ÉMILE CAILLIET
Professeur adjoint à l'Université de Pennsylvanie

LA PROHIBITION DE L'OCCULTE

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

LA PROHIBITION
DE
L'OCCULTE

PAR

Emile CAILLIET

Professeur adjoint à l'Université de Pennsylvanie

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
—
1930

Au Professeur EDGAR A. SINGER, Jr., je dédie respectueusement cette étude, entreprise sous les auspices de la Fondation Adam Seybert, de Philosophie intellectuelle et morale, à l'Université de Pensylvanie.

E. C.

INTRODUCTION

L'occulte a une mauvaise réputation dans les milieux contemporains.

Lors d'une conférence faite à *la Society for psychical Research* de Londres, le 28 mai 1913, M. Henri Bergson déclarait notamment : « J'admire le courage qu'il vous a fallu, dans les premières années surtout, pour lutter contre les préventions d'une bonne partie du public et pour braver la raillerie, qui fait peur aux plus vaillants. » Et plus loin : « Comment s'expliquent les préventions qu'on a eues contre les sciences psychiques, et que beaucoup conservent encore ?... il arrive que de vrais savants, tout prêts à accueillir n'importe quel travail de laboratoire, si menu soit-il, écartent de parti pris ce que vous apportez et rejettent en bloc ce que vous avez fait. A quoi cela tient-il ? » M. Henri Bergson s'attache alors à démasquer « derrière les objections des uns, les railleries des autres..., invisible et présente, une certaine métaphysique inconsciente d'elle-même », laquelle est naturelle et « tient en tous cas à un pli contracté depuis longtemps par l'esprit humain », ce qui explique « sa persistance et sa popularité (1) ».

Quel serait l'élément fondamental de cette métaphysique ? Il se résumerait en la proclamation,

(1) Henri Bergson, *L'énergie spirituelle*, pp. 66-67.

par notre science de l'esprit, d'un rigoureux parallélisme entre le cérébral et le mental, d'où procéderait l'élimination instinctive, par la philosophie et la science, de tout « ce qui contredirait cette hypothèse ou la contrarierait ». Or, tel paraît être le cas de la plupart des faits relevant de la « recherche psychique ». L'auteur juge le moment venu de regarder cette hypothèse en face et d'en faire justice.

Donnons gain de cause à M. Henri Bergson. Est-ce à dire que le coup de grâce serait donné *ipso facto* aux préventions et aux railleries qu'il déplorait tout à l'heure ? Il y a lieu d'en douter : le supranormal ne fait pas seulement l'objet des recherches qu'entreprend la métapsychique ; il est aussi objet de foi et constitue, à ce titre, la base de la religion spirite.

Réservons l'examen des objections ouvertement invoquées par les contempteurs de l'occulte. Admettons même que la plupart d'entre elles soient valables; comprendrait-on de ce fait la grossièreté des attitudes, la violence des propos tenus ?

G. Ageorges constate qu'on ne peut guère aborder l'occulte sans déchoir, sans y perdre sa réputation (1). Selon C. de Vesme, les manifestations supranormales doivent se cacher comme une tare (2). S'agit-il des médiums ? M. le Professeur Charles Richet les montre calomniés, bafoués, vilipendés, traités cyniquement comme des *animae viles* (3). Il y a non seulement désintérêt, mais hostilité envers le supranormal, regrette le Dr. E. Osty (4). E. Bozzano

(1) *Les Conférences de l'Institut Métapsychique International en* 1926, p. 67.
(2) *Histoire du Spiritualisme expérimental*, p. 154.
(3) *Traité de Métapsychique*, p. 53.
(4) *Compte rendu du III^e Congrès International de Recherches Psychiques* à Paris, Septembre-Octobre 1927, pp. 28-29.

cache mal son indignation en présence des « objections puériles et ridicules, quoique souvent âpres et venimeuses, que crachent à ce sujet et avec tant de suffisance les journalistes omniscients, secondés par les petits-maîtres de boudoir »... (1). On pourrait remplir des pages de semblables doléances. Certes, la vivacité des termes employés dénote ce que Durkheim appelle des *états forts* de la conscience collective.

Il s'agit bien, en la circonstance, d'une haine mortelle, si l'on en juge par ses effets. C'est ainsi que Bozzano remarque, à propos de certains phénomènes occultes, qu'ils « se produisent plus fréquemment chez les peuplades sauvages que chez les civilisés, du fait que, « dans les milieux sauvages, « ils ont été constamment favorisés et développés « avec soin, alors que, dans les milieux civilisés, « ils ont été, durant des siècles, unanimement « rejetés par les érudits et les profanes (2) ». L'auteur, on le voit, établit un rapport d'identité entre les manifestations supranormales enregistrées chez les non-civilisés et celles qui se produiraient de nos jours. Voici précisément la conclusion essentielle de son ouvrage : « les phénomènes médiumniques ou métapsychiques ne constituent pas une nouveauté sortie de rien grâce au moderne spiritisme... ils se sont réalisés de tous temps et se réalisent encore au milieu de tous les peuples : civilisés, barbares, et sauvages (3). »

L'idée se précise, d'un recul de l'occulte, impu-

(1) *Des manifestations supranormales chez les peuples sauvages*, pp. 153-154.
(2) *Ibid.*, p. 19.
(3) *Ouvr. cité*, p. 152

table à une hostilité de plus en plus marquée. De fait, ceux qui considèrent les représentations collectives des primitifs contemporains ou remontent vers les origines des sociétés civilisées, ne peuvent qu'être frappés de la place considérable qu'y occupe la magie. Sir James George Frazer note en ce sens que « chez les aborigènes d'Australie, les peuples les plus sauvages sur qui nous ayons des informations exactes, la magie est universellement pratiquée ». Il ajoute : « On peut dire, en gros, que tous les hommes, en Australie, sont magiciens... » D'où cette proposition : « Comme au point de vue matériel de la culture humaine il y a eu partout un Age de Pierre, du point de vue intellectuel, il y a eu aussi un Age de la Magie. » Pour J. G. Frazer, la « foi universelle », la « croyance vraiment « catholique », c'est la croyance au pouvoir de la magie (1) ».

Que d'ailleurs il ne faut pas attacher ici au mot « magie » l'idée dégradante qu'il éveille presque inévitablement dans l'esprit d'un moderne. En fait, l'ancienne magie, selon Maspero, a constitué les véritables fondements de la religion. Magie et religion étaient confondues dans l'Inde et dans l'Égypte anciennes ; elles le sont encore, pour une part, chez les paysans de l'Europe contemporaine. Les credos les plus divers se sont succédés ; la croyance à la magie se retrouve au fond de tous, universelle, permanente.

Il y a plus : par le fait qu'ils accumulent des observations, les mages babyloniens, assyriens et égyptiens, par exemple, permettent aux Grecs de jeter

(1) *Le Rameau d'or*, Edition abrégée. Nouvelle traduction par Lady Frazer, p. 51.

les bases des mathématiques ; en sorte que la magie serait aux origines de la science — de la science par l'intermédiaire de la religion, précise J. G. Frazer. — Il est notable aussi qu'elle s'exerce en vertu d'une foi tenace en l'efficace de l'intervention humaine sur les forces capricieuses de la nature, cette foi étant à proprement parler celle du savant.

Ainsi « les magiciens ou les hommes-médecine paraissent constituer la classe artificielle ou professionnelle la plus ancienne dans l'évolution de la société. Car on trouve des sorciers dans toutes les tribus sauvages que nous connaissons, et, chez les sauvages les moins avancés, comme les aborigènes d'Australie, ils forment la seule classe professionnelle (1) ».

Tenons-nous en pour l'instant, à cette rapide esquisse, laquelle sera reprise et critiquée au cours du présent ouvrage. Aussi bien suffit-elle à poser le problème auquel on va s'attacher ici : les sociétés qui doivent tant à la magie, celle-ci ayant probablement caractérisé leur enfance, non seulement s'en dégagent, mais souvent, comme c'est le cas pour la nôtre, en viennent à se détourner avec dégoût de l'occulte et à lui manifester une vive hostilité. En d'autres termes, on a l'impression d'assister au cours de l'histoire, à une prohibition progressive de l'occulte. De quelles circonstances celle-ci est-elle fonction ? D'où procèdent en particulier, ces états forts dont on a noté plus haut l'existence, dans la conscience contemporaine ?

Au cours du présent travail, lorsqu'il s'agissait de sociétés retardées, j'ai souvent pris mes exemples

(1) J. G. Frazer, *Le rameau d'or*, p. 99.

à Madagascar, où un séjour de près de quatre années m'a permis de recueillir une documentation intéressante. La connaissance de la langue indigène, les relations personnelles que j'ai pu nouer avec les auteurs qui font autorité pour tout ce qui touche à la grande île de l'Océan Indien, m'auront aussi permis, je l'espère, d'exercer un choix plus judicieux parmi les sources utilisées.

LIVRE PREMIER

L'occulte souverain

CHAPITRE PREMIER

Un Age de la Magie ?

A-t-il existé, comme l'affirme J.-G. Frazer, un Age de la Magie, qu'il faudrait prendre comme point de départ dans une conception évolutive de l'histoire humaine ? Une telle façon de voir simplifierait notre tâche. Est-elle justifiée ?

La théorie en vertu de laquelle l'humanité, dans ses efforts pour connaître le monde et agir sur les choses, aurait successivement employé la magie, la religion et la science, fait l'objet de vives critiques. Par le fait qu'elle prétend agir sur des forces spirituelles conçues par la religion, la magie ne présuppose-t-elle pas cette dernière ? Ne serait-il pas pertinent, d'abandonner pour le moins toute question de priorité, et de postuler une marche parallèle de la magie et de la religion ? L'École sociologique française va plus loin : elle montre dans la religion, selon elle d'origine sociale, une première forme de la connaissance ; la magie ne viendrait qu'après coup et, par une réaction particulariste contre la religion, préparerait l'avènement de la science. En fait, il apparaît souvent que religion et magie ne vivent pas en bons termes. E. Durkheim note « la répugnance marquée de la religion pour la magie

et, en retour, l'hostilité de la seconde pour la première (1). Il relève, d'autre part, le malin plaisir que trouve le magicien à profaner les choses saintes, — par exemple l'hostie dans la messe noire —; à prendre, dans ses rites, le contre-pied des cérémonies de l'Église. Il poursuit en faisant ressortir la défaveur avec laquelle les autorités religieuses ont toujours regardé les rites magiques, lorsqu'elles n'allaient pas jusqu'à les condamner ou à les prohiber (2).

Il y aurait donc lieu de chercher par où s'opposent magie et religion, et comment pourrait être tracée une ligne de démarcation entre ces deux domaines. Or il apparaît à Durkheim que la religion est la chose du groupe : elle en fait et en exprime l'unité jusque dans ses cultes particuliers ; elle suppose l'existence d'une église. D'où cette définition : « *Une religion est un système solidaire de croyances et de pratiques relatives à des choses sacrées, c'est-à-dire séparées, interdites, croyances et pratiques qui unissent en une même communauté morale, appelée Église, tous ceux qui y adhèrent.* (3) »

Or, pour Durkheim, la magie ne possède rien de semblable, pas même ses assemblées d'initiés, qui demeurent en fait exceptionnelles et ne présentent jamais le caractère de communauté morale où prêtres et croyants sont associés dans un même culte. « Il n'existe pas d'Église magique. (4) » En somme, E. Durkheim insiste sur le caractère social, collectiviste de la religion.

(1) *Les formes élémentaires de la vie religieuse* (Le système totémique en Australie), p. 59.
(2) *Ibid.*, p. 60.
(3) *Ibid.*, p. 65.
(4) *Ibid.*, p. 61.

Voilà, semble-t-il, qui ne fait pas justice de la mise fréquente de l'occulte au service de la collectivité, point capital sur lequel nous reviendrons. On pourrait en dire autant du point de vue de MM. Henri Hubert et Marcel Mauss. Selon leur *Esquisse d'une théorie générale de la magie* (1), les rites magiques ne se présentent pas sous l'aspect d'un culte organisé qui, à ce titre, soit susceptible d'une reconnaissance officielle de la société, d'une sorte de légalisation du groupe. Ainsi le caractère propre de la magie résiderait dans son aspect de chose spéciale, secrète et défendue. Ce point de vue a sa force, mais à son tour, il ne fait pas assez de cas de la reconnaissance officielle, dont jouissent les hommes-médecine, à qui la collectivité confie dans bien des cas le monopole des pratiques magiques. Nous nous permettons de renvoyer ici le lecteur à notre chapitre III, qui tâche à présenter le magicien sous l'un de ses aspects les plus typiques, celui de *fonctionnaire public*. Enfin, quelle qu'ait été l'opposition de la religion à la magie — et le présent ouvrage lui accorde une très large place —, il demeure que la religion, jusque dans ses formes les plus élevées, est encore toute pénétrée d'éléments magiques.

Le fait est que les origines de la magie demeurent particulièrement obscures.

La magie paraît être fonction d'un ensemble extrêmement complexe de données : on y retrouve au fond, l'expérience même du mystère, des impressions auxquelles elle donne lieu, et des réactions qu'elle provoque. Ce qui se dégage, à la longue,

(1) *Année sociologique* (Paris, Alcan, 1902-1903, t. VII).

c'est le désir d'orienter ces tendances ; d'où un développement dont quelques degrés se laissent observer. N'est-ce-pas, dès l'abord, un éloignement, une abstention de tout ce qui paraît dangereux, de sorte qu'une magie passive précéderait des formes proprement actives ? Mais gardons-nous d'une systématisation trop nette, alors que nous voici en présence d'une floraison spontanée des plus touffues.

La magie semble présenter une institution particulièrement ancienne dans l'histoire humaine : le fait est qu'on relève l'existence de représentations magiques effleurant ça et là dans les rites et usages, à travers les âges et les sociétés. Encore ne peut-on prospecter en ce domaine qu'avec le recul nécessaire.

Fixons plutôt les idées par un exemple de floraison magique. Il convient d'établir une distinction entre la croyance en la survie, en des dieux et en des esprits d'un côté, et d'un autre en la survivance de ce qu'on peut appeler la « larve ». Le sens de ce dernier concept est d'ailleurs loin d'être précis : chez les Grecs présocratiques, par exemple, la larve est durable, tandis que chez les peuples primitifs, elle n'est que le vestige éphémère d'une vie imparfaitement dématérialisée. Or il apparaît, à qui étudie les témoignages de l'anthropologie sur ce point, que les représentations ayant trait à la larve ainsi conçue, constituent un premier acheminement vers la croyance en la survie, en l'existence des esprits. Que l'on essaie d'assujétir ces « larves » à la volonté, de les dompter avant désagrégation complète, et l'on en vient à la magie spiritualiste. « D'autres personnes, craignant que ces larves s'attachent à elles, leur causent des maladies

en voulant pénétrer dans un corps pour continuer à « vivre » (« possession »), ou qu'elles sucent leur sang pour acquérir de la force (« vampirisme »), tâcheront de les éloigner en leur offrant des mets, ou le sang des victimes, ou en leur adressant des prières ; ce sera déjà une ébauche de la religion (1). » Et c'est en ce sens très restreint que l'on pourrait accueillir la phrase d'Huxley : « Il y a des peuples sans Dieu, dans le vrai sens du mot, mais il n'y en a pas sans esprits (2). »

Quelque aspect qu'elle revête, la magie semble résider dans la transmission d'une force émanant tantôt de corps bruts (pierres sacrées), tantôt de plantes ou d'animaux (éléments utilisés dans la confection des amulettes), tantôt d'un homme. Cette dernière forme en particulier paraît très ancienne ; elle serait à la base du cannibalisme, des représentations ayant trait à l'efficace des gestes, du souffle, de la parole, etc. D'où les pratiques maléfiques de la magie noire, les formes contagieuses de la magie imitative, et les prescriptions négatives de la magie des tabous.

L'association qui s'établit entre la magie et l'idée de puissance, est particulièrement bien illustrée dans la conception du rôle de chef. Celui-ci nous présente la fonction de magicien sous son aspect le plus compréhensif. Chez les Ba-Ronga, écrit Junod, ce qui maintient le prestige du chef, « ce n'est pas un grand déploiement de richesse et de puissance, c'est l'idée que la nation vit par lui comme

(1) C. de Vesme, *Histoire du spiritualisme expérimental*, § 57, La croyance à la « larve », p. 173 à 179.
(2) *Lay Sermons and adresses*, p. 163.

le corps vit par la tête (1) ». Au Loango, le roi « faisait descendre la pluie du ciel aussitôt que ses sujets en avaient besoin (2) ». En Malaisie, « on croit fermement que le roi a une influence personnelle sur les produits de la nature, par exemple sur les récoltes et les arbres fruitiers... (3) ». Ce pouvoir mystique est d'ailleurs commun aux chefs vivants ou morts — les grands défunts devenant des dieux du pays. — (4) En Chine, le chef principal de la secte de Laou étend son autorité sur l'enfer ; il dispose des divinités de chaque district qu'il fait permuter comme l'empereur, ses officiers. Ces divinités ne protègent d'ailleurs leurs adorateurs que dûment autorisées par lui ; son écriture chasse les mauvais génies (5).

A côté des rois et grands chefs, et probablement antérieurement à eux, des chefs de moindre importance jouissent d'un pouvoir magique. A Madasgacar, c'est le chef du village qui officie dans les sacrifices aux étrangers, considérés dès l'abord comme des êtres surnaturels ; c'est le chef de famille qui préside à l'invocation des esprits des ancêtres.

Petit ou grand, le chef est personnage sacré. En Nouvelle Zélande, « la tête d'un chef est considérée comme la partie la plus sainte de son corps, et lorsqu'on lui coupe ou lui arrange les cheveux, ni lui ni son coiffeur n'osent toucher ni manger autre chose que ce qu'ils peuvent attraper avec leurs dents,

(1) *Les Ba-Ronga*, p. 139. Cité par L. Lévy-Brühl in *Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, p. 292.
(2) *Die Loango-Expedition*, III 2, p. 449. Cité par Lévy-Brühl, *ib.*, p. 292.
(3) *Les fonctions mentales*, p. 292.
(4) *Ibid.*, pp. 293 et 295.
(5) *Journal des Missions évangéliques*, année 1839, p. 487.

sans se servir de leurs mains. On regarderait comme une horrible profanation, d'employer à quelqu'autre usage la petite pince qui sert à couper ses cheveux, et celui qui se rendrait coupable de cette faute s'exposerait au plus terrible châtiment. La personne d'un chef est sacrée, il n'ose jamais porter sur lui aucune nourriture... « J'ai vu une fois, dit M. Yate, « un de ces hommes porter vingt-quatre heures, « au bout d'une lance, des aliments consacrés « destinés à un grand chef. Cet homme n'osa ni « boire ni manger pendant tout le voyage et jusqu'à « ce qu'il eût déposé ces aliments aux pieds du chef « auquel ils étaient destinés... (1) »

Selon E. Durkheim, « l'être sacré, c'est, en un sens, l'être interdit que l'on n'ose pas violer ; c'est aussi l'être bon, aimé, recherché » (2). Il est évident qu'ici, c'est l'élément crainte qui domine. D'où vient cette peur inspirée par le chef ? De ses fonctions autant au moins que de sa personne ; ou mieux, de sa personne en raison de ses fonctions : c'est le chef qui établit les liens mystiques entre le groupe et les ancêtres ; il est le trait d'union entre les vivants et les morts, et la vie collective est ainsi comme suspendue à sa personne (3).

Le fait relevé plus haut, que la magie met en jeu une transmission de puissance émanant d'une personne, d'un animal, d'une plante ou d'un corps brut, met bien l'accent sur le caractère mystique du monde où se meut le non-civilisé. Ce terrain a été défriché de main de maître par M. L. Lévy-Brühl ; aussi

(1) *Journal des Missions Evangéliques*, année 1838, p. 315,
(2) *Bulletin de la société française de Philosophie*, avril 1906, p. 117.
(3) Cf. Raoul Allier, *La psychologie de la conversion chez les peuples non-civilisés*, t. I, p. 140.

n'y insisterons-nous pas. Non seulement le primitif qui a une image d'un objet donné, croit à la réalité de celui-ci, mais il en espère ou en craint quelque chose. Une action déterminée en émane ou s'exerce sur lui. « Celle-ci est une influence, une vertu, une puissance occulte, variable selon les objets et selon les circonstances, mais toujours réelle pour le primitif, et faisant partie intégrante de sa représentation... Cette activité mentale est *mystique*... dans le sens étroitement défini où « mystique » se dit de la croyance à des forces, à des influences, à des actions imperceptibles aux sens, et cependant réelles. » Ce qu'il y a de plus important dans l'expérience du non-civilisé, ce sont « les forces occultes et les esprits... L'homme des sociétés inférieures vit donc et agit au milieu d'êtres et d'objets qui tous, outre les attributs que nous leur reconnaissons, possèdent aussi des propriétés mystiques. A leur réalité sensible s'en mêle pour lui une autre. Il se sent entouré par une infinité d'êtres insaisissables, invisibles presque toujours, et toujours par une multitude d'esprits à personnalité plus ou moins définie ». Les primitifs « pensent tout en termes d'esprits... les choses arrivent à cause de l'action d'un esprit sur un esprit (1)... »

Nous voici donc sur un terrain où l'occulte est chose naturelle. Vivants et morts, par exemple, coexistent ; nos deux mondes, le visible et l'invisible, n'en font qu'un pour le non-civilisé. Dans ses dernières recommandations, le roi malgache Andrianampoinimerina dit de son successeur qu'il présente au peuple : « Surveillez sa marche et ne le

(1) L. Lévy-Brühl, *Les fonctions mentales*, pp. 30, 61, 65.

laissez pas subsister dans la honte, de peur que nous soyons sans postérité. Aussi, pratiquez l'exorcisme contre les sacrilèges et consultez l'astrologie, car l'horoscope ne fait pas acception de personnes (1). Cependant je ne serai pas absent (2), mais à la vérité je lui chuchoterai (3) ce qu'il doit faire (4). »

Un autre exemple de la souveraineté de l'occulte nous est fourni par les modalités de fabrication des amulettes : à Madagascar les vertus de ces dernières sont multipliées par certaines plantes ou arbres, et par l'adjonction des objets doués de propriétés magiques, lesquelles ajoutent à l'efficacité des charmes : terre prélevée sur un tombeau, ou dans certaines empreintes ; terre de fourmilière ; fumier de trous à bœufs ; eau courante ou stagnante suivant les circonstances ; racines d'arbres poussant à certains endroits ; bois provenant de certains objets ; débris extraits de l'estomac d'un caïman ; pierres trouvées dans l'estomac d'une poule ; fragment d'un rocher frappé par la foudre, mais non brisé ; dents de caïmans ; pattes de chats ; ergots de coqs ; plumes de poules pondeuses ; bouse d'un bœuf dont on ne connaît pas la mère, etc.

L'atmosphère mystique n'est réellement favorable à la magie que si le groupe est parfaitement homo-

(1) *Fa ny tonon' andro tsy mahalehilahy*, vieille tournure malgache qui signifie exactement : car l'astrologie ne connaît pas d'homme. *Maha* n'a pas ici son sens normal de préfixe potentiel exprimant la capacité, le pouvoir, la faculté ; il est une contraction de *mahalala* (cf., *mahay*) connaître. Comparer à « *Ny halavoana tsy mahalehibe* » = être grand n'empêche pas de tomber. Entendu d'un indigène cette remarque : « *Tsy maha-Vazaha ny sery* » = être blanc n'empêche pas d'attraper le rhume, ou plus précisément : le rhume ne connaît pas le blanc.

(2) *Koanefa tsy (ho) aiza aho* = je ne serai nulle part ailleurs.

(3) *Fa hibitsibitsika azy eny ihany.*

(4) *Kabary Malagasy hatramin' ny andron' Andrianampoinimerina*, nangonind-Rev. W. E. Cousins. M. A., p 7.

gène. C'est ainsi qu'on voit des opérations magiques gênées par la présence d'étrangers ou même par celle d'objets leur appartenant — et dont les propriétés mystiques viennent sans doute contrarier les manifestations particulières à une société donnée. Dans l'isthme de Panama, Wafer appelle un jour en consultation des magiciens, pour obtenir des nouvelles de vaisseaux attendus. Les « pavanis » multiplient à huis clos leurs efforts bruyants, mais sans résultats. Finalement, ils pensent que la bonne marche des pratiques occultes est compromise par la présence d'étrangers dans la maison. Ces derniers sortis, de nouveaux efforts restent vains. Les magiciens remarquent alors que des vêtements appartenant aux blancs sont demeurés suspendus à un porte-manteaux ; ils les jettent dehors avec humeur et de fait, peu après, l'Esprit répond à leurs invocations (1). Ainsi ne faudra-t-il pas s'étonner si, plus tard, les Blancs colonisateurs trouvent leurs pires adversaires dans la classe des magiciens, et les résistances les plus tenaces dans les milieux où l'occulte est demeuré vivace.

Ce qui montre bien que le sens du mot « mystique » doit être réservé, chez les non-civilisés, à la foi en des influences propres aux représentations de leur groupe, c'est le scepticisme et même le matérialisme dont ils font preuve à l'égard des credos religieux des Européens. « Moi, je veux d'abord monter au ciel pour voir s'il y a réellement un Dieu, disait fièrement un pauvre Mossouto, et quand je l'aurai vu, je croirai en lui (2). » M. le Missionnaire

(1) *Description de l'Isthme de Dari*, 1699, cité par C. de Vesme.
(2) *Journal des Missions Evangéliques*, année 1839, p. 57.

A. Parrot avoue que certains Malgaches primitifs considèrent la résurrection des morts comme le comble de l'absurdité : « Celà les fait se tordre de rire à terre (1). » Le même auteur ajoute : « Ils rient et se moquent quand on leur parle de la traversée de la Mer Rouge à sec, de l'ascension d'Elie au ciel dans un chariot de feu, etc... Nous n'avons jamais vu celà, disent-ils ; donc ce sont des *angano* (des contes) (2). ».

La remarque précédente est bien faite pour mettre sur leurs gardes les missionnaires qui sont tentés de voir dans le caractère mystique des représentations collectives, une ébauche susceptible d'offrir un point de contact aux zélateurs du mysticisme chrétien.

Nous abordons ici la position très forte qu'a adoptée, dans les débats auxquels a donné lieu la question des relations entre magie, science et religion, un grand champion de la cause missionnaire : M. le Doyen Raoul Allier. Pour lui, la magie est l'essentiel de toute mentalité retardée. Deux chapitres de la remarquable étude sur *La Psychologie de la Conversion chez les peuples non-civilisés* (3) s'attachent à décrire, à côté de la passivité fataliste propre à ceux-ci, la mentalité magique qui les caractérise. M. Raoul Allier poursuit son enquête dans *Le Non-Civilisé et nous* (*Différence irréductible ou identité foncière ?*) et en vient à se montrer particulièrement sévère à l'endroit de la magie : « Tandis que se précise..., chez maintes peuplades, la confiance

(1) *Défense de la Bible* contre la critique négative dite « Haute Critique » au moyen de l'observation des mœurs et de l'étude de la littérature d'un peuple primitif, t. I, p. 214.
(2) *Ibid.*, etc..., t. II, p. 108.
(3) Chap. IX et X du t. Ier.

en la magie, déclare-t-il, celle-ci produit ses ravages dans le domaine intellectuel et moral. Elle entrave... la recherche rationnelle des causes. Elle immobilise la pensée qui cède le pas aux phénomènes affectifs. Elle ouvre le champ à tous les emportements passionnels. Finalement, elle altère les plus naturelles réactions contre les effets d'une conduite sanguinaire... (1) »

C'est à la magie qu'il convient, selon M. Raoul Allier, d'attribuer l'arrêt de l'intelligence et la désagrégation morale et spirituelle si déplorable chez les non-civilisés. Ce qui aurait non seulement immobilisé, mais fait rétrograder tant de races, ce serait plus particulièrement le déséquilibre produit dans leur vie intérieure par les débordements de la luxure, encouragés par le magique. L'exaspération des sens qui caractérise la voluptuosité des noirs, fait que celle-ci relève de la pathologie. On consultera utilement sur ce point les appendices rédigés en latin, que M. Henri A. Junod a placés à la suite des *Ba-Ronga*.

Un tel déséquilibre, se prolongeant durant des millénaires, a eu sa sanction dans la vie cérébrale des peuples retardés. M. Raoul Allier insiste avec intention sur la formidable durée des périodes qui ont précédé les temps actuels : « A mesure qu'elles se prolongent, les habitudes vicieuses se fortifient. Elles éliminent tout ce qui pourrait être en opposition avec elles. Elles coordonnent autour d'elles tout ce qui les favorise et les entretient. Elles s'incarnent dans des effets sociaux qui réagissent sur elles et que, de leur côté, elles rendent impé-

(1) *Le non-civilisé et nous*, pp. 261-262.

rissables. Le déterminisme qu'elles créent devient plus qu'un esclavage. Il n'est plus une seconde nature, il devient la nature même, une nature faussée en elle-même et qui fausse tout (1). »

Si maintenant l'on songe au temps incalculable qui s'est écoulé entre le point de départ du non civisilé et ce qui est son état actuel, il faut bien avouer qu'un tel esclavage a dû opérer une régression. Ainsi, loin de nous présenter une survivance du primitif, le non-civilisé actuel n'offrirait qu'une image de décrépitude et de sénilité. Nos observations n'atteindraient donc pas le « primitif » !L'intérêt de cette conclusion est capital.

Que l'on rapproche enfin les unes des autres les monographies établies par l'ethnologie contemporaine, dans le but de reconstituer de manière hypothétique la marche suivie par l'humanité, et des doutes graves naissent quant à une évolution unilinéaire,s' accomplissant par une série de paliers identiques partout. M. Raoul Allier se dit « de moins en moins disposé à accepter un roman sociologique qui n'est fondé que sur des observations classées et organisées d'après un plan préconçu (2) ».

Une telle attitude, loin d'être isolée, tend à se généraliser. Dans la préface de sa grande histoire de la société mélanésienne, M. W.-H.-R. Rivers reconnaît qu'il faut renoncer à classer les civilisations suivant une ligne évolutive allant des plus grossières aux plus avancées. Graebner note lui-même que « depuis longtemps on paraît avoir compris qu'il y a différentes lignes d'évolution qui ne convergent pas et

(1) *Les non-civillsés et nous*, pp. 266- 67.
(2) *Ibid.*, p. 276.

qui ne sont pas parallèles (1) ». Ainsi la théorie est dépassée, d'une simple évolution qui dominerait toute l'histoire et tendrait vers un but unique, clairement défini. Le même point de vue s'est fait jour lors du VIIIe Congrès International de Psychologie, tenu à Groningue en Septembre 1926, et dont une section avait été consacrée à l'étude de la psychologie des races inférieures. C'est ainsi que, dans son excellent mémoire *Zur frage der psychologischen Eigenart der sogenannten Naturvölker*, M. Mayer-Gross affirme que pour lui, la mentalité dite primitive, ne peut être considérée comme un degré préliminaire (Vorstufe). Il importe donc d'écarter toute doctrine évolutioniste : il y a du « primitif » chez le « moderne » et vice-versa (2).

La structure de l'esprit humain doit donc être étudiée hors de toute complication chronologique. Il n'est pas bien sûr, au fait, que M. Lévy-Brühl, l'éminent théoricien de la mentalité primitive, n'ait pas adopté les vues que l'on sait, afin de s'assurer une solide hypothèse de travail. Celle-ci reste souple d'ailleurs, et présente maintes concessions qu'ont parfois négligées des critiques plus ardents que minutieux (3).

L'ethnologie contemporaine s'attache désormais à fixer des méthodes de travail dégagées de tout à priori, grâce auxquelles elles se met patiemment à l'étude des faits, dont elle respectera, plus que

(1) Graebner, *Weltbild*, p. 113.
(2) *VIII th International Congress of Psychology*, Proceedings and Papers. Groningen, 1927, p. 206.
(3) Rapprocher par exemple la mise au point de M. L. Lévy-Brühl dans *Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, p. 455, des critiques intempestives de M. William Mc Dougall dans *The Group Mind*, p. 74.

par le passé, le caractère complexe. Qu'une telle attitude s'impose, on n'en saurait plus douter, en relevant des conclusions aussi contradictoires que celles de J. G. Frazer et de M. le Doyen Raoul Allier, où la magie est successivement présentée comme ce qu'il y a de meilleur et de pire. En la circonstance, le débat s'est engagé sur des conceptions différentes d'une vaste réalité mouvante, en sorte que les deux points de vues se justifieraient en soi. Par exemple, certains excès que stigmatise M. Raoul Allier, ont été relevés au cours des sabbats de notre Moyen-Age européen, sous la rubrique sorcellerie ; par contre, la magie qu'exalte Sir J.-G. Frazer est celle d'agents ayant répudié toute velléité de nuire : c'est à proprement parler celle des mages et des alchimistes, en qui l'on peut reconnaître en effet les précurseurs des hommes de science. Les précisions qui précèdent ne s'adressent nullement aux savants intéressés, lesquels savent parfaitement à quoi s'en tenir à ce sujet ; elles visent seulement à mettre en garde le profane, contre l'opposition de mots qui recouvrent des réalités différentes. C'est tout particulièrement le cas pour le terme de Magie, qui compte parmi les moins distinctement et les moins clairement définis.

Certes la magie semble avoir partie liée avec la mentalité des non-civilisés, mais toute idée de chronologie semble désormais devoir être écartée pour l'une comme pour l'autre. Sans spéculer sur un hypothétique « Age de la Magie », nous nous contenterons donc de faire table sur ceci, à savoir que, dans toute société homogène, à un certain stade de développement qu'il faut reporter parfois très loin en arrière, mais dont les vestiges se conservent

jusqu'à nos jours, apparaît un ensemble de représentations collectives mettant l'accent sur le mystique. Il en résulte, de ci, de là, dans l'histoire et à travers les sociétés, l'apparition de structures d'esprit qui frappent par l'attention presque exclusive qu'elles accordent à l'occulte dans leurs préoccupations. Ainsi des personnages se trouvent poussés au premier plan, dans un groupement sans cela indifférencié : ce sont les magiciens qui semblent longtemps se confondre avec les chefs et les rois, et qui monopolisent l'inspiration dont vit la collectivité.

CHAPITRE II

Comment on devient magicien

Ce qui, dès l'abord, montre que l'existence des magiciens répond à un besoin de la collectivité, c'est la sollicitude dont le groupe entoure leur recrutement, leur formation, et leur initiation, et le crédit qu'il attache aux révélations des agents ainsi apparus dans son sein.

Dans la plupart des cas, une prédisposition semble désigner le futur magicien à son attention propre ou à l'attention publique, toujours en éveil en ce domaine : le candidat a pu éprouver des hallucinations télépathiques, visuelles ou auditives ; percevoir en rêve ou de toute autre façon un événement se passant au loin ; lire inexplicablement dans la pensée, dans le passé d'un homme ; avoir la prémonition d'un fait qu'il ne pouvait normalement prévoir ; guérir un malade par simple attouchement, ou par quelques paroles suggestives ; faire se déplacer sans contact des objets inertes ; entendre des bruits mystérieux, etc... Or ces résultats semblent eux-mêmes fonctions de dépressions du système nerveux, qui conditionnent l'émersion des facultés subconscientes supranormales, et les « sorciers-prêtres-médecins... sont généralement des êtres

malingres, étranges, nerveux à l'excès ; assez souvent des déséquilibrés et des malades (1) ».

E. Bozzano note que « chez les Zoulous, les Esquimaux, les Samoyèdes, « sorciers », « médecins » sont choisis dans la classe qui, en Europe, fournit les meilleurs sujets hypnotiques, c'est-à-dire les jeunes gens psychopathiques, ou nerveux, ou hystériques, ou même épileptiques (2) ». Les Pythies de l'Oracle de Delphes se recrutent, selon Plutarque, parmi les femmes ignorantes de l'endroit, filles de pauvres laboureurs, sans art ni expérience ; il semble que chez elles l'instruction serait préjudiciable aux manifestations de clairvoyance, qui marqueront leur extase.

L'homme chargé de recevoir et d'exercer des fonctions mystiques peut encore avoir été « désigné d'avance par sa naissance et par les participations qu'elle implique, puisque dans ces sociétés un homme *est* véritablement la même chose que ses ancêtres, et qu'il *est* même parfois tel ou tel ancêtre réincarné. C'est ainsi que les chefs et les rois, de par leur origine, sont souvent les intermédiaires nécessaires (3) ». Les magiciens peuvent alors constituer une race, comme ces sorciers *Lobasha* ou « découvreurs de criminels » en Abyssinie, qui jouissent d'un don merveilleux semblant appartenir en propre à une certaine tribu, ou mieux à une race spéciale, dont les membres se répandent dans tout le pays (4). On s'achemine ainsi rapidement vers le concept de

(1) C. de Vesme, *Histoire du spiritualisme expérimental*, pp. 149, 150.
(2) *Les manifestations supranormales chez les peuples sauvages*, p. 13.
(3) E. Durkheim, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, p. 291.
(4) *Rivista di Studi Psichici*, année 1903, p. 310.

peuple élu. Eschyle dit en ce sens des Chaldéens qu'ils étaient une race de magiciens ; pour les Romains, « Chaldéen » était devenu synonyme de sorcier. Dans un même ordre d'idées, on verra se constituer dans un pays une véritable caste de la magie. Celle des prêtres-sorciers aux îles de la Société était des plus redoutées en raison de sa puissance ; une seule malédiction sans aucune pratique d'envoûtement, suffisait à faire dépérir le sujet ou à entraîner sa mort (1).

Au sujet de la formation des magiciens, il semble d'abord que l'on se trouve en présence de témoignages contradictoires : nous avons vu E. Bozzano conclure de l'examen d'un imposant dossier, à l'identité profonde entre médiums et sorciers. Or, pour M. le Professeur Charles Richet, le pouvoir médiumnique « naît spontanément, sans qu'on sache ni pourquoi, ni comment, et s'il a la fantaisie de disparaître, il s'en va sans qu'on puisse le retenir ». Ce qui est curieux, et pour notre auteur « assez décourageant, c'est que ce pouvoir ne fait guère de progrès (2) ». A regarder de plus près les témoignages, il y aurait lieu de distinguer entre les facultés supranormales naturelles, prédispositions tenant au tempérament du sujet, et sur lesquels on est évidemment sans prise, — et l'émersion de ces facultés, qui a besoin, pour se réaliser, d'un concours favorable de circonstances que l'on peut créer, puis rendre habituel, dans la mesure où il dépend du sujet ou de son entourage. Il peut exister aussi une édu-

(1) Moerenhout, *Voyage aux îles du Grand Océan*, II, pp. 314 et 418.
(2) *Traité de Métapsychique*, deuxième édition refondue, Alcan, éditeur, Paris 1923, p. 52.

cation du sujet, en ce sens qu'il est possible de le rendre attentif à tel ou tel symptôme et de le guider dans l'interprétation de ses expériences. Enfin, il demeure évident que l'imitation a joué un grand rôle dans la transmission des pratiques de la magie.

Le fait est que l'utilité d'un véritable noviciat de la magie a été reconnue dans la plupart des sociétés.

C. de Vesme, dans son *Histoire du spiritualisme expérimental* (1), a réuni à ce sujet une impressionnante collection de faits : « Le P. de Charlevoix (2), qui explorait l'Amérique du Nord vers 1720, affirme que les sorciers peaux-rouges n'atteignent à des facultés spéciales qu'après des jeûnes, des mortifications, des ascèses longues et périlleuses ». Le Dr. Huot (3) rapporte des récits qui dépassent les limites du vraisemblable, au sujet des enfants que les Bandos du Haut-Oubangui forment à la sorcellerie. On produirait chez eux une sorte d'amnésie qui se prolongerait durant toute la période d'initiation, etc... Tout un chapitre de l'ouvrage du Rev. Rusillon sur Madagascar (4) est consacré à la description de ces initiations chez les malgaches. Echeverria (5) parle longuement du noviciat des devins de l'Araucanie, qui « doivent observer une perpétuelle chasteté et se soumettre à un long et pénible apprentissage, interrompu par diverses cérémonies marquant les degrés de l'initiation ». Fay-Cooper Cole du « Field Museum of Natural History », de Chicago, examine (6) les pratiques

(1) *Ouvr. cité*, p. 152-153.
(2) *Histoire générale de la Nouvelle-France.*
(3) *Mercure de France*, 1er septembre 1921, p. 322.
(4) *Le tromba* ; Les quatre grands stades, etc... (chap. VII).
(5) *Bulletin de la Société des Sciences anciennes*, décembre 1920.
(6) *American Journal of Sociology*, 1916, n° 3.

d'initiation des Thinghians, peuple occupant la partie nord de l'Ile de Luzon (Philippines) ; la candidate sorcière commence par un noviciat d'une durée de plusieurs mois... Le P. Lafitan (1) consacre plusieurs pages à décrire les phases du noviciat chez les Caraïbes ; le candidat doit passer dix ans quelquefois chez un ancien magicien avant d'être seulement admis aux épreuves... »

On a beaucoup parlé de charlatanisme dans la magie, et nous porterons dans la suite notre attention de ce côté ; mais croit-on que la pression sociale n'ait pas dû être considérable, pour amener de malheureux sujets à se prêter au dur entraînement qui leur était imposé ? Certes ce n'était pas sans péril, que des êtres débiles et nerveusement épuisés par des pratiques journalières d'auto-suggestion méthodique et d'auto-hypnotisation, se soumettaient à des jeûnes prolongés, à un isolement rigoureux, à l'ingestion de drogues ou à l'aspiration de vapeurs nocives. N'oublions pas non plus que l'éducation est onéreuse elle-même. Dans l'Amérique du Nord, les hommes-médecine sont initiés à un langage symbolique secret — pas et chants particuliers de danses — moyennant de riches honoraires, beaucoup d'application et de travail (2).

Ce qui montre encore la sollicitude du groupe à l'égard de ses magiciens, c'est le fait de l'existence d'institutions destinées à la formation de ceux-ci. Le corps sacerdotal druidique se recrutait parmi des novices spécialement adonnés à la magie, et

(1) *Mœurs des Sauvages Américains*, pp. 344, 370.
(2) Catlin. *The North American Indians*, I, p. 142, II, p. 181 (cité par L. Lévy-Brühl).

dont l'entraînement durait vingt ans. En fait, les collèges de voyants du druidisme remontaient aux temps les plus reculés : nous voulons parler de la *volupsa*, institution de Sybilles des peuples du Nord et de la Scythie.

On sait, d'autre part, le rôle essentiel que joue l'initiation dans les sociétés primitives. Or il existe une initiation supplémentaire pour les magiciens, et ce fait en dit long aussi, sur la reconnaissance officielle accordée aux praticiens de l'occulte chez ces peuples. Cette initiation, certes, s'oppose à l'initiation courante des adultes du groupe, en ce sens qu'elle revêt un caractère privé et accidentel; mais celui-ci s'explique de par la nature même des fonctions auxquelles se destinent les néophytes, de ce fait qu'il s'agit de candidats ayant été l'objet d'une préparation spéciale ; enfin il ne peut être question de cérémonies régulières, en raison du nombre réduit des intéressés. Il n'en est pas moins vrai que la conscience collective plane sur la cérémonie privée d'initiation qu'elle prône, et à laquelle son sort est étroitement lié. Si l'on ne craignait d'être accusé d'irrévérence, on irait volontiers chercher un terme de comparaison dans ces cérémonies du clergé régulier, auxquelles les profanes ne sont pas admis, mais qu'ils entourent de leurs prières.

L'analogie entre les deux sortes d'initiation est d'autre part frappante quant à l'effet obtenu : mort apparente et nouvelle naissance. Dans les tribus du Nord de l'Australie centrale, on ne permet aucun repos aux candidats pendant leur initiation ; mais on les fait se fatiguer jusqu'à l'hébétement par des marches et des stations debout. Aucun mets, aucune boisson ne sont autorisés. Quand

l'état d'étourdissement atteint son paroxysme, on peut dire qu'ils sont morts : c'est que les esprits (*iruntarinia*) qui président à l'initiation les tuent et les font renaître ensuite (1). « A la pointe du jour, un des *iruntarinia* vient à l'entrée de la caverne, et trouvant l'homme (le candidat) endormi, il le frappe d'une lance invisible. Elle perce le cou par derrière, traverse la langue en y faisant un grand trou, et ressort par la bouche. » Une seconde lance perce la tête d'une oreille à l'autre : la victime tombe morte, et elle est aussitôt emportée dans les profondeurs de la caverne (séjour des esprits).

« Là, l'*iruntarinia* enlève tous les organes internes du corps du candidat, et les remplace par d'autres tout neufs (opération identique à celle que subissent les initiés de la tribu pendant leur mort apparente)... Il revient alors à la vie, mais dans un état de folie (comme eux également)... Pendant plusieurs jours, le candidat reste plus ou moins étrange dans sa tenue et dans sa conduite, jusqu'à ce que, un matin, on remarque qu'il a peint une large bande par le travers du haut de son nez avec du charbon en poudre et de la graisse. Tous les signes de folie ont alors disparu, et l'on sait qu'un nouveau médecine-man a été admis (2). »

On rencontre des pratiques analogues dans la région du Bas-Congo : le candidat disparaît dans l'enclos des sorciers ; on le dit mort, parti pour le monde des esprits. Il reviendra longtemps après, ayant appris un nouveau langage et reçu un nouveau nom, affectant de traiter toutes choses avec

(1) L. Lévy-Brühl, *Fonctions mentales*, p. 417 et suivantes.
(2) Spencer et Gillen. *The native tribes of central Australia*, pp. 524-5. *The northern tribes*, pp. 480-4. (Cité par L. Lévy-Brühl.)

surprise comme un homme qui arriverait d'un autre monde. On pourrait multiplier ces exemples à l'infini. Tous établiraient qu' « il s'agit de faire participer les candidats à des réalités mystiques, de les mettre en communication, ou, pour mieux dire, en communion avec certains esprits. Le pouvoir du sorcier ou du shaman ne lui vient-il pas du privilège qu'il possède d'entrer en relation quand il lui plaît, par des moyens dont il a le secret, avec des forces occultes dont le vulgaire des hommes ne sait que subir l'action ? Donc, point de doute non plus sur la fin poursuivie par les pratiques dont se compose l'initiation commune des jeunes gens de la tribu. Ce sont des opérations magiques ayant pour objet de mettre les novices dans l'état d'extase, d'inconscience, de « mort », indispensable pour qu'ils participent à la réalité mystique essentielle de la tribu, à leurs totems et à leurs ancêtres. Une fois cette participation réalisée, les novices sont des membres « parfaits » de la tribu, dont les secrets leur ont été révélés. A partir de ce moment, ces « hommes complets » sont dépositaires de ce que le groupe social a de plus précieux, et le sentiment de leur responsabilité ne les quitte plus (1) ».

Il ne faudrait pas croire d'ailleurs — et ceci ajoute au caractère de reconnaissance officielle du magicien sur lequel on croit ici devoir insister — que les rites d'initiation des hommes-médecine soient toujours et partout privés. A Madagascar, l'initiation des sorciers sakalaves donnait lieu pour le moins à une cérémonie publique : « Pour passer du grade d'ampitaka (préparateur de drogues) au grade de

(1) L. Lévy-Brühl, *Fonctions mentales*, pp. 420-421.

masy (médecin), il fallait un stage de plusieurs années et quelques guérisons retentissantes. Alors le sorcier était promu « masy » en grande pompe devant le peuple assemblé (1). »

A côté de cette préparation générale, il convient de mentionner une mise en état du magicien pour chaque cas spécial. Dès l'instant, par exemple, où la cause d'une maladie est mystique — l'idée de possession dominant dans ces cas, — le diagnostic ne peut être prononcé par l'homme-médecine que si celui-ci se met en état de communiquer avec les forces occultes que l'on soupçonne d'être intervenues. Pour ce faire, l'officiant revêt un costume de circonstance enrichi d'ornements spéciaux, dont chacun a son influence propre ; il a préalablement jeûné ou s'est intoxiqué pour la circonstance et ses danses, ses incantations, achèveront de l'entrancer. C'est alors qu'épuisé, noyé de transpiration, il entrera en communication avec les esprits qui indiqueront la cause du mal et en spécifieront le remède.

Les Pythies de l'Oracle de Delphes — auxquelles il convient de revenir souvent comme au prototype des magiciennes d'antan, — étaient prises du délire prophétique sous l'influence des vapeurs émanant du sol. Épreuve douloureuse entre toutes pour la Pythie qui ne se rendait sur son trépied qu'entraînée de force par les prêtres, et ne revenait à l'état normal qu'après plusieurs jours. L'une d'elles, selon Plutarque, fut emportée évanouie et mourut peu après. L'état de transe était en outre obtenu chez les Pythies par la mastication de feuilles de laurier — la plante

(1) Mémoires de l'académie Malgache 1927. Fase. II : *Les rites du sacrifice à Madagascar*, par L. Augas, chap. VI : Initiation des sorciers sakalaves, p. 54.

d'Apollon —. Quant aux Scythes, selon Hérodote, elles ne prophétisaient que dans l'ivresse provoquée par des vapeurs répandues par certaines graines de chanvre sur des pierres portées au rouge. S'agirait du chanvre indien ou *hachich*, qui favorise puissamment en effet la dissociation psychique ? Les préparations de chanvre indien sont d'ailleurs utilisées dans le monde entier. Au Turkestan, on les renforce par la *muscarine*, alcaloïde du *muchamore* sibérien, introduit par les cosaques des postes frontières. Ce muchamore est lui-même employé à des fins divinatoires dans les rites chamanistiques du Kamtchatka. Le fait est que son emploi y donne lieu à une pratique des plus curieuses mais répugnante, au point que, par respect pour le lecteur, nous renonçons à la décrire (1). — Quant à la Coca, elle semble avoir été utilisée dans les collèges sacerdotaux péruviens au temps de la civilisation Inca, pour aider à l'émersion des facultés supranormales des prêtres de la classe des *hacuc*, qui parlaient à la divinité et expliquaient les oracles au peuple. En Australie, une solanée enivrante, le *Piluri* est fumée et mâchée dans le même but. En Afrique, le *Yohimbe* et l'*Iboga* (2) absorbés à l'état naturel ou en infusion, déterminent une folie épileptique avec paroles à sens prophétique. De même encore, les anciens Mexicains mangeaient la graine ronde du fabuleux *Ololihuqui*, grâce à quoi ils voyaient mille fantômes, — les indiens Zaparo de l'Équateur, préparent une

(1) Cf. M. A. Rouhier, *Les plantes divinatoires*, conférence faite à l'Institut métapsychique international de Paris, le 12 avril 1926. (*Conférences de* 1926, I. M. I. Paris, p. 86.) Nous extrayons de cette étude très documentée, les renseignements qui suivent sur les vertus métagnomiques des « herbes aux prophètes ».

(2) Landrin : *De l'Iboga et de l'Ibogaine.* Thèse ; Paris, 1905.

boisson d'épreuve à base de *Huanto*, plongeant dans le coma les apprentis-sorciers, qui reviendront du pays des songes avec des renseignements précieux. Citons encore l'*Ayahuasca*, — appellation provenant de la langue *quichua* (Pérou), et signifiant « la liane des songes » ou des « esprits », — qui permet de communiquer avec les âmes des morts et les esprits de la nature. Les sorciers zaparos en usent fréquemment, surtout ceux qui se livrent à des pratiques de sorcellerie médicale. Ils l'additionnent alors de *yajé*. « Lorsqu'un sorcier zaparo se rend auprès d'un malade, ce qui a toujours lieu la nuit, il ne manque pas de prendre la boisson... *mais à doses successives et non massives*. C'est ainsi que, dans son sommeil, il arrive à connaître la maladie que les esprits lui révèlent (1). » Nous terminerons cette revue des plantes métagnomigènes utilisées plus particulièrement dans la préparation immédiate des magiciens, par la mention du fameux Peyotl dont il nous a été donné de voir une pousse à l'Institut Métapsychique International. Son appellation signifie la « plante qui fait les yeux émerveillés » : une heure ou deux après l'ingestion de Peyotl en effet, si l'on ferme les yeux, on assiste à une série de visions kaléidoscopiques et de scènes les plus merveilleuses et les plus complexes. L'ivresse visuelle se complique parfois d'étranges interventions sensorielles qui déconcertent (2). Rien de surprenant à ce que certaines tribus indiennes aient vu dans ce cactus l'incarnation du dieu du Feu et de la Lumière. Il existe une véritable religion du Peyotl, particulière-

(1) Cf. A. Rouhier, *Les plantes divinatoires*, cf., cit., p. 90.
(2) Cf. A. Rouhier, *Le Peyotl*, Paris, 1926, pp. 265 à 339 ; *L'ivresse peyollique.*

ment bien conservée dans la tribu des Huichols, dont les membres qui s'intitulent *Virarika* ou prophètes, sont doués de facultés de clairvoyance dues peut-être à une habitude ancestrale de la plante. Celle-ci était d'ailleurs absorbée comme un oracle à toutes fins, au moment des opérations divinatoires.

Tous les préparatifs qui viennent d'être étudiés, lointains ou immédiats, aboutissent à une crise qui retiendra maintenant notre attention. Ici les témoignages sont particulièrement émouvants. Voici d'abord la description faite par Medhurst de la marche sur le feu, en Chine, d'un prêtre en transe de la secte de Taou : il se tenait « nu-pieds et nu-tête, et récitant avec ardeur et rapidité des prières et des paroles d'enchantement. La chaleur du feu, jointe à celle du soleil qui dardait sur sa tête, le mettait dans une abondante transpiration, et l'ensemble de son maintien dénotait une agitation extrême. Il faisait ses prières, faisait sonner une clochette (1), donnait du cor, brandissait une épée, et faisait fréquemment le tour du foyer, dans lequel il jetait divers charmes ainsi que du sel et du riz cru, afin d'engager les dieux à lui accorder leur protection. Après avoir continué une demi-heure ou plus, il fit une fois encore le tour du foyer, le frappa de son épée nue, et élevant vers le ciel des regards suppliants, il se précipita au milieu du charbon embrasé et le traversa en plusieurs enjambées. Il recommença cette épreuve une seconde, puis une troisième fois, et disparut alors dans la foule (2) ».

Chez les Karens de l'Empire Birman, « le sorcier...

(1) Nous voyons apparaître ici un accessoire essentiel des pratiques occultes.
(2) *Journal des missions évangéliques*, Paris, 1837, p. 158.

s'assied, croise les jambes et place les mains sur ses genoux ; puis il commence à s'agiter jusqu'à ce qu'il tremble de tous ses membres ; l'esprit, à les en croire, entre alors en lui et parle par sa bouche (1) ».

Chez les Zoulous, l'état de transe est désigné par le terme *isiyesi* ; c'est « un état dans lequel un homme devient légèrement insensible. Il est éveillé, mais pourtant il voit des choses qu'il ne verrait pas s'il n'était pas en état d'extase (*nasiyesi*) (2) ».

Dans l'île d'Hispaniola (Haïti), selon Gonzalvo Fernando d'Oviedo y Valder, existait un ordre de prêtres solitaires et ascétiques, connus sous le nom de « Piacès » et particulièrement versés dans la magie. Appelé en consultation, le prêtre se faisait accompagner de deux disciples, entre lesquels il s'asseyait sur un petit siège rond. Ayant bu certaine liqueur « il commençait ses conjurations, appelant à haute voix l'esprit ; après quoi, agité et furieux, il était secoué par les mouvements les plus violents... Il paraîssait ensuite plongé dans une sorte d'extase et en proie à des douleurs singulières. Pendant tout le temps que durait la lutte, l'un des disciples agitait sans cesse la petite clochette d'argent. Une fois que le prêtre avait recouvré le repos, pendant qu'il était à terre, privé de sentiment, le cacique ou un autre lui demandait tout ce qu'il désirait savoir, et l'Esprit répondait par la bouche de l'inspiré d'une manière parfaitement exacte (3)».

Terminons cette galerie par le tableau énergique où Virgile nous décrit la Sybille de Cumes dont l'esprit

(1) *Ibid.*, Paris, 1837, p. 241.
(2) Callaway, *Religion of the Amazulu*, p. 378.
(3) C. de Vesme, *Histoire du Spiritualisme expérimental*, pp. 126-127.

d'Appollon vient de s'emparer : « Cependant, résistant encore à Phébus, la farouche prophétesse se débat avec fureur dans son antre, pour essayer de rejeter de son sein le dieu puissant ; et d'autant plus le dieu fatigue sa bouche écumante et dompte son cœur sauvage ; il la presse et la dispose à sa volonté (1). »

Il nous reste à considérer les résultats de si laborieux efforts. Sur ce point, les intéressés eux-mêmes se montrent très difficiles et procèdent à l'essai des capacités supranormales à la manifestation desquelles ils se sont attachés. Chez les Indiens du Pérou, les Apaches, les Iroquois, les Hurons, les Australiens, les Maoris et les Polynésiens, on a recours à ce que nous appelons la vision dans le cristal, avec cette seule différence que le globe de cristal est remplacé le plus souvent par une calebasse pleine d'eau. Ailleurs, on fait rechercher des objets égarés.

Les magiciens « parfaits » vont jouir alors de privilèges parmi lesquels dominent des perceptions supranormales : un jeune homme-médecine australien, après les épreuves d'initiation, commence à voir des *jir* (fantômes), invisibles pour sa mère qui l'accompagne. D'autres hommes-médecine australiens, habiles en vérité, assistent la nuit à la visite que fait le soleil à l'endroit d'où il se lève le matin. Dans quantité de sociétés non-civilisées, les sorciers remarquent dans le corps et peuvent en extraire, des objets invisibles, surtout ceux qui proviennent de maléfices ; chez les Klamath de l'Orégon, les hommes-médecine ont la faculté de voir et de consulter les esprits de certains animaux ; seuls les shamans

(1) *Enéide*, VI, 77 et ss.

peuvent observer les cornes et les gros yeux de serpents qui, au dire des Tarahumaras, vivent dans les fleuves (1). Un ancien devin, converti depuis dix ans au christianisme, et se sentant près de mourir, confesse à son missionnaire, le Rev. W. M. Johnson : « Sache que, tout jeune encore, pour devenir devin, je me suis soumis à un jeûne de dix jours consécutifs, conformément à l'usage de ma tribu ; plus mon corps était affaibli par le jeûne, plus augmentait le pouvoir de mon esprit, de mon âme. En une seule vision j'embrassais une très vaste étendue de pays (2)... »

Dans ses *Missionary Travels* enfin, — car nous pourrions allonger démesurément cette liste, — Livingstone rapporte le cas du sorcier Tlapani qui, dans l'extase, entrait « en rapport avec les dieux tutélaires de la tribu » et prophètisa la destruction de deux villages, la mort de deux chefs, la sienne propre et la victoire d'un certain héros sur une tribu qu'il serait appelé à gouverner. Ces faits se réalisèrent.

Mais outre leurs facultés de clairvoyance, de divination, de communication avec les esprits, etc..., les hommes-médecine jouissent de privilèges immenses qui en font des êtres puissants, invulnérables ; tels ces magiciens du Gabon mentionnés par J. G. Frazer qui, ayant, lors de leur initiation, procédé à la fraternité du sang avec un animal donné, se voient si intimement liés à lui, que la mort de l'un entraînerait celle de l'autre. Or ce pacte passe pour procurer au magicien un grand accroissement de pouvoir.

(1) Cas rapportés par L. Lévy-Brühl, dans *Les fonctions mentales, ouvr. cité*, pp. 59-60.
(2) Cf. E. Bozzano, *Des manifestations supranormales chez les peuples sauvages*, p. 20.

Ayant trouvé un refuge pour son âme, le sorcier Fan se croit invulnérable .Et puis il est fort de son alliance avec un animal familier qui devient sa créature, un autre lui-même. C'est ainsi qu'une sorcière est associée « souvent à une espèce de serpent venimeux, quelquefois une vipère à cornes, quelquefois un serpent noir qui vit dans les bananiers ; ou bien peut-être un vautour, un hibou, ou un autre oiseau nocturne (1). »

Ce dernier trait laisse entrevoir dans la magie une pierre d'achoppement : c'est que, appelé par une collectivité soucieuse de sa propre conservation, le magicien se trouve jouir de privilèges qui, certes, le désignent pour des fonctions publiques que nous allons maintenant étudier, mais l'incitent à des abus et surtout à un détournement de pouvoir. Souvent déjà, le magicien est suspect de par ces mêmes privilèges qui portent en soi leur obstacle.

(1) *Le Rameau d'or*, p. 638.

CHAPITRE III

Le Fonctionnaire public

Ce qui montre clairement qu'à une certaine époque au moins de son évolution dans un groupe donné, la magie ne revêt pas le caractère égocentrique et antisocial que l'on a dit, c'est le fait que le magicien se présente comme un fonctionnaire public aux fonctions multiples — un fonctionnaire qui réellement fonctionne, eût dit Clémenceau !

Parfois, il n'est qu'un simple diseur de bonne aventure, pratiquant la divination par petis cailloux, fragments d'os, de verre, de poterie, etc... Relevons aussi l'usage très répandu de la baguette divinatoire. Rowley rapporte qu'un sorcier du Manganja, pour découvrir des criminels, pratiquait des passes magiques sur deux bâtons qu'il plaçait ensuite dans les paumes d'un jeune homme. Lors d'une séance, « tout à coup les bâtons commencèrent à s'agiter violemment dans les mains du jeune homme ; puis ils le forcèrent à tourner vertigineusement, comme s'il était devenu fou ; enfin ils lui échappèrent pour aller rouler aux pieds de la femme d'un chef, qui fut aussitôt dénoncée comme coupable ». Duff Mac Donald, décrivant les pratiques magiques usitées chez les Yaos, remarque : « Le

sorciers remettent à un homme un bâton, qui se met bientôt en mouvement comme s'il était animé, et entraîne enfin celui qui le tient, vers l'habitation du voleur ou du criminel... » Le Docteur Codrington trouva, dans la Mélanésie, un usage analogue ; là, on croit explicitement que les bâtons sont mûs par des « esprits ». Le magicien et une autre personne tiennent le bâton, chacun d'un côté, en demandant quel est l'esprit qui tourmente le consultant. Quand on nomme l'esprit de qui vient l'obsession, le bâton s'agite violemment. « Chez les Zoulous, un sorcier appelé Unomantshintshi..., opérait au moyen d' « Umabakula », c'est-à-dire de baguettes dansantes qu'il décrit ainsi : « Si elles veulent dire *non*, elles « se laissent tomber immédiatement ; pour répondre « *oui*, elles se soulèvent et dansent beaucoup ; « elles sautent enfin sur le consultant. Elles se fixent « à l'endroit où cette personne est malade, et ainsi « localisent l'affection. Si c'est à la tête, elles sautent « à la tête... Nous attachons plus de foi à Uno- « mantsintshi qu'aux devins. Mais il y a peu « d'hommes qui aient l'Umabakula (1). »

Les Grecs au temps d'Homère sont convaincus que les dieux font connaître aux hommes leurs volontés. Parfois signes naturels et prodiges s'adressent à des hommes que les dieux honorent de leur bienveillance. Le dieu condescend aussi à se faire voir du héros. Quelquefois pourtant, il faut avoir recours, en raison de l'obscurité des signes, à ces devins dont font mention l'Iliade et l'Odyssée. Dans la suite, les arts divinatoires prendront une extension considérable dans la civilisation des grecs.

(1) Cas rapportés par Andrew Lang, *The Making of Religion*, pp. 147-151.

Au premier livre des *Mémorables*, Xénophon s'attache à disculper Socrate de l'accusation d'impiété portée contre lui, et le montre pratiquant toutes les formes de la divination : par les oiseaux, les songes et les oracles ; mais à côté de ces pratiques, il y a chez lui l'idée d'un génie familier avec qui l'on peut communiquer d'âme à âme, le démon.

Si influents qu'ils soient, les devins ne sont pourtant pas libres de tout soupçon : on les sait préoccupés de biens matériels ; on les dit menteurs ; on a déjà peur d'eux et l'on se venge de la terreur qu'ils inspirent en les injuriant. Dans *Œdipe-Roi*, Jocaste dénonce dans les devins des artisans de mensonge et déclare que Tirésias est à la solde de Créon. Dans *l'Anabase*, le pieux Xénophon lui-même nous conte qu'au cours du sacrifice pratiqué à la veille d'une bataille, alors qu'il était à la tête des Dix Mille, il fut pris de soupçon à la vue de présages défavorables ; il fit donc recommencer sous ses yeux le sacrifice pour se rendre compte que nulle supercherie n'en avait altéré les résultats.

Ainsi, même pour la claire logique du Grec, en dépit d'une certaine méfiance, les pratiques divinatoires tiennent une large place dans la vie. La foi aux songes ne fera que se développer ; quant à celle qui accrédite les oracles, on a dit plus haut son importance.

Nous ne mentionnerons que pour mémoire l'invincible foi des Romains en ces multiples formes de divination que constituent l'observation du vol des oiseaux, l'examen des viscères, etc...

A la divination peut se rattacher l'astrologie, pratiquée depuis les temps les plus reculés, par les Égyptiens et les Chaldéens ; elle devait s'ajuster

à la Cabbale et à la science expérimentale des Arabes, particulièrement habiles dans la connaissance des astres.

Pour les Anciens, le Soleil, la Lune, Mercure, Vénus, Mars, Jupiter, et Saturne, — se meuvent dans un ciel d'étoiles fixes, parmi lesquelles douze constellations forment, dans la sphère céleste, la large ceinture du Zodiaque : le Bélier, le Taureau, les Gémeaux, le Cancer, le Lion, la Vierge, la Balance, le Scorpion, le Sagittaire, le Capricorne, le Verseau, les Poissons. La voûte du ciel présente ainsi divers aspects dont l'interprétation constitue la base de l'astrologie. Celle-ci faisait enfin entrer en ligne de compte les maisons astrologiques, correspondant d'une part à un douzième du Zodiaque et de l'autre à une phase spéciale de la vie humaine. D'où la complication de l'horoscope, art qui alla se perfectionnant, mais dont les rudiments sont pratiqués très tôt par des magiciens non spécialisés dans cette branche. C'est ainsi qu'à Madagascar, avant l'introduction du Zodiaque arabe, une sorte de calendrier naturel se contentait de distinguer : *Asaramangilsy*, la lune du froid, *Valravalra*, la lune des averses, etc... mais par la suite on en vint à partager l'année en douze lunes. Les lunes contraires, c'est-à-dire dans le prolongement l'une de l'autre dans le tableau d'horoscope, devaient être évitées. Ces représentations entraînèrent à des actes révélateurs d'une foi intense ; c'est ainsi que la reine Ranavalona Ire, née sous la troisième lune *(Adizaoza)*, fit périr les enfants nés sous la neuvième lune *(Alakaosy)* qui lui était contraire. S'étant ainsi mise en règle avec le système d'astrologie hérité des Arabes, elle revint elle-même, pour plus de sûreté, à l'ancienne coutume

du pays, que le Roi Radama Ier avait abolie !

La distribution de la maison imérinienne est établie d'après l'astrologie : c'est ainsi que l'angle nord-est se trouve sous le signe de la première lune, l'*Alahamady*, la plus puissante et la plus propice, celle qui préside au destin royal.

De l'astrologie participent les notions si répandues d'époques propices ou funestes, de jours fastes ou néfastes ; aussi voyons-nous à Madagascar le devin consulté, non seulement quant à l'emplacement à adopter pour l'édification d'une maison, d'un parc à bœufs, d'une pierre sacrée, l'établissement d'un cimetière, mais aussi quant au moment où doivent commencer les premiers travaux et où doit avoir lieu l'inauguration de la demeure nouvelle. Selon le *Tantara ny Andriana* (1), on ne fondait les villages royaux que sous le signe de la lune *Alahamady*, la consécration de la pierre sacrée *(Valomasina)* qui en marquait l'emplacement, appartenant au devin. On nous objectera peut-être qu'il y a ici division du travail et que l'on distingue déjà entre l'astrologue proprement dit, l'homme-médecine et le sorcier. — A un stade avancé d'évolution, oui ; et nous verrons par la suite l'importance capitale de ce fait — mais dans des temps plus reculés, non : la fondation de villages s'accompagne en effet de sacrifices (2) ; la construction d'une maison est précédée de rites d'exorcisme, de prières aux ancêtres ; en outre, les rites de consécration et d'inauguration terminés, le trou du poteau central de la case est

(1) R. P. Callet, p. 53.

(2) La fondation de villages en général donnait lieu à des immolations de béliers, disent les *Tantara sy Fomban-drazana* (recueillis et rédigés par Rabezandrina, mieux connu sous le nom de Rainandriamampandry), p. 92.

arrosé du sang d'un coq rouge ; les constructions royales donnent même lieu à *sacrifices humains ordonnés par les devins*, ou tout au moins à des sacrifices de substitution (1). Il y a enfin installation de fétiches protecteurs, elle-même accompagnée de sacrifices (2).

Originairement, les pratiques mystiques relatives à la consécration et à la fondation de maisons, villages, emplacements divers sont donc inextricablement enchevêtrées ; ce n'est que plus tard que l'on assistera à une spécialisation de l'astrogue, du sacrificateur, de l'exorciseur, du médecin..., et du sorcier proprement dit. Mais il y a plus : en analysant les représentations qui semblent originairement contenues dans les anciennes pratiques d'astrologie, on relève non seulement des signes à interpréter, mais des influences à maîtriser. Ces dernières seront, par certains côtés tout au moins, sous le contrôle des magiciens. Des participations très étroites s'établissent ainsi entre les données de l'astrologie et les nécessités du sacrifice. A Madagascar, le rouge était couleur de la première lune Alahamady dont nous venons de parler ; par suite, c'était la couleur de ceux qui étaient nés sous son signe, en particulier des rois ; elle fut en effet monopolisée par la royauté. D'où provient cette association ? Un indigène particulièrement éclairé l'explique ainsi : « Ralambo, le vrai fondateur de la monarchie mérinienne, est né sous l'augure de cette lune avide de sang. Le destin avait donc soif de rouge, il fallait le satisfaire, sinon il prendrait le rouge chez l'homme, c'est-à-dire

(1) Cf. Alf. Grandidier, *Ethnographie de Madagascar*, vol. 4, t. I.
(2) L. Aujas, *Les rites du sacrifice à Madagascar*, pp. 47-49.

le sang où réside la vie, et frapperait le pays de malheur. » De là, les hécatombes du *Fandroana* (nouvel an en Imérina), de là « l'origine de la terre rouge répandue au seuil de la porte, aux quatre coins de la maison et autour des piliers soutenant le faîtage. Cela explique également pourquoi le rouge dominait dans la salle où se célébrait la fête royale et c'est là la clef du mystère des panaches de roseaux rougis au sang et suspendus à la porte (1) ». Quant au *faditra*, — offrande aux fins d'exorcisme, — ordonné par le devin à ceux qui sont nés sous cette lune, il en conjurera le trop violent destin, par une abondance de rouge : on emploiera le *songosongo*, euphorbe à fleur rouge ; le *nato*, écorce fournissant la teinture rouge, des perles ou de l'étoffe de même couleur. Voilà qui contribue à nous faire comprendre qu'en fait, l'indifférenciation constatée dans les fonctions de magicien, procède d'une étroite liaison des participations mystiques impliquées dans la synthèse des représentations collectives.

Disposant, en un sens, de la lune et de ses influences, le magicien est aussi, dans certaines sociétés, maître du soleil qu'il fait se lever. En Nouvelle Calédonie, quand il désire le faire briller, il va lier au cimetière une botte de plantes mélangées de coraux, y ajoute deux boucles de cheveux coupées d'un enfant vivant, de sa propre famille, ainsi que deux dents de toute une mâchoire enlevée à un ancêtre défunt. Ensuite, il grimpe sur une montagne dont le sommet s'éclaire aux premières lueurs de l'aurore ; il y place trois sortes de branches flanquées d'une branche de corail sec, sur une pierre plate, puis suspend la botte

(1) *La signification religieuse du Fandroana*, p. 44.

de charmes au-dessus de la pierre. Le lendemain, à l'heure où le soleil se lève, il met le feu au dit paquet. Tandis que la fumée ondule, il frotte la pierre avec du corail, invoque les ancêtres et apostrophe l'astre (1). Les rites de maîtrise magique du soleil s'accompagnent aussi de sacrifices : attachant un sens littéral au mythe du char du soleil tiré par des coursiers, les Spartiates, les Perses et les Massagètes pratiquent des offrandes de chevaux ; chez les insulaires de Rhodes, on jette les pauvres bêtes à la mer à l'heure où l'astre semble s'y noyer. Ce qui tendrait à montrer l'ancienneté des rites de maîtrise magique du soleil, c'est l'indifférenciation qui se révèle dans leur pratique : ce ne sont pas seulement les magiciens, mais parfois tous les membres de la tribu qui y participent : chez de nombreuses peuplades primitives, par exemple en nouvelle Guinée, les indigènes jettent des pierres à l'astre trop paresseux, pour hâter sa course ; en Australie, chez les Esquimaux, chez les Péruviens des Andes, on l'arrête en cas de besoin (2). Le professeur Alexandre Westphal, dans un ouvrage d'ailleurs très remarquable, se donne beaucoup de mal pour justifier au regard de la raison, le geste de Josué : « ... le verbe *daman*, employé dans l'apostrophe au soleil et à la lune (3), écrit-il, signifie proprement : rester bouche bée, être frappé de stupeur, se tenir immobile de saisissement. Il est donc probable que le chant primitif, composé en l'honneur de cette miraculeuse délivrance, invitait poétiquement le soleil à suspendre

(1) J. G. Frazer, *Le Rameau d'or*, p. 73.
(2) *Ibid.*, p. 74.
(3) Soleil, arrête-toi sur Gabaon
Et toi, lune, sur la vallée d'Agalon !...

sa course, non pour prolonger la journée, mais pour marquer sa surprise, son émerveillement.

Ainsi, c'est par un malentendu tout à fait explicable que l'invocation très naturelle (1) de Josué : Soleil, et toi lune, demeurez confondus devant un tel spectacle ! « se trouverait avoir fourni à l'histoire ancienne son plus prodigieux miracle, et à la théopneustie moderne le *chibboleth* de la vraie foi (2) ». Or, il n'y a pas ici de « miracle » a expliquer d'une façon ou d'une autre : arrêter le soleil était, pour Josué, la chose la plus naturelle de son monde, et bien d'autres l'avaient réalisée avant lui !

Allant de pair avec la maîtrise magique du soleil, celle des météores. Dans un travail paru vers 1670 (3), le docteur de La Martinière exalte les Lapons, presque tous sorciers, passés experts en l'art de la magie et qui, entre autres privilèges, jouissent de celui de disposer des vents qu'ils vendent aux navigateurs. Par exemple, pour dix *Kroner* et une livre de tabac, le principal « nigromancien » attache à un coin du mât antérieur d'un bateau, un lambeau de voile présentant trois nœuds. Chaque fois que le vent fait besoin, il suffit de défaire un nœud. Les marins dont on nous conte la mésaventure firent tant et si bien

(1) Les invocations de ce genre, — où le ciel, la terre, les astres, les éléments sont invités à écouter, à frémir, à regarder, à donner une marque d'intérêt à l'œuvre de Jéhovah dans le monde, — abondent dans la littérature poétique de l'Ancien Testament : Cieux, écoutez... Terre, prête l'oreille... Iles, écoutez-moi... Abîmes, retentissez d'allégresse... Arbres des forêts, éclatez en cris de joie... Entendez montagnes !... Les montagnes sautèrent comme des béliers, les collines comme des agneaux... Que les fleuves frappent des mains, etc., etc. Cf. Esaïe, 1, 44, 49. Ps. 114, 118, etc. (note du Professeur A. Westphal).

(2) A. Westphal, *Jehovah*, Les étapes de la révélation dans l'histoire du peuple d'Israël, pp. 245-246.

(3) *Voyages des Pays septentrionaux* (4 vol).

qu'en dénouant le troisième nœud il déchaînèrent une tempête ! La maîtrise magique du vent a été prêtée aux sorciers finlandais, à ceux des Shetland, de Lewis et de l'île de Man ainsi qu'aux magiciens de Laponie. Quant aux Motumotus de la Nouvelle-Guinée, ils croient que « les tempêtes sont envoyées par un sorcier Oiabu ; il a pour chasse-vent un bambou qu'il ouvre à son gré (1) ». Bel exemple, en vérité, de la confusion originale entre Religion et Magie : des sorciers partagent avec le fils de Jupiter et de Ménalippe, un pouvoir qui fut un des titres de gloire de la mythologie gréco-romaine !

Le magicien manquerait gravement à ses fonctions publiques, s'il ne disposait de la pluie : il régularise donc le débit de l'eau céleste, en se basant sur le principe désigné par J.-G. Frazer sous le nom de magie homéopathique : pratiques d'aspersions d'eau ou simulacres de nuages pour produire la pluie, — recours à la chaleur et à la dessication pour amener la sécheresse. En Imérina, on immolait une vache pleine (*omby be rano* = avec beaucoup d'eau) pour faire pleuvoir. En temps de sécheresse, on consultait le fétiche Rafiringa, que l'on plongeait dans l'eau après l'avoir pris dans un nœud coulant (2). Pour arrêter la pluie, on retirait de l'eau le fétiche que l'on mettait à sécher. Des pratiques analogues se sont généralisées aux peuples européens : dans tel village russe, trois hommes pénètrent dans un bois sacré et grimpent sur des sapins ; l'un imite le bruit du tonnerre en frappant sur un chaudron ou un tonnelet ; un autre imite les éclairs en produisant

(1) J. G. Frazer, *Le rameau d'or*, p. 76.
(2) *Tantara ny Andriana*, p. 180.

des étincelles de deux tisons ; le troisième, qui est le faiseur de pluie proprement dit, asperge les alen tours avec un fagot de brindilles trempées dans un vase plein d'eau. Les Arabes nomades allument un brandon qu'ils aspergent pour l'éteindre ; les Sulkas de la Nouvelle Bretagne plongent dans l'eau des pierres préalablement rougies au feu. En Australie septentrionale, c'est un bâton de bois vert chauffé qu'on lance à contre vent. Semblables manières de faire sont relevées en Nouvelle-Guinée, chez les Omahas de l'Amérique, chez les Natchez, dans l'Angoniland central, etc. (1).

Mais le magicien ne s'en tient pas à ces fonctions transcendantes : le voici qui participe maintenant aux occupations quotidiennes de son groupe, la pêche et la chasse. A la vérité, les fonctions de pêcheur et de chasseur sont des plus anciennes que l'on puisse imaginer chez l'homme poussé par le besoin de nourriture. Le fait qu'elles restent longtemps des opérations mystiques et qu'elles se déroulent dans des groupes indifférenciés, nous fait comprendre que le rôle de magicien ne s'y soit pas toujours dessiné au moment considéré par l'anthropologie. On y voit souvent officier un chef occasionnel — les chefs ayant été sans doute parmi les premiers magiciens, ainsi que nous l'avons dit au cours du chapitre premier.

Dans la Nouvelle-Guinée britannique, les préparatifs pour la pêche du dugong s'ouvrent par la désignation d'un chef qui devient dès lors *belaga* (sacré) ; mais chez les Ten'a (Dènès) du fleuve Yukon, c'est un homme-médecine qui « au moment où la pêche

(1) J. G. Frazer, *Le rameau d' r*, pp. 59 à 72.

va commencer, est censé se rendre, sous la glace, au pays où les saumons, en grandes bandes, passent l'hiver, évidemment pour s'assurer de leurs bonnes dispositions ». En Malaisie, « chaque bateau qui prend la mer a été soigneusement « médeciné », on a eu recours à maintes incantations et autres pratiques magiques... Après chaque prise, le bateau est balayé par l'homme-médecine avec une touffe de feuilles que l'on a préparées dans des cérémonies mystiques, et que l'on a apportées exprès sur la proue (1) ».

Pour la chasse comme pour la pêche, il y a préfiguration des scènes qui assurent le succès de l'opération, et rites de conciliation du gibier. Chez les Sioux, l'un des principaux hommes-médecine, revêtu d'une peau entière d'ours, participe à la danse dite : des ours, qui a lieu plusieurs jours de suite avant le départ. Le gibier tué, il convient de rétablir « les relations normales entre le groupe social dont le chasseur fait partie et le groupe auquel la bête tuée appartient ». En Afrique équatoriale, avant que le *manga* (espèce de lamentin) soit dépecé, le « docteur » accomplit quelques rites sans doute destinés à effacer le meurtre, à éviter la vengeance des animaux de même espèce que la victime (2).

Dans les sociétés non-civilisées, le groupe se sent continuellement sous la menace d'influences mystiques dangereuses : esprits de la nature, âmes irritées des ancêtres susceptibles de causer la maladie, le malheur, la mort... Nous ne faisons que mentionner ici cet état de choses, qui retiendra longuement

(1) Cas rapportés par L. Lévy-Brühl in *Les fonctions mentales*, pp. 277-278.
(2) Cf. L. Lévy-Brühl, *Les fonctions mentales*, pp. 262-275.

notre attention par la suite. Il nous fait comprendre quel rôle important de protection il vaut au magicien, grand maître des rites d'exorcisme. A Madagascar, par exemple, le sorcier se trouve de la sorte opérer dans toutes les circonstances de la vie — dès avant la naissance même, pour l'imposition aux futurs parents, de tabous qui écarteront tout danger de la femme enceinte, permettant *ipso facto* à l'enfant de bien venir. L'action de faire disparaître le sortilège ou la cause mystique d'une maladie, s'exprime par la locution *manala faditra*. Les intermédiaires utilisés dans l'exorcisme *(tolo-paditra)* sont des plus variés : herbes, copeaux de bois, cendre blanche du foyer, — parfois des animaux sacrifiés : coq rouge ou mouton présentant une tache blanche à la tête. Le misérable dénué de tout qui, dans son dénuement, n'a rien à jeter qui s'incorpore le mal et l'emporte, se gratte la peau afin d'en détacher au moins quelques pellicules qui sont alors désignées par le terme *ovana*. On dit d'un homme qu'il est *fadiranovana*, s'il ne peut donner au titre de *faditra* que les saletés de son corps. Celui de qui l'on parle comme étant *tsy* (pas) *mifaditrovana*, est le sans-cœur qui ne consentira aucun *faditra* pour autrui, même de son *ovana*. Nul ne doit s'interposer au cours du *faditra*, faute de quoi serait annihilée toute suite favorable de l'opération (1).

Au fait, c'est le *mpitsikidy*, ou sorcier, qui choisit son *faditra*, et ses prescriptions sont des plus compliquées, ce qui ajoute à son caractère de fonctionnaire indispensable. « Ainsi, en cas de sortilège provenant

(1) Cf. Un article très documenté du vieux malgache Andriamifidy, intitulé *Ny hevitra malagasy*, dans la revue *Mpanolo-Tsaina* Tananarive, 1905 (en malgache).

d'une maladie ou d'un malheur, il ordonnera de prendre un « *lamba sampano* », autrement dit une étoffe qui servira à conjurer le mal ; puis une citrouille intacte, c'est-à-dire non percée ; puis encore une espèce d'herbe *(ahi-dratsy)*, un citron vert, une banane verte, une pierre qui barre la route, de la terre argileuse, un bois tordu, une liane grimpante (1). »

Il est à peine besoin d'ajouter que chaque élément utilisé par le magicien a une valeur symbolique. Dans la cérémonie du *fati-dra*, ou serment du sang, on utilise sept touffes d'herbe, des sauterelles dont on a tordu le cou, de la bouse de génisse dont la mère est morte *(tainomby very reny)*, de l'eau d'une source qui se tarit, de vieux ossements et un fusil. Le tout est déposé dans un van avec une sagaie sans fer plat. L'officiant présente alors ceux qui vont pratiquer l'échange du sang, en spécifiant la valeur mystique des éléments qui viennent d'être énumérés : les sept touffes d'herbe impliquent qu'en cas de violation du serment, le parjure mourra sept fois ; les sauterelles signifient que le parjure aura comme elles le cou tordu. La génisse sans mère veut dire que le parjure n'aura pas de postérité. Sa vie d'ailleurs se desséchera comme la source dont l'eau se tarit. Les ossements montrent que celui qui trahira sa promesse verra ses os dispersés et privés de sépulture, ce qui est, à Madagascar, le châtiment suprême. On dit de ceux qui sont ainsi exclus du tombeau de famille, qu'ils sont *very taolan-doha* (dont les os de la tête sont perdus) ou *niely taolam-balo* (ayant répandu leur huit os). Quant au fusil, il constitue une

(1) L. Aujas, in *Mémoires de l'Académie malgache*, fasc. II, 1927.

menace de mort dans un combat, le corps étant la proie des faucons et des aigles. Enfin la sagaie sans fer plat implique également la mort en cas de trahison du pacte (1).

Ainsi le magicien prend figure d'ordonnateur, désignant non seulement les éléments indispensables lors des cérémonies essentielles à la vie du groupe, mais le lieu des sacrifices, la nature des victimes — ce qui se vérifie depuis les sacrifices humains de la préhistoire, jusqu'aux sacrifices des prémices de toutes choses aux chefs, aux rois, aux dieux.

Pourtant, le magicien ne peut être partout à la fois. Qu'à cela ne tienne : il fabriquera des amulettes que chacun pourra emporter avec soi dans ses entreprises les plus variées.

Le missionnaire Dove, stationné dans l'île Macarthy, près de la Gambie, sur la côte occidentale, donne en 1836 l'exemple d'un marchandage horrible, qui nous montre intimement unis, le culte des amulettes et la pratique des sacrifices : « Vous devez savoir qu'un prince mahométan, dans ces contrées, ne va jamais à la guerre, ou n'entreprend jamais quelque affaire importante, sans faire venir le Buscherin ou sorcier, pour lui demander de lui faire, dans ce but, un grigri ou sacrifice. Il doit quelquefois donner pour ce grigri dix dolars, ou bien le même nombre de chevaux, ou bien encore de l'ivoire ou de l'or. Il n'y a que quelques semaines que le chef dont il vient d'être fait mention, envoya des messagers à Wooley, chargés de lui amener le Buscherin, afin qu'il lui fît un grigri, qui éloignât la guerre de son

(1) Une partie des renseignements qui précèdent, relatifs au *fati-dra*, est empruntée au Rev. J. Sibree : *Coutumes sur le Fatidra* in *Malagasy Customs.* Antananarivo Annual, 1897.

territoire. Le Buscherin lui dit qu'il ne pouvait satisfaire à son désir s'il ne lui donnait pour sa peine dix esclaves et cinq chevaux. Le salaire lui fut aussitôt compté ; et quels pensez-vous que furent les moyens mis en œuvre ? Je tremble de le dire : Deux trous furent creusés dans la terre près du fort de Kimmington, ayant deux pieds de profondeur, et à la même distance à peu près l'un de l'autre. Puis on fit choix d'une jeune fille de douze à treize ans ; on l'amena sur la place ; l'on fixa ses pieds dans les trous, malgré les lamentations de la mère et les cris déchirants de la victime ; et tandis que quelques hommes apportaient de la terre glaise, d'autres étaient occupés à en entourer, jusqu'au dessus de la tête, le corps de la jeune fille, qui fut enterrée vivante (1). »

A quel point ne semble-t-il pas impossible, dans de telles conditions, de tracer une ligne de démarcation entre ce qui revient en propre à la religion et à la magie ? La tentative de E. Durkheim, en tant qu'elle se base sur une telle discrimination dans les rites magico-religieux, semble ne pas accorder assez à la complexité des données. Mais il y a plus : on sait que, dans la divination, ce sont souvent les esprits des ancêtres qui s'expriment par la bouche du devin. Or, fétiches et charmes ont au fond la même origine, ce dont font foi les contes populaires : ce sont des intermédiaires entre les hommes et les Esprits. Le magicien n'étant lui-même qu'un intermédiaire inspiré, connaît à la longue une recrudescence de ce pouvoir dont il est dépositaire : du fait de la complication et du caractère

(1) *Journal des missions évangéliques*, Paris, 1836.

extrêmement minutieux des rites de préparation des amulettes, l'irremplaçable fonctionnaire voit s'accroître son rôle. Peu de personnes en effet, à l'exception des initiés, sont capables d'accomplir les rites, « d'autant plus que la moindre infraction aux règles édictées par les sorciers ou par la tradition, entraîne des sanctions redoutables et à tout le moins l'inefficacité des amulettes.

« Quelques exemples suffisent à montrer la minutie de ces rites. Les végétaux constitutifs des ody doivent presque toujours être recueillis certains jours et à de certaines heures ; tantôt ce sont des brindilles ou des bouts de branches, tantôt des feuilles ou des racines. Elles ne doivent pas être prises indifféremment au nord ou au sud, à l'est ou à l'ouest, mais bien dans une direction déterminée d'avance et avec des gestes rituels. Il faut que certaines soient arrachées et non coupées, ou coupées avec un instrument de bois et non de métal...

« Il faut aussi, pour recueillir les éléments des ody, remplir certaines conditions particulières relatives au fady ou interdictions, par exemple, avoir encore son père ou sa mère vivants, ou n'avoir pas mangé tel ou tel aliment défendu, ou n'avoir pas eu de rapports avec une femme depuis un certain temps.

« Les plantes diverses qui constituent l'ody, doivent être soit taillées en une forme déterminée d'avance, soit râclées avec une pierre, ou grattées avec un couteau, et dans un ordre réglé par la tradition.

« La forme générale à donner à l'ody, la matière ou la couleur des étoffes dans lesquelles on l'enveloppe, du fil avec lequel on l'arrange en chapelet, de la corne en laquelle il doit être inclu, ne sont pas indif-

férentes. Les invocations à prononcer sont réglées d'avance et, si l'on change un mot, on risque de compromettre la vertu de l'amulette (1). »

L'index alphabétique des ody colligés par Charles Renel contient un millier de noms d'amulettes. L'auteur déclare modestement qu'il s'est borné à citer les espèces les plus communes. En voici le sommaire, à titre d'indication :

A). — ODY TSARA (bons)

I. — Ody pour la conservation de la vie

1° Contre les maladies ou blessures (75 espèces) ;
2° Contre les morsures ou piqûres des petits animaux, surtout des insectes (13 espèces) ;
3° Contre les maladies causées par les esprits (11 espèces) ;
4° Contre les maléfices des sorciers (32 espèces) ;
5° Contre les accidents ou maladies provenant de la violation de tabous (6 espèces) ;

II. — Pour la protection du riz

6° Contre les intempéries (22 espèces) ;
7° Contre les animaux (9 espèces) ;

III. — Ody pour la défense de l'homme et du clan

Pour la protection de la maison et du village :
8° Contre les ennemis, les fusils, les sagaies (39 espèces) ;
9° Contre les voleurs (5 espèces) ;

(1) *Les amuettes malgaches*, Ody et Sampy, par Ch. Renel — in Bulletin de l'Académie malgache, — Nouvelle série, t. II, 1915, p. 139.

10° Contre les animaux dangereux (16 espèces) ;
11° Contre l'incendie (6 espèces) ;

IV. — Ody de richesse et de chance

12° Acquisition et conservation de la richesse en général (18 espèces) ;
13° Fécondité des animaux ; accroissement des troupeaux (11 espèces) ;
14° Fécondité des femmes ; accroissement des familles (22 espèces) ;
15° Chance et réussite (43 espèces) ;
16° Ody à l'usage des voleurs (10 espèces) ;
17° Ody pour retrouver les objets perdus ou volés (8 espèces) ;
18° Pêche et chasse (9 espèces) ;
19° Conservation du pouvoir royal (23 espèces) ;

B). — ODY RATSY (mauvais)

V. — Maléfices pour causer la maladie

20° Ody pour faire mourir de mort subite ou rapide (20 espèces) ;
21° Ody pour faire mourir de mort lente (11 espèces) ;
22° Ody pour rendre malade (21 espèces) ;

VI. — Maléfices d'amour

23° Ody pour s'attirer ou se conserver les faveurs de personnes de l'autre sexe (11 espèces) ;
24° Ody pour se débarrasser d'un rival ou d'une rivale (6 espèces).

Au sujet des maléfices mentionnés ci-dessus, il est très intéressant de noter qu'ils sont pratiqués par le moyen du sorcier, *sur commande*. Lorsque

plus tard, la spécialisation du travail dans la magie aura eu pour résultat la mise à l'index du jeteur de sorts, génie du mal, il conviendra de rappeler que cet aspect de la magie a été voulu par le groupe, soucieux de protection ou de vengeance. Le « méchant sorcier » sera condamné par ceux-là mêmes qui auront développé cette faculté chez son ancêtre, le magicien fonctionnaire public. Les Ponce-Pilate ne manquent pas plus à la magie qu'à la religion, et il y a là sans doute un autre point de rapprochement entre les deux.

Le magicien fonctionnaire public gagne très largement sa vie, particulièrement en ce qui concerne le trafic des amulettes. Des tarifs sont fixés, que connaissent les intéressés. Il existe d'abord une rémunération en espèces, qui varie à Madagascar de quinze centimes à cinq francs dans les circonstances courantes, de cinq à cent francs dans les cas exceptionnels. Les « livraisons en nature » croissent dans les mêmes proportions : au dire de Drury, un roi Antandroy paya de deux vaches et de leurs veaux, une amulette destinée à la protection de ses ruches. Dans certains cas, il y a lieu à versement d'arrhes, le solde étant payé seulement en cas de succès. C'est ce qui se passe par exemple en cas de maladie à faire cesser ou à produire. Le magicien reçoit aussi des offrandes au moment des récoltes qu'il a contribué à protéger. Ses fonctions publiques gagnent en importance et leur rapport augmente dans la même proportion, si au lieu de simples amulettes il s'agit d'amulettes en chapelet, fétiches de la tribu. On passe insensiblement du gri-gri individuel à l'idole tribale, objet d'un culte, et à la garde de laquelle sont préposés des gardiens : « Ce qui dis-

tingue le sampy (idole) des ody (charmes) vulgaires, c'est la diversité et presque l'universalité de ses attributions : il n'est pas bon seulement pour un cas particulier, mais il est efficace pour toutes espèces de choses, en conservant toutefois une spécialité qui rappelle et décèle son origine. Cette efficacité provient quelquefois de ce que le sampy est un chapelet d'ody ou de ce que son attirail renferme quantité d'ody divers, dont les vertus réunies constituent la vertu supérieure de la grande Idole (1). » Nous voici de nouveau sur un terrain mouvant, où il est difficile de départager magie et religion.

Les revenus mirifiques des magiciens incitent ceux-ci à exploiter les privilèges dont ils jouissent, pour des fins personnelles. Ces fonctionnaires n'ignorent ni les abus ni la vénalité ; quelquefois ils consentent à des fraudes, comme ce sera le cas lors de l'administration de l'ordalie : moyennant tel versement l'ordonnateur saura réduire la proportion de noix de tanguin, jusqu'à la rendre inoffensive... Nous n faisons que signaler, pour l'instant, ce penchant qui contribuera au discrédit de la magie.

Amulettes et idoles sorties des mains du sorcier agissent, comme il a été dit, parce que le magicien en fait des récepteurs et des transmetteurs de la puissance émanée des Ancêtres : « C'est eux qu donnent la vertu efficace aux amulettes de toutes sortes tirées des plantes et qui tiennent une place si importante dans la vie des indigènes : l'Esprit des Ancêtres réside dans les arbres auxquels on emprunte les éléments essentiels des *ody* et des

(1) Ch. Renel, *Les amulettes malgaches*, p. 213.

sampy ; et les morts ou les *Zanahary* viennent révéler aux vivants, par le rêve ou l' « Obsession », les talismans employés dans chaque circonstance (1). » Ainsi les fonctions sociales du magicien trouvent leur couronnement naturel dans l'établissement des relations entre le groupe et ses morts.

Chez les Baganda de l'Afrique centrale, le rôle du prophète ou médium est d'être inspiré de temps à autre par le monarque défunt ; il se prépare à ses fonctions sacrées en buvant de la bière et du lait dans le crâne du roi. L'inspiration prophétique est amenée par une ou deux pipes de tabac du pays. Le roi vivant peut ainsi consulter ses prédécesseurs sur les affaires d'État (2). Dans la Rhodésie septentrionale, les prophétesses possédées par l'âme d'un chef mort se barbouillent de farine à la fois pour attirer l'attention et pour se sanctifier. Alors au cours de danses effrénées, elles psalmodient, accompagnées du tam-tam. Prises d'un religieux délire elles tombent à terre où leur mélopée inarticulée est interprétée par le sorcier. Chez les nègres de langue Eoué du Togo méridional, le prêtre, après avoir reçu des offrandes, se retire pour évoquer l'âme qui leur parle du monde d'en haut, et leur dit à quel maléfice elle doit la mort (3).

Des évocations analogues se retrouvent à Noukahiva, l'une des îles Marquises où une prêtresse joue le rôle de médium. Chez les Kayans de Bornéo, si des contestations s'élèvent au sujet d'un héritage,

(1) Ch. Renel. *Ancêtres et Dieux* in Bulletin de l'Académie malgache. Nouvelle série, t. V, 1920-1921, p. 171.
(2) Sir James George Frazer, *Le Folklore dans l'Ancien Testament*, édition abrégée avec notes. Traduction E. Andro, p. 262.
(3) *Le Folklore dans l'Ancien Testament*, p. 263.

le sorcier ou la sorcière en appellent au défunt. Chez les Batak du centre de Sumatra, le médium imite les manières du mort à en attendrir la famille. Les défunts sont consultés pour tous soins journaliers ou accidents graves. Même pratique chez les Esquimaux du Labrador et de l'Alaska ainsi qu'en Chine, par l'intermédiaire d'esprits familiers qui sont aux ordres des sorcières (1).

L'imitation des manières du mort fait aussi partie de simulacres symboliques qui semblent destinés à faciliter la communication. Chez plusieurs tribus du Canada, chez les Samoyèdes, les Australiens, les Esquimaux, il est d'usage d'entourer tout le corps du sorcier avec une grosse liane ou tout autre sorte de lien, de manière à le mettre dans la condition d'une momie. M. Lang suppose que cet usage tend à placer le voyant dans la condition des morts, afin qu'il lui soit plus facile de se mettre en rapport avec eux (2).

La ressemblance est frappante entre les manières de faire des primitifs et celles de nos modernes spirites : dans l'obscurité d'une case, les parents forment le cercle autour du sorcier médium : parfois l'obscurité n'est pas nécessaire, mais alors le sorcier s'enferme dans une hutte plus petite qui sert de cabinet médiumnique, et les consultants prennent place autour de celle-ci. Des phénomènes impressionnants de télékinésie et de voix directe sont alors obtenus.

Le magistrat-chef de l'État de Wisconsin écrit en ces termes, à M. Tallmadge, gouverneur du même état : « J'ai conversé la semaine dernière

(1) *Le Folkore dans l'Ancien Testament*, pp. 264-266.
(2) E. Bozzano, *Des manifestations supranormales chez les peuples sauvages*, p. 14.

avec H. John du Bay, que je connaissais un peu. Il a passé toute sa vie au milieu des Indiens, et a été durant plusieurs années l'agent de la « Compagnie américaine pour le trafic des fourrures ». Il m'a dit que, dans différentes occasions, il a vu un médecin indien construire trois huttes dont il enfonçait les pieux dans la terre, et qu'il recouvrait de peaux de daims formant de petites tentes qui ne pouvaient jamais contenir qu'une personne assise. Ces tentes étaient placées à environ trois pieds de distance l'une de l'autre. Dans l'une le médecin plaçait ses mocassins, dans l'autre ses guêtres et il se postait lui-même dans celle du milieu.

« Alors tout Indien, qui voulait converser avec l'un de ses braves défunts, posait ses questions. Aussitôt les tentes commençaient à se pencher de côté et d'autre, comme si elles eussent été secouées par quelqu'un placé à l'intérieur, et l'on entendait des voix sortir de l'une ou de l'autre et quelquefois de toutes en même temps.

« Ces sons n'étaient intelligibles que pour le « médecin » qui se chargeait de les traduire. Du Bay dit qu'il a saisi ces tentes bien souvent et qu'il a employé toutes ses forces pour arrêter leur mouvements, mais en vain ; qu'il a alors soulevé les peaux, et qu'il s'est assuré qu'il n'y avait personne à l'intérieur (1). »

Les shamans peuvent aussi rappeler les ombres des trépassés ; d'autres savent les écarter, comme on le verra. C'est que les morts sont volontiers importuns en raison de leur sort peu enviable. En Chine, les prêtres de Boudha savent les secourir

(1) Dr Gibier, *Le Spiritisme-Fakirisme occidental*, pp. 67-68.

efficacement : « Une fois tous les ans, le peuple s'assemble en beaucoup de lieux, après avoir chargé un comité de recueillir des fonds : deux tréteaux sont élevés, l'un pour les prêtres, l'autre pour les provisions ; des bannières et des lanternes sont portées à une courte distance, le bruit des tambours se fait entendre, évoque du fond de l'enfer les esprits errants, qui ne peuvent pas savoir autrement qu'un repas leur est préparé, les prêtres procèdent à la répétition de leurs prières, et remuant leurs doigts d'une manière particulière, ils ouvrent les portes de l'enfer comme s'ils en tenaient les clefs ; dès lors accourent vers leurs rations les esprits affamés. Plusieurs spectateurs prétendent avoir vu les portes infernales s'ouvrir, et les démons sortir précipitamment pâles, défaits, les cheveux hérissés, les côtes nues, à force de maigreur, se jeter avec impétuosité sur la table dressée pour eux et enlever les fruits, le riz, les cochons, les chèvres, tout ce qui y était déposé (1). »

Les offrandes aident d'ailleurs à la nécromancie. A Farafangana, sur la côte Est de Madagascar, on met du rhum dans une assiette, en évidence au milieu de la chambre ; on tend des vêtements aux quatre coins de la case, puis le nécromancien joue de la flûte et les esprits arrivent. On les salue en disant : « Etes-vous arrivés ? Nous vous présentons nos hommages. Comment allez-vous ? » Le nécromancien expose alors les sollicitations. Généralement il s'agit de la guérison d'un malade. On ajoute qu'on offrira un bœuf aux esprits, si la guérison s'opère. Alors on attend, et voici qu'une ou deux voix viennent

(1) *Journal des missions évangéliques*, Paris, 1839, p. 494.

du plafond. La séance émeut les chrétiens et les amène souvent à la rétractation (1). De nombreux indigènes malgaches m'ont personnellement déclaré avoir entendu de ces voix directes. C'est un fait que le moderne spiritisme fait de nombreux adeptes chez les peuples non-civilisés.

Ainsi le magicien exerce naturellement ses pouvoirs jusqu'au monde que nous appelons l'au-delà. Il est notoire que le groupe comprend les morts aussi bien que les vivants, la distinction entre ceux-ci étant souvent très vague. Rien que de très naturel par suite, à ce que les fonctions sociales du magicien s'étendent d'étrange façon.

Les sorciers pratiquent l'extraction des âmes ; ils empêchent celles-ci d'errer. A Fidji, l'âme des scélérats est arrachée au moyen d'une écharpe agitée au-dessus de la tête du patient. Les sorciers de l'île Danger tendent des pièges pour âmes ; par exemple, près de la hutte d'un malade dont on veut se venger. Dans certaines parties de l'Afrique occidentale, des pièges sont tendus pendant le sommeil ; l'âme prise est rendue à son propriétaire moyennant finance. Certains sorciers vont même jusqu'à tenir asile pour les âmes égarées. On va les y réclamer et l'on paie en conséquence.

Les Indiens de la rivière Nass, dans la Colombie britannique, croient qu'un médecin peut avaler, par mégarde, l'âme de son client, alors une procédure laborieuse s'impose pour la lui faire rendre.

En résumé, le magicien, de par son recrutement, sa formation et son initiation, se présente comme le Grand Inspiré du groupe, doué à ce titre d'une puis-

(1) A. Parrot, *Défense de la Bible*, p. 198.

sance mystique toute spéciale. M. P. Saintyves fait remarquer avec beaucoup d'à-propos, que les noms des spécialistes en magie sont presque tous des composés du mot *mana* : *peimana*, *gismana*, *mane hisu*, etc. (1). C'est ce même principe qui confère aux objets consacrés le dynamisme qui les rend efficaces.

L'extrême complexité des rites magico-religieux que l'on vient d'étudier, fait que les fonctions sociales envisagées dans le présent chapitre relèvent au moins autant de la religion que de la magie. Ce n'est que par des simplifications arbitraires que l'on peut arriver à y tracer une ligne de démarcation, comme a prétendu le faire E. Durkheim.

L'inspiré du groupe est un fonctionnaire indispensable. Dans *La Morale et la Science des Mœurs*, M. L. Lévy-Brühl fait remarquer que « toute société viable vit..., aussi longtemps qu'elle offre une résistance suffisante aux causes de destructions externes et internes, si misérable, si mal bâtie, si médiocrement organisée qu'elle soit, si surabondante que s'y accumule la somme des souffrances inutiles et du labeur perdu (2) ». Or, parmi tant de menaces éprouvées, le magicien incarne, en sa personne, les forces mystiques de la collectivité ; il constitue, dans celle-ci, l'élément de résistance. Ne soyons donc pas surpris du prestige dont il jouit en tant que fonctionnaire public, et indépendamment de sa puissance et du caractère sacré de sa personne, — bien que ces éléments soient dans une interdépendance étroite. M. Charles Guignebert l'a noté avec profondeur : les

(1) *La Force magique : du Mana des primitifs au Dynamisme scientifique*, p. 22.
(2) L. Lévy-Brühl, *La Morale et la Science des Mœurs*, p. 237.

raisons qui font que tel inspiré est cru, n'ont souvent rien à voir avec le talent de l'intéressé ou la valeur propre de son enseignement. Les facteurs décisifs de sa fortune sont essentiellement l'à-propos de son initiative, les circonstances et le milieu où elle se produit (1). Élément de conservation sociale, le magicien exercera donc longtemps en paix ses fonctions variées, car celles-ci répondent aux besoins actuels de la collectivité considérée.

(1) Charles Guignebert, *L'Evolution des Dogmes*, pp. 54-55.

LIVRE II

Le Sorcier hors la Loi

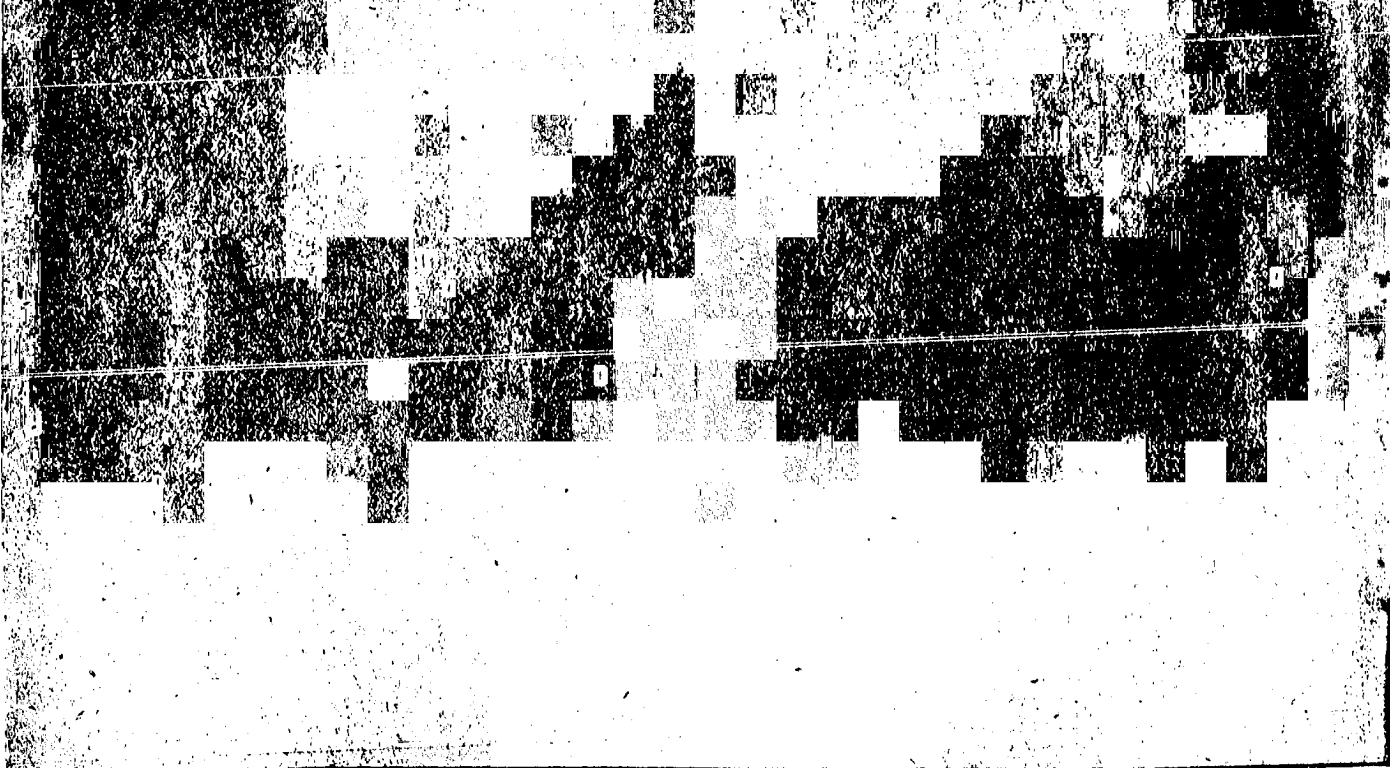

Remarques préliminaires sur la division du travail dans la magie

On ne saurait s'abuser sur le caractère arbitraire de tout essai de restitution historique, dans un domaine aussi complexe que celui de la magie ; aussi a-t-on tâché à réduire au strict minimum, le rôle des suppositions dans ces pages. Pourtant, l'hypothèse conserve sa raison d'être : elle est appelée à orienter les démarches d'une enquête qui la jugera.

Précisons donc l'hypothèse de travail qui déjà s'est esquissée dans les chapitres précédents : dans une société donnée apparaît, à un stade d'indifférenciation, et du fait d'une atmosphère mystique, une période où tout adulte semble être magicien ; à la longue, se dessine un rudiment de division du travail qui met en relief les chefs : chefs de famille, chefs occasionnels pour la pêche et la chasse, chefs de tribus et rois (1). Ces derniers se trouvent alors cumuler des charges qui demeurent toutes pénétrées de mysticisme, et sous le fardeau desquelles ils plient.

Un dédoublement se constate alors, qui laisse apparaître d'un côté le chef, gouverneur et soldat, et de l'autre le magicien fonctionnaire public, recruté, formé et initié comme il a été dit, et dont le chapitre III a montré l'ensemble des offices. A remarquer aussi que le chef est la plupart du temps devenu le dieu visible, appelant un prêtre qui sera précisé-

(1) « L'Influence des magiciens publics... tendit à remettre la direction des affaires à un homme unique... elle substitua une monarchie à la démocratie, ou plutôt à la gérontocratie... » (Frazer J. G., *Les Origines magiques de la royauté*, trad. P. H. Loyson, Paris, 1920, p. 87.)

ment le magicien ; que nulle perte de prestige ne résulte par conséquent pour le roi, du rôle prépondérant que prend à côté de lui l'homme-médecine ; —l'exercice du métier de roi conserve d'ailleurs son même caractère occulte. D'autre part, la notion de service public inhérente à la magie semble incompatible avec la dignité de chef.

A y mieux regarder, il y a bien, dans la collectivité, place pour ces deux personnages. Le rôle de l'homme-médecine, longtemps obscur, s'est dégagé parallèlement à celui du chef. *En un certain sens, le magicien ne serait qu'un homme-médecine promu au rôle d'« éminence grise ».*

L'état de choses que l'on vient de considérer se sera prolongé d'autant plus longtemps qu'une alliance entre le Roi et le Magicien se sera ébauchée de bonne heure, le premier personnage prêtant de son prestige au second qui, en retour, apportait au Trône, le concours des forces occultes qu'il maîtrisait progressivement. Il y a donc ici les éléments d'un équilibre qui aide à comprendre le règne prolongé du magicien fonctionnaire public.

La schématisation qui précède est certes beaucoup trop rigoureuse et trop claire, et résume des réalités sans doute infiniment touffues. Elle est, en outre, attaquable par plus d'un côté : n'a-t-on pas, dans le chapitre III en particulier, attribué à l'unique magicien, des fonctions déjà spécialisées, et qu'exerçaient en réalité des agents distincts ? La chose s'est certainement produite ; mais il est impossible qu'il n'en soit pas ainsi dans une étude dégagée de la notion d'un Age de la Magie, et qui puise ses matériaux sans préoccupation de temps ni de milieu. L'objection a d'ailleurs été prévue, si l'on veut bien

se le rappeler, et il a été constaté alors, dans la plupart des cas, que les rites étaient le fait de représentations collectives si confuses aux yeux d'un moderne, et débordaient les unes sur les autres à tel point, que la religion s'y confondait avec la magie, la divination et l'astrologie avec les rites sacrificiels, ceux-ci avec la nécromancie, le culte des morts, les agissements d'exorciseurs et de fabricants d'amulettes (1). *Il est notoire que le même homme était surpris dans l'exercice de fonctions qui, à un stade plus avancé de division du travail dans la magie, appartiendront à des agents distincts.*

C'est précisément à cette spécialisation des offices que l'on va maintenant s'arrêter. Elle semble d'ailleurs n'avoir jamais atteint au degré de netteté que l'on a voulu dire ; et la question se pose, de savoir si, à leur insu, les chercheurs n'ont pas hâtivement appliqué à la division du travail social dans les sociétés retardées, nos concepts modernes si clairs et si distincts. Notre prédilection pour le critérium cartésien de l'évidence, en vient ainsi à fausser des réalités par un faux éclairage du sujet considéré. S'agit-il ici de professions différentes au sens où nous l'entendons, ou de pratiques mystiquement distinctes, confondant ce que nous distinguons et distinguant ce que nous confondons ? Le critérium à poser est-il celui de l'efficience de tel rouage donné, dans la grande machine sociale ? Ce concept a l'air bien intellectualisé a priori ,pour des peuples qui éprouvent des participations, beaucoup plus qu'ils n'objectivent

(1) Notre XVI[e] siècle a connu pareille confusion dans ses pratiques occultes, comme en fait foi, entre autres témoignages, une estampe très rare de Jaspar Isaac, intitulé *Abomination des sorciers.*

des abstractions. Et puisqu'il s'agit du magicien, il importe certainement plus ici de savoir si l'influence occulte qu'il exerce est favorable ou funeste, que d'apprendre si elle relève de ce qui deviendra plus tard telle pratique ou discipline.

J.-G. Frazer voit dans la magie une institution capitale, parce que mettant à part une caste entretenue par la collectivité pour « scruter les voies secrètes de la nature ». Les magiciens sont alors pour lui les « philosophes des temps reculés (1) ». Certes la science germe dans le terrain de la magie ; on en peut dire autant de la religion. Mais avant de s'adonner aux spéculations, le magicien exerce des influences qui n'intéressent l'homme que du point de vue de leur effet propice ou néfaste. Le rudiment de spécialisation que l'on constate d'abord dans la magie semble bien procéder de ce critérium : *ce qui semble vraiment original, c'est la distinction entre magie blanche et magie noire.* Que l'une ou l'autre s'exercent par le moyen d'incantations ou par l'intermédiaire d'amulettes, peu importe. D'abord, c'est le même homme qui pratique les deux, pour satisfaire aux besoins du groupe : le même sorcier vendra au même consultant un charme propre à guérir son enfant malade et un second destiné à faire dépérir un ennemi ; tel autre cumulera les pratiques d'exorcisme et de maléfice. La nature elle-même ne nous présente-t-elle pas le plus souvent le remède à côté du mal ? « Le sorcier, écrit A. Réville, est par définition l'homme qui doit à son commerce avec des êtres surnaturels des pouvoirs également surnaturels, qui lui permettent de changer le cours des choses *au*

(1) *Le rameau d'or*, p. 58.

bénéfice ou au détriment des autres hommes. Prise ainsi dans son sens général, la sorcellerie est quelque chose d'universel ; il n'est pas de tribu sauvage qui n'ait *ses sorciers, bons ou méchants, souvent alternativement bons ou méchants selon les circonstances* (1). » On ne saurait spécifier plus nettement l'indifférenciation que nous postulons ici.

Sous des influences qu'il convient de dépister, une dissociation semble s'opérer dans la pratique de l'occulte vers ces deux pôles opposés : le Bien et le Mal. Certains chercheurs de mystère vont répudier toute velléité de nuire au prochain ; d'autres s'orienter délibérément vers l'action malfaisante. Or, les concepts de Bien et de Mal remontent aux temps les plus reculés ; leur conflit se pose très tôt comme le drame profond de l'humanité. La religion des Perses, en particulier, le formule avec une parfaite netteté dans l'opposition entre Ormuzd et Ahriman. La période primitive du Mazdéisme est toute dans ce dualisme tragique, par quoi peuvent se résumer les préoccupations des humains. A la Bibliothèque Royale de Madrid existe un manuscrit du moine franciscain espagnol Bernardino de Sahagun, traitant de l'ancienne civilisation mexicaine. D'après ce précieux travail, les pratiques magico-religieuses des Aztèques relevaient de deux groupes de magiciens : d'un côté des prêtres et des mages émettant des oracles ; de l'autre, les sorciers malfaisants.

C'est seulement à la longue, que le nom de sorcier, d'abord indifféremment employé pour désigner tout magicien, est réservé à l'auteur des maléfices, qui

(1) Article *Sorcellerie* dans l'*Encyclopédie des sciences religieuses* publiée sous la direction de F. Lichtenberger, t. IX, p. 642.

se compromet avec les puissances malignes, s'il n'est pas tout simplement leur agent. Car l'inspiration elle-même procède d'êtres ou d'esprits propices ou démoniaques. La distinction que nous faisons entre ce monde et un au-delà, n'est pas primitive, puisque nos deux mondes n'en font qu'un pour les non-civilisés où l'ubiquité du « visible » et de l' « invisible » est de règle. L'équivalent de ce concept métaphysique moderne paraît se formuler chez les primitifs, dans la discrimination morale, entre les bons et les mauvais génies, qui ne s'embarrassent ni les uns ni les autres, des obstacles que fait notre logique à leur apparition ou à leur présence en tel ou tel endroit.

Puissances propices ou funestes tendront à être dépistées, définies et éliminées, au cours d'une suite de démarches dont on va tâcher à retrouver la trame. C'est en ce sens qu'on se sent autorisé à traiter d'une prohibition de l'occulte.

A ce point du présent travail, il y a lieu de remarquer que si la différenciation entre magie blanche et magie noire s'est réalisée, c'est que sans doute la magie portait en soi son obstacle. Où s'est rencontrée la pierre d'achoppement ?

Nous trouvons sous la plume de M. le Gouverneur G. Julien (1), dont la documentation de première main possède la haute valeur que l'on sait, les notations suivantes, d'une importance considérable, sur l'action des *ùmbiasa* malgaches. Ces *ùmbiasa*, disons-le dès l'abord, pourraient très bien constituer ce que les Anglais appelleraient *the missing link*,

(1) Cf. *Notes et observations sur les tribus sud-occidentales de Madagascar* dans la *Revue française d'Ethnographie et des Traditions populaires*, 1927.

aux yeux de qui cherche à faire le point de départ entre magie noire et magie blanche.

D'abord, M. le Gouverneur G. Julien procède à une constation qui vient à l'appui de certaines de mes propositions précédentes : les magiciens dont il s'agit fabriquent les charmes et les sortilèges pour la défense ; à ce titre, leur action revêt les caractères d'un *sacerdoce* : « Celui qui en remplit les fonctions est honoré et respecté. Il jouit dans la tribu d'un ascendant moral supérieur à celui des plus grands chefs politiques. Les *ùmpandzàkà* (1), en ont eux-mêmes toujours quelqu'un comme conseiller intime près d'eux. » Voilà bien l'état d'équilibre mentionné plus haut : d'un côté le chef, tout à ses fonctions déjà spécialisées ; de l'autre le magicien fonctionnaire public et « éminence grise ».

Dans une correspondance personnelle (2), M. le Gouverneur G. Julien veut bien me confirmer la chose. Il écrit notamment : « Les ombiasa des roitelets sud-occidentaux et orientaux n'étaient autres que des sorciers officiels... Il n'est pas douteux que le sorcier a toujours été dans le passé une sorte de fonctionnaire public. Cela ressort nettement de ce qui est dit du *mamono voalavo* dans le *Tantaran' ny Andriana* de Callet. Cette coutume consistait à châtier, en les faisant disparaître, les mpamosavy coupables de s'être trompés dans leurs prédictions ou suspects d'avoir provoqué des calamités publiques : épidémies, épizooties, cyclones, inondations, sauterelles, etc. ».

M. le Gouverneur G. Julien, me rappelle encore,

(1) Etymologiquement, « celui qui règne » : souverain, roi, chef.
(2) 1er janvier 1930.

dans la même lettre, « le cas très typique du sorcier de Rezumanera, dont la main droite fut tranchée parce qu'il avait promis à ce roi un retour au beau temps qui ne s'était pas produit ».

Revenons-en au cas précis des ùmbiasa. On venait de reconnaître en eux le type du magicien fonctionnaire public et « éminence grise ». *Mais, — et voici le glissement vers le maléfice, — notre magicien, sans doute pour satisfaire des clients, sort de son rôle protecteur ; il passe de la défensive à l'offensive* : la cupidité en transforme « un grand nombre en vulgaires jeteurs de sort. C'est la nuit, en pareil cas, qu'ils se livrent à leurs pratiques mystérieuses autant que redoutées de tous. Ils errent tout nus et, arrivés près de la maison où dort la personne à ensorceler, ils se livrent à une danse infernale imitant ce que les indigènes appellent avec terreur « le sanglot des trépassés »... Par le moyen d'une épine enduite de matière maléfique, on peut jeter un sort à quiconque mange l'aliment présenté par la main dans laquelle l'épine est dissimulée. C'est ainsi, prétendent les indigènes, que de nombreux décès et de cruelles maladies frappent l'humanité, sans qu'il soit possible de concevoir autre chose que des soupçons contre ceux qui en sont les auteurs ».

Dans une lettre à M. Raoul Allier, M. Burnier remarque dans le même sens, qu'un indigène dont le champ rapporte peu, tandis que celui de son voisin est plus productif, hésite entre deux opérations : « Il est pris entre deux sentiments : d'une part la jalousie à l'égard de celui qui est plus favorisé que lui, et, d'autre part, le désir de s'assurer un avantage analogue. Il essayera donc de se procurer l'une des deux médecines suivantes, ou peut-être les deux

à la fois : l'une destinée à faire prospérer son propre champ, et l'autre qu'il cachera dans le champ du voisin et qui est destinée à ruiner celui-ci. » Il s'adresse donc au féticheur, non pas seulement pour faire protéger, mais avec la pensée de nuire. Et voici maintenant la remarque excessivement importante de M. Raoul Allier, que je me permets à cause de cela de souligner dans le texte : « *La magie commence à être, non plus un instrument de protection, mais une arme de maléfice. Le féticheur est sur le chemin de ce qui sera essentiellement la sorcellerie* (1). »

La même pente glissante apparaît si l'on passe des mobiles de l'acte aux procédés à employer : si de la chair carbonisée doit entrer dans la fabrication de telle poudre, d'abord le magicien prélèvera la chair sur le cadavre d'ennemis tués ; de là il passera s'il le faut au meurtre, dès l'instant où il s'agit de conquérir un pouvoir destiné à satisfaire des passions désormais sans bride. Et ce ne sont pas là des spéculations a priori. Les exemples abondent, d'horreurs inspirées par le mobile considéré. Ici c'est un meurtre commis pour se procurer de la graisse, de la chair, de la peau prises sur une femme ou un homme *vivants* ; là il faut le cœur et le crâne d'une femme, etc. Et toutes ces abominations pour la réalisation occulte des égoïsmes déchaînés !

A la longue, le sorcier se prend à son propre jeu : il se complaît dans les pires désordres, dans les souffrances causées : « La joie du mal, c'est l'état d'âme du sorcier », écrit avec force M. Raoul Allier (2).

Nous avons désormais quitté le large cours de la

(1) *Le Non-Civilisé et Nous*, p. 114.
(2) *Ouvr. cité*, p. 119.

magie qui poursuit, tout en déposant des limons, sa marche vers des religions toujours plus pures, vers des sciences toujours mieux éclairées, se libérant de toute tutelle et de toute compromission, au fur et à mesure que les circonstances le lui permettent.

En la compagnie des méchants sorciers, nous nous détournons définitivement de la vallée qui va s'élargissant vers la haute mer aux souffles vivifiants... Nous voici dans une région où les ténèbres s'épaississent, et où la peur nous gagne ; où tout sentiment noble est sali, l'horrible devenant volupté. Les collectivités vont réagir par l'élaboration de codes terriblement répressifs ; ce mouvement sera surtout notable dans la civilisation chrétienne, où l'on verra plus nettement que dans toute autre, prendre corps le crime de sorcellerie. Après des hécatombes, les représentations que traduit celui-ci tombant en désuétude, il ne restera plus du cauchemar que de répugnantes associations d'idées, qu'il sera sage de ne pas provoquer ; et sur l'occulte, des stigmates indélébiles, qui le marqueront d'une tare.

CHAPITRE IV

La peur du Mort

Une des choses qui ont le plus frappé l'auteur pendant son séjour à Madagascar, c'est la place que tient la peur dans les représentations collectives des indigènes. Dans la « brousse », le voyageur n'est pas peu étonné de voir les femmes vérifier soigneusement la fermeture d'une porte avant de partir à une petite distance chercher de l'eau. Le soir, traversant un village, il est surpris par des aboiements furieux partis de chaque case. En fait, il n'est pas rare que l'indigène le plus miséreux possède trois ou quatre chiens. Il ne parvient d'ailleurs pas à les nourrir ; et ces créatures faméliques errant, l'œil hagard, constituent un véritable danger public. Pourquoi ces fermetures précautionneuses, ces mesures de défense ? Pourquoi aussi ne pouvez-vous obtenir signe de vie lorsque la nuit, dans un cas d'urgence, vous allez frapper à la porte d'un voisin ?

Un missionnaire, fatigué d'entendre aboyer les chiens d'une case voisine, se lève pour aller se plaindre aux intéressés. Il frappe à la porte, puis, n'obtenant pas de réponse, appelle, cogne au volet avec un gros bâton..., toujours en vain ! Découragé, il se retire...

Alors la porte s'entr'ouvre ; des ombres s'insinuent au dehors, puis se perdent dans la nuit. On évacue la case ! Voici un autre fait analogue : une nuit se font sentir de violents mouvements sismiques. Un missionnaire croit bon d'avertir les habitants de la case voisine d'avoir à se tenir au dehors. C'est en vain qu'il multiplie les appels les plus divers. De nouvelles secousses n'y changent rien.

Pourquoi les bourjanes refusent-ils de s'acquitter d'une mission des plus urgentes, dès que le soir tombe ? Les infirmières européennes de la léproserie de Manankavaly sont un soir saisies d'une violente fièvre ; on craint la peste. D'urgence un bourjane est dépêché à Tananarive, à vingt-cinq kilomètres de là. Le matin suivant, le secours est vainement attendu. La journée s'écoule dans l'angoisse. Vers cinq heures paraît l'ambulance. L'une des infirmière n'échappera que par miracle à la mort. Une enquête permet de constater que le bourjane a passé la nuit près de la léproserie, dans une case, et ne s'est mis en route que le lendemain à l'aube.

Ce qui domine, chez l'indigène, à n'en pas douter, c'est l'angoisse de se sentir participant d'un monde mystérieux de puissances malignes, qui le tiennent à leur merci. En premier lieu, il convient de faire figurer la terreur qu'inspirent les trépassés. Au début de 1925, j'eus à accompagner le corps d'un européen qui, mort à Tananarive, devait être enterré à soixante kilomètres de là. Assis près du chauffeur à l'avant du camion automobile, je priai un jeune indigène qui nous accompagnait, de s'installer sur un banc à l'arrière, et de veiller à ce que nulle couronne déposée sur le cercueil ne se perdît. Le merina obéit, mais une indicible angoisse passa

dans ses yeux. A quelques kilomètres de Tananarive, alors que la voiture filait à toute allure, je vis le malheureux soulever la bâche, se laisser glisser sur le garde-boue et, de là, s'insinuer à mes pieds, sous le siège. « Mais tu es fou ! » lui criai-je, tandis que s'arrêtait le lourd camion ; « tu aurais pu te tuer ! — Laissez-moi, supplia-t-il d'une voix éteinte : *j'ai peur du mort !* »

En Août 1924, accompagné d'un indigène et de sa femme, j'explorais une caverne aux environs d'Isoavina (Imérina). A un moment donné, apercevant un gros papillon aux ailes grises, la femme lâcha la bougie dont elle nous éclairait et s'enfuit en criant : « Un *lolo !* un *lolo !* (1) j'ai peur ! » La malheureuse était tellement épouvantée que je ne pus obtenir qu'elle vînt reprendre son office. Un missionnaire à qui je rapportais le fait, me déclara qu'il avait été le témoin, quelques jours auparavant, d'une aventure analogue. Séjournant dans une agglomération du Vonizongo, il avait reçu, un matin, la visite d'un indigène dont le bouleversement des traits faisait peine à voir. « Cette nuit, avait alors commencé le pauvre homme, un *lolo* est venu pour me prendre ! Je vais mourir ! Donne-moi de ta médecine ! » De fait, un énorme papillon noirâtre lui était apparu au moment où il s'étendait sur sa natte. Vite il avait éteint sa bougie. Alors, dans l'obscurité, il avait perçu le vol de l'Etre ; et les ailes faisait ce bruit : voû... noû..., voû... noû... oû... (prononciation de *vono*, mot qui désigne l'action de tuer). Saisi d'une horrible peur, le malheureux avait attendu dans un coin de sa case, entendant encore, par intervalle, l'appel funeste.

(1) Incarnation de l'âme d'un ancêtre défunt.

C'est que les morts ont mille façons de manifester leur présence. La désagrégation pathologique connue à Madagascar sous le nom de *tromba*, leur est attribuée (1). On sait d'ailleurs qu'ils apparaissent sous une forme animale ou humaine, se localisent dans les arbres, les rochers ou les pierres levées. Ils se rencontrent aussi sous la forme de feux-follets, viennent solliciter et même entraîner certaine âme d'un vivant ; celui-ci bientôt maigrit et sa santé décline. Il y a aussi des revenants dont la forme est visible et qui se tiennent près des tombeaux ; ils appellent les passants d'une voix nasillarde, suivent tout voyageur qui porte des provisions et réclament leur part. Le seul moyen de s'en débarrasser est alors d'entrer dans une case où brille le feu. Les ancêtres se manifestent enfin dans le rêve et par l'obsession.

En général, on explique ces faits par la considération très répandue, que le sort des défunts est des moins enviables. Un proverbe malgache affirme que « les morts sont des vaincus. » On les appelle d'ailleurs *Rabevoina* — les grandes victimes — « Ne les voyez-vous pas, les morts, » questionne un autre diction, qui poursuit en ces termes : « ils sont couchés tous ensemble, chacun enroulé dans son linceul, et la tête couverte pour n'aller nulle part. Le matin, ils ne se lèvent pas, et le soir ils ne se chauffent pas ; sur leurs poitrines, de la terre rouge ; à leurs côtés, une maçonnerie ! » D'autres métaphores transmises par la tradition opposent le sort des trépassés à celui des vivants : « les morts reposeront comme la poussière, mais les vivants mangeront comme des hommes ; les morts ont été conquis alors que les vivants font

1) *Raoul Allier, Psychologie de la conversion*, I, p. 364.

bonne chère. » Et le mépris se cache mal, qu'éprouvent ceux-ci à l'égard de ceux-là : « les vivants se moquent si c'est aux morts qu'ils apportent du feu ! » Mais la peur domine : « je me suis réfugié derrière un rocher, et il m'a saisi, dit une autre tradition orale ; je me suis réfugié derrière un arbre et il m'a retenu ; il a fallu que mon grand-père meure pour qu'il me lâche ! » — C'est que les morts désolés ont besoin de compagnie : « même les défunts aiment à être en nombre! » — L'existence des trépassés est en somme diminuée, inquiète, pleine de ces tribulations que connaissent les faibles.

On conçoit qu'ils soient avides de réincarnation; aussi, les Comoriens offrent-ils, pendant une période indéterminée, leur corps à la possession des esprits. Les défunts sont irascibles à l'extrême ; ils se montrent très difficiles sous le rapport de leur nouvelle demeure : « il faut, dit encore un proverbe malgache, enterrer les morts convenablement pour n'avoir pas à le regretter ». Quant à celui qui démolit le tombeau d'un ancêtre très lointain, il sera victime de l'Esprit ; c'est un autre dicton qui l'affirme.

La tendance matérialiste de cette conception de la mort rappelle celle des anciens Grecs : ceux-ci étaient portés à localiser le principe de vie près des organes qui reçoivent la nourriture, et d'où procèdent par suite force et mouvement. Déjà le sommeil est un évanouissement passager ; selon Hésiode, il est le frère de la mort. Quant à cette dernière, elle se manifeste essentiellement par la perte du souffle de vie : Homère nous montre l'âme du héros frappé s'en aller le plus souvent par la bouche,comme une fumée ; au chant XXII de l'*Iliade*, c'est par sa blessure que s'en va l'âme d'Hector ; elle vole alors chez

Hadès, en gémissant, après avoir abandonné la vigueur et la jeunesse. Habituellement, la plainte aiguë de l'âme qui s'envole du corps ressemble, selon Homère, au cri de la chauve-souris. Le corps se présente donc aux anciens Grecs comme l'élément principal de l'être ; après la mort, il ne reste, avec l'âme, qu'un souffle, une ombre, une image de ce qui fut. C'est de l'union même du corps et de l'âme que procèdait la vie interne du vivant. Pour se survivre dans le plein sens du terme, il faudrait que, par un privilège spécial, l'âme ne fût point séparée du corps, mais que l'être tout entier descendît chez Hadès ; tel ce héros Amphiaros que chante Pindare, qui avait été englouti vivant dans la terre avec son char et ses armes.

Le faït que le principe de vie est étroitement associé aux fonctions de nutrition, fait aussi comprendre ces représentations selon lesquelles il suffirait aux âmes des trépassés, pour revenir à une vie mieux marquée, de boire du sang. D'où le sacrifice aux morts, pratiqué par Ulysse au chant XI de l'*Odyssée*. Le héros a la joie de voir sa mère Anticlée le reconnaître, après avoir bu du sang noir.

Or ces morts qui sont des vivants diminués, font peur aux Grecs primitifs. Leurs images, ces fantômes qui peuplent le royaume d'Hadès, ont quelque chose d'effrayant. Ulysse lui-même en a peur : il se protège d'abord de son épée nue et son sacrifice, ses prières, ne sont que pour les apaiser. C'est donc qu'ils sont redoutables dans tout leur mystère, ces dépossédés qui furent engloutis en pleine force ! Laissons l'évolution se poursuivre, et ces défunts deviendront des héros, des demi-dieux à qui il faudra rendre un culte.

Les exemples et rapprochements qui précèdent pourraient être multipliés à l'infini, pour qui voudrait s'attacher à semblables représentations à travers le temps et les sociétés. Qu'on se souvienne encore de cette réponse que fait dans l'*Odyssée*, Achille défunt à Ulysse, qui le félicite de régner enfin dans ce lieu de repos loin des vicissitudes terrestres : « Oh noble Odysseus ! ne cherche pas à me consoler de la mort, car j'aimerais mieux être le serviteur d'un paysan, que le roi de ceux qui ne sont plus. » Las d'une vie diminuée et toute de privations, les trépassés s'irritent, protestent, menacent, hantent et molestent. Si l'on s'évertuait à prolonger la vie du double chez les Égyptiens « c'est que le *Ka* irrité, assoifé, affamé, si l'on ne s'occupait pas de lui, de ses besoins, de sa sépulture, sortait de son sépulcre et se vengeait de son délaissement. Il hantait ses anciens parents et amis, coupables de le négliger ; or, comme la plupart des maladies et autres malheurs étaient alors attribués, en Égypte comme partout ailleurs, aux esprits, il fallait absolument assouvir, apaiser ces êtres invisibles, mais qui faisaient aussi sentir leur mystérieuse et redoutable puissance (1) ».

Selon l'archéologue Maurice Collignon, les statuettes que les Égyptiens plaçaient dans les caveaux funéraires, étaient destinées à offrir un refuge, un point d'appui au « double » en cas d'accident à la momie. Dans un même ordre d'idées, notons au passage qu'à Madagascar, les poteaux funéraires, plus ou moins ornementés, fournissent un support aux âmes de ceux qui sont morts au loin. Ces poteaux prennent parfois le nom de *aloalo*, qui signifie *inter-*

(1) C. de Vesme, *Histoire du spiritualisme expérimental*, p. 226.

médiaires, en sorte que le nom, à son tour, sert d'appui à la croyance.

En somme, l'âme ne peut sans danger être privée de sépulture. « L'âme qui n'avait pas de tombeau n'avait pas de demeure, explique Fustel de Coulanges. Elle était errante. En vain aspirait-elle au repos, qu'elle devait aimer après les agitations et le travail de cette vie ; il lui fallait errer toujours, sous forme de larve ou de fantôme, sans jamais s'arrêter, sans jamais recevoir les offrandes et les aliments dont elle avait besoin. Malheureuse, elle devenait bientôt malfaisante. Elle tourmentait les vivants, leur envoyait des maladies, ravageait leurs moissons, les effrayait par des apparitions lugubres, pour les avertir de donner la sépulture à son corps et à elle-même. De là est venue la croyance aux revenants (1). »

Les échos de cette croyance sont rapportés par de nombreux auteurs : Cicéron, Euripide, Hérodote, Virgile, Horace, Ovide, Pline, Suétone, Servius... Elle fait l'objet d'une réelle préoccupation, qui se retrouve dans de nombreuses sociétés non-civilisées contemporaines, et dont notre Folklore a conservé maints souvenirs. Comment se délivrer de ce perpétuel souci, que toutes les sociétés semblent avoir connu ? Menacer le défunt de le traîner devant les juges infernaux, comme cet homme du temps de la Ve Dynastie (3500-3300 avant J.-C.) rendu malade par l'esprit de sa femme décédée (2) ? Donner aux défunts qui en étaient jusqu'ici privés, une sépulture décente, ce qui fera cesser la hantise (3) ? brûler le cadavre dans le même but ? C'est, en effet,

(1) Fustel de Coulange, *La Cité Antique*, p. 10.
(2) Selon un papyrus conservé à Leyde.
(3) Cf. Lettre de Pline à son ami Sura, VII, 27.

de cette manière que, selon Suétone, on se délivra du fantôme de Caligula, dont la folie était un sujet d'épouvante (1). En vérité l'incinération n'avait été pratiquée qu'à moitié, et c'est son achèvement qui aurait fait cesser la hantise.

Mais ce sont là solutions extrêmes, et il faut avouer qu'elles ne s'imposent pas toujours. Chez les Etrusques et les Latins, on régalait les trépassés pendant trois jours, puis on les renvoyait. En Australie, on se contente de chasser une fois par an les ombres, des bords du fleuve Barwan : d'abord guettées, elles sont poursuivies à coups de branches, par des chasseurs dont le corps a été passé à la terre de pipe, la figure barrée de lignes rouges et jaunes, et la tête surmontée d'une touffe de plumes fixée à un bâton (2).

Comment concilier ces pratiques avec le caractère sacré que toutes les sociétés confèrent au défunt ? N'a-t-on pas vanté l'universalité du culte des morts ?

G. Tarde remarque ce que celle-ci a d'étrange car, écrit-il, « à ces époques grossières où l'on s'est habitué à croire que l'adoration de la force régnait seule, il paraît bien difficile de comprendre ce culte des morts, ce respect des morts, cette obéissance aux morts (3) ». Pour l'expliquer, il le rapproche de la gérontocratie, qui dériverait elle-même du besoin de direction. Certes, il y a là un élément qui n'est point négligeable ; mais il faut se hâter de préciser que la même expression de « culte des morts » désigne, pour les non-civilisés et les modernes avancés, des réalités très différentes. L'ancêtre est le principe

(1) Suétone, *Caligula*, 59.
(2) W. Ridley, cité par J. G. Frazer. *Le rameau d'or*, p. 517.
(3) *Les lois de l'Imitation*, p. 291.

générateur de vie. De lui procède également la propriété. C'est un dépossédé jaloux ; aussi le culte d'adoration que partout on lui voue, est fait beaucoup plus de peur que d'amour. Ce qui a induit en erreur bien des chercheurs, c'est que le culte en question s'accompagne souvent d'offrandes qui semblent traduire une réelle sollicitude.

Déjà chez les Grecs et chez les Romains, les offrandes régulièrement portées par les vivants aux morts, présentaient un caractère sur lequel il convient d'insister : « Si l'on cessait d'offrir aux morts le repas funèbre, écrit Fustel de Coulanges, aussitôt les morts sortaient de leurs tombeaux ; ombres errantes, on les entendait gémir dans la nuit silencieuse. Ils reprochaient aux vivants leur négligence impie ; ils cherchaient à les punir, ils leur envoyaient des maladies ou frappaient le sol de stérilité... (1) » Lucien déclare, ironiquement d'ailleurs, que « le mort qui n'a pas laissé de fils ne reçoit pas d'offrandes, et il est exposé à une faim perpétuelle (2) ». Ici encore, quand on emploie le terme d'offrandes, un même mot se trouve souvent traduire des objets à distinguer les uns des autres. Il y a une distance infinie entre le geste de la bretonne qui offre un cierge à la Vierge-Marie, et celle du non-civilisé qui présente de la viande grillée et un régime de bananes aux mânes ancestrales : on sent, dans les invocations du primitif, la peur de ne pas satisfaire l'Ancêtre invoqué ; il se glisse de nombreuses excuses et force réticences, dans les adresses enregistrées. Les fidèles avouent que ce qu'ils apportent n'est certes pas grand'chose,

(1) Fustel de Coulanges, *La Cité Antique*, pp. 18-19.
(2) Lucien, *De luctu*.

mais que réellement ils ne peuvent faire davantage. La contrainte s'avère dans les discours ; l'hommage prudent s'accompagne aussi d'invites à s'éloigner. Voici, par exemple, quelques extraits de discours prononcés dans les rites au coin-des-ancêtres, à Madagascar :

« Ce que nous apportons est chose petite et insignifiante, et nous devrions vous apporter tout ce que nous possédons, parce que vous êtes saints. Mais comment faire ? Nous sommes orphelins et c'est à peine si nous possédons quelque chose. Soyez donc satisfaits de ce que nous offrons. » (Région de Tananarive.)

« Tu ne mets pas longtemps à manger. Retourne donc sur ton lit d'argent. Sur ta route n'emporte ni les enfants, ni les bœufs des hommes. Mais pars comme il convient, toi qui nous a donné les biens et la vie. » (Maroharatra, région d'Ambohimanga.)

« Buvez tranquillement, car voici le peu de choses qu'ont vos enfants et vos petits-enfants ! Et quand vous aurez bu, retournez chacun dans votre demeure ! n'emportez pas les gens, ne gâtez les biens de personne !... » (Chez les Tanala) (1).

L'impatience d'en finir est évidente ; on pourrait en dire autant de la crainte de froisser un irascible prêt à se venger cruellement. Je demeure persuadé que l'offrande est née de la peur ; c'est à la longue seulement que cette peur s'est calmée, épurée, jusqu'à devenir respect, révérence, tandis que l'élément affection prenait une part plus active dans les rites d'adoration : « Ils sacrifient... aux esprits des morts, écrit L. Aujas (2) en ce sens, parce qu'ils peuvent

(1) Cf. Ch. Renel, *Ancêtres et Dieux*, pp. 146-148.
(2) *Les rites du sacrifice à Madagascar*, p. 20.

faire du mal aux vivants. Ils prennent d'infinies précautions pour apaiser le « lolo », se le rendre favorable ou tout simplement pour apaiser sa vengeance, au cas où l'esprit serait irrité contre le vivant, dans une des nombreuses circonstances de la vie où l'action de l'homme est entravée par les superstitions et les « fady » (tabous).

L'Ancêtre risque d'être offensé particulièrement des empiètements de l'Étranger, qui se présente sous le double aspect d'occupant du sol et d'iconoclaste chrétien. A Madagascar, les rapides progrès du christianisme déterminèrent en 1862 une épidémie de folie dansante. « Les coryphées du paganisme dénoncèrent la mauvaise influence des nouvelles doctrines et attribuèrent à la colère ressentie par les idoles, les moindres accidents, le retard des pluies, les maladies· Beaucoup de gens se prétendirent en communication avec les esprits des ancêtres, qui les poussaient à sortir de chez eux et à danser sans arrêt pendant des heures. Dans bien des cas, cette folie dansante était vraîment le produit d'une véritable auto-suggestion (1). »

On a noté également, dans les suppliques aux ancêtres, — et plus haut dans certains proverbes — la crainte de voir le mort emporter des vivants. Cette peur ajoute à l'indésirabilité du défunt, d'autant plus que la mort est conçue comme contagieuse. Les Lenguas éprouvent un sentiment d'horreur à l'idée qu'un nouveau mort restera dans leur voisinage pendant la nuit qui suit le décès. M. Grubb rapporte que grièvement blessé, il dut faire des efforts déses-

(1) Gustave Mondain, *Un siècle de Mission Protestante à Madagascar*, Missions Evangéliques, Paris, 1920.

pérés, pour convaincre les indigènes qu'il n'allait pas expirer avant le coucher du soleil. Tout était déjà prêt pour le porter à la tombe et l'ensevelir ! C'est que, chez de nombreux primitifs, un décès cause dans le groupe des troubles profonds ; il comporte une mauvaise influence qu'il faut neutraliser à tout prix (1).

On comprend mieux désormais pourquoi il faut écarter les Revenants : outre la peur qu'inspire leur aspect, il convient de faire entrer en ligne de compte celle des dangers que comporte leur retour. Celui-ci ne va jamais sans faire de victimes, soit que le spectre entraîne des vivants dans la tombe, soit qu'il se livre à des voies de faits. Les indigènes des îles Marianne redoutent beaucoup les *anitis* (âmes des morts) qui reviennent ; ils se disent fréquemment molestés par les esprits (2).

En Nouvelle-Zélande courent les bruits les plus étranges sur les fantômes et les revenants, et l'on ne doute pas un instant de leur authenticité. « Les guerriers les plus courageux n'oseraient pas rester dehors la nuit, et ils croient toujours voir ou entendre quelque présage de malheur. Les voyageurs se hâtent d'arriver dans le village avant le coucher du soleil, afin d'être entourés la nuit de quelque société ; il y a même de certains temps de l'année dans lesquels la crainte qu'ils ont des esprits nocturnes les tourmente encore davantage. Dans ces temps là ils osent à peine perdre leurs villages de vue, et s'éloigner hors de la portée de la voix, même lorsqu'il fait grand jour. Ils sont souvent agités de craintes qu'ils ne

(1) Cf. L. Lévy-Brühl, *L'âme primitive*, pp. 274 à 290,
(2) Explorateur G.-L. Domeny De Rienzi, *Océanie*, vol. I.

peuvent ni chasser, ni expliquer. Tantôt ils disent qu'ils craignent de trouver sur la route des esclaves échappés qui se sont cachés derrière des buissons pour les massacrer, bien que semblables événements n'arrivent jamais ; tantôt ils attribuent cette angoisse de leur âme à la sorcellerie, et craignent de rencontrer des gens qui les fassent périr au moyen de charmes secrets (1). »

On a vu que la notion du sacré procède de deux séries de sentiments : l'amour et la crainte. Or, ces deux éléments peuvent être en proportions variables : dans nos sociétés modernes, celui-ci le cède de beaucoup à celui-là ; en outre, la crainte s'apaise et devient respect. Il faudrait distinguer aussi, quand il s'agit du caractère sacré des morts, entre le mort et la représentation qu'on s'en fait : quand nous disons de nos morts que nous les révérons et que nous les aimons, nous songeons au corps spirituel dont parle l'Écriture ; ou bien nous revoyons seulement dans le défunt le vivant qu'il fut, en l'embellissant encore, selon les lois du souvenir qui épure et se fait complice des exaltations lyriques. Supposons, par contre, qu'on évoque devant nous le mort en soi et que l'on cherche à nous faire partager la foi aux fantômes ; nous serons alors terrorisés, même à l'idée de revoir ainsi une personne très chère. Qu'est-ce à dire, sinon que sous ce rapport nous ne sommes guère en avance sur les primitifs ? Nous aussi nous avons *peur du mort* en tant que mort. La vague de civilisation qui nous a portés où nous voici, nous a détournés de représentations qui nous écœuraient : la religion et les spéculations philosophiques nous ont libérés de

(1) *Journal des Missions Evangéliques*, 1838, pp. 352-353.

participations qui pesaient sur nous ; la littérature a poétisé la mort, et surtout notre éducation a opéré un véritable transfert dans nos représentations sur ce point. Mais la part d'artificiel est grande, dans toutes ces démarches : en nous sommeille une terreur atavique de la mort en soi et des participations mal oubliées qu'elle implique.

Ce sentiment est puissant au point d'inspirer toute une logique affective, préparant celle-ci à condamner toute pratique qui tendrait à réveiller une répulsion horrifiée.

CHAPITRE V

Le Sorcier redouté

La caractéristique essentielle de la peur se trouve sans doute dans ce fait, qu'elle n'objective que très imparfaitement son objet et laisse ainsi une grande marge aux fantasmagories de l'imagination. L'inconnu est peut être le plus puissant générateur de peur qui soit, car on redoute surtout ce que l'on ne connaît pas. Dans la peur du mort, il y a celle d'un inconnu contre quoi l'être entier se rebelle, et qu'il revêt instinctivement d'attributs terrifiants ; ainsi, d'une part les perceptions orientées de la sorte, sélectionneront l'horrible, et d'autre part l'individu continuera de frémir au penser des esprits invisibles et anonymes, pressentis dans l'Inconnu. « Allez au fond des mythes qui ont produit les principales religions de l'Orient. Cherchez d'où provient, en Égypte, la fortune d'Osiris et de ses ancêtres, victorieux d'Agap ; dans l'Inde, le culte d'Indra, prince des Dévas et triomphateur des Asouras ; en Perse, le crédit d'Ahoura-Mazda et de son prophète, vainqueur de la Druj ; en Chaldée, l'adoration de Bel Mardouk, et vous verrez que, sauf pour Mazda dont l'origine est mal connue, tous ces dieux, autour desquels s'est formé le polythéisme antique, sont fils

de leurs œuvres, arrivés au ciel par droit de conquête, et doivent les hommages qu'on leur rend à leurs victoires sur le monde des esprits (1). »

Nous voici dès lors en possession de deux éléments excessivement importants de la crainte des sorciers : ces personnages entretiennent avec les morts, un commerce dont la seule évocation fait frémir ; en outre, le monde des esprits leur est familier au point qu'ils semblent lui être incorporés. Les sorciers se trouvent ainsi participer des représentations qu'inspire la mort : on les imagine rôdant parmi les tombes, se permettant avec les cadavres aux yeux glauques, d'écœurants contacts, et faisant aux esprits des signes équivoques... Il n'est pas, dans ce domaine, de limite aux chevauchées d'une imagination maladive.

D'abord les sorciers jouissent de privilèges qui en font des êtres surnaturels : ceux de notre Moyen-Age savaient tirer du lait d'une cognée de hache ; ils pouvaient traverser les mers en chevauchant un bâton, se rendre invisibles par des conjurations, ou bien en portant sous le bras droit, le cœur d'une chauve-souris..., etc. Chez les Péruviens, les sorciers ont la faculté de revêtir telle ou telle forme, de voler dans l'air avec une rapidité merveilleuse et à des distances inouïes. Ce qui montre qu'ils ont partie liée avec les trépassés, c'est que de part et d'autre on signale que leur seule présence a le don d'attirer et de grouper les fantômes. S'étonnera-t-on dès lors, de voir le sorcier évité comme peste ? Et puis un fait s'impose à l'attention populaire : c'est que le sorcier, en ce qui le concerne personnellement, ignore des

(1) A. Westphal, *Jéhovah*, pp. 72-73.

tabous qui ne sont visiblement pas tels pour lui. En Australie, par exemple, l'arbre « Uniggah » est interdi à tous, sauf au sorcier qui y groupe ses esprits familiers et y dépose ses ingrédients magiques. On comprend que les privilèges mêmes dont jouit le magicien fonctionnaire public ne puissent, à la longue, que paraître suspects à ceux qui se trouveront en tirer profit.

L'un des plus étranges privilèges, et des plus propres à éveiller dans le groupe la peur du sorcier, est sans contredit celui de bilocation, d'où procèderont des conceptions de vie en partie double, de sabbats échevelés... La conférence et le livre (1) ont rendu familier le cas de bilocation rapporté par le P. Trilles, et dont le héros est *à la fois le chef de la tribu* des Yabikou (pays M'fang) *et un féticheur célèbre* — occurence à l'appui de l'une des thèses de la présente étude. — Le féticheur, tombé en léthargie par suite de pratiques employées en cas semblables, et où intervient même un serpent, est allé très loin assister à un palabre de sorciers, et a fait en cours de route une commission pour le P. Trilles ; cependant, celui-ci a veillé sur le corps immobile du féticheur dont il a vérifié aussi l'insensibilité !

M. L. Lévy-Brühl consacre tout un chapitre de son ouvrage *L'âme primitive* (2), a l'examen de nombreux cas de dualité et bi-présence de l'individu. Il montre, par une documentation dont la lecture est des plus attachantes, que l'universelle croyance aux loups-

(1) Conférence à la Société de Géographie Commerciale de Nantes, le 23 novembre 1906. Ouvrage *Fleurs noires et Ames blanches*, du même auteur. Article de *l'Almanach des Missions* (1907). C. de Vesme a obtenu confirmation du fait par des conversations d'un de ses amis, M. Paul Le Cour, avec le P. Trilles (Lettre de 1921).
(2) Chap. V.

garous trouve de nombreuses variantes dans les cas d'hommes-tigres, d'hommes-léopards, d'hommes-panthères, d'hommes-jaguars, etc... De là, l'auteur passe à « la faculté universellement attribuée aux sorciers de prendre et de quitter à leur gré une forme autre qu'humaine ». A noter d'ailleurs que la mentalité primitive admet aussi la double existence pour les personnes ordinaires, tant les non-civilisés établissent de participations, voire d'identités, entre eux et les animaux que leurs masques figurent. Cette dualité s'étend même aux choses : à une forêt, à un fleuve, à une dent... Mais ce qui nous ramène par ce chemin détourné à la sorcellerie, c'est que cet ordre de croyances est à la base de bien des pratiques de la magie noire : « L'action à distance du maléfice, regardée par tous comme fatale, implique la « double existence », la bi-présence de l'objet matériel qui porte la mort... Parfois la magie peut être assez puissante pour produire elle-même l'être vivant qui exécutera l'œuvre du sorcier. » Alors que dans les pratiques d'envoûtement ce sont les opérations sur images qui atteignent celui qui est visé, ici c'est l'image même qui est l'original, la différence que nous établissons entre êtres animés et inanimés étant des moins sensibles.

A la vérité, les faits de lycanthropie abondent aussi bien dans la littérature que dans les témoignages de l'anthropologie : Hérodote nous parle des Neuriens comme de magiciens qui, une fois l'an, se changent en loups pour quelques jours ; Pomponius Mela dit des druidesses que non seulement elles peuvent muer elles-mêmes, mais transformer les autres en animaux de toutes sortes... Ailleurs ce sont des histoires d'hommes-hyènes sorciers, victimes de

leur métamorphose : il est notable en effet que dans un cas de lycanthropie, si l'animal est blessé ou tué, son double humain subit *ipso facto* le même sort. Les démonologues des XVI^e^ et XVII^e^ siècles se basent sur l'identité des blessures ou la simultanéité de la mort, pour affirmer la réalité des phénomènes de lycanthropie.

Dans quels buts les sorciers se changent-ils en animaux ? Certes c'est là une propriété inhérente à leur nature ; mais ce privilège sait aussi s'exercer suivant les circonstances : parfois il s'agit de satisfaire des vices ; c'est le cas de cette sorcière amoureuse qui se transforme en chat pour être caressée ; l'indigène qu'elle obsède ayant blessé le chat d'un coup de poignard au-dessus de l'œil gauche, la sorcière victime d'une blessure identique se plaint devant le Cadi de Saint-Louis (Sénégal). Nul ne manifeste le moindre étonnement à cette démarche. Le plus souvent, la métamorphose est au service d'un dessein maléfique, allant jusqu'à un crime perpétré avec des raffinements de cruauté. Au Gabon, aux dires de l'explorateur Du Chaillou, le neveu d'un grand sorcier se change en léopard pour satisfaire son sadisme : avide de sang, il met en pièces deux serviteurs. Il cherche une excuse dans le renversement des rôles : c'est pour s'être changé en léopard, explique-t-il, qu'il est devenu avide de sang ! Souvent il est donné aux sorciers et sorcières de garder leur âme ou une de leurs âmes incarnées dans un animal caché : « Personne ne peut trouver mon âme extérieure, disait un sorcier fameux (chez les Yakuts de Sibérie) : elle est cachée très loin dans les montagnes. » Mais une fois par an, lorsque fondent les dernières neiges et que la terre devient noire,

ces âmes se mettent à errer partout..., mais il faut être magicien pour les voir ! On devine la terreur que sèment semblables représentations collectives.

Inspirer la peur peut d'ailleurs être le seul but immédiat du sorcier. A Madagascar, les prêtres et gardiens de Ramahavaly pouvaient, comme l'idole elle-même, se changer en serpents et les mises en scène pouvaient être particulièrement soignées : le roi Radama ayant manifesté certaines velléités d'indépendance, fut un jour brutalement jeté à terre par l'idole qui se colla à lui et le traîna de part et d'autre ; en outre, sept corbeilles pleines de serpents furent apportées au roi. Celui-ci, effrayé, fit amende honorable (1). En d'autres circonstances, l'Anglais Robert Lyall qui refusait de se rendre à un ordre d'expulsion, fut victime d'une mise en scène des serpents, si impressionnante que peu de temps après il mourut fou à l'Ile Maurice (2).

C'est précisément parce que la peur du sorcier est telle, qu'elle provoque invariablement l'autosuggestion, ce qui affermit la foi en l'efficience des maléfices. Dans le district de Kalahari, chez les Boschimans, un officier de l'armée coloniale devait en faire la triste expérience. Ayant refusé un présent au tout puissant guérisseur qu'il alla même jusqu'à traiter de « monstre jaune », il se sentit tenaillé d'affreuses crampes d'estomac dont seul le sorcier put le guérir — moyennant tous les cadeaux qu'il voulut (3). Chez les Lapons, c'est un brutal Suédois qui est menacé d'une pratique d'envoûtement :

(1) *Tantara ny Andriana*, p. 1105.
(2) P. Malzac, *Histoire du Royaume Hova*, pp. 235-236.
(3) M. von Eckenbrecher, *Was Africa mir gab und nahm*, Berlin, 1907. (Cf. Bozzano, *ouvr. cité*, pp. 103 à 106).

une effigie d'argile le représentant sera tuée d'un coup de feu ! Au milieu de la nuit, le Suédois se réveille en sursaut, porte sa main au cœur et articule avec effroi : My God, I am shot ! (Mon Dieu, je reçois un coup de feu) et il expire (1).

Une telle psychologie a été très finement analysée par Théophile Gautier dans sa *Jettatura*. M. L. Lévy-Brühl note à ce sujet l'analogie frappante qui s'établit entre l'enfant anormal et le mauvais œil. Il est difficile, dans certains cas rapportés par l'anthropologie, de savoir s'il s'agit d'une anomalie, d'un *jettatore* ou d'un sorcier. « D'un côté, explique-t-il, le principe malfaisant est considéré comme congénital : ce caractère se rencontre aussi chez les autres « porte-malheur », et chez les enfants anormaux, « impurs » suivant l'expression frappante de M. Hobley. » Mais d'autre part, dans certains cas « l'anomalie n'est pas visible, rien ne la trahit : elle reste larvée pour ainsi dire, jusqu'à ce que le malheur qui frappe autour de cet individu fasse soupçonner qu'il en porte en lui la cause : c'est précisément à cela que l'on reconnaît les jettatori (2) ».

L'un des effets les plus nets de la peur inspirée par les sorciers, consiste en une foule d'attributions malveillantes qui, elles aussi, ajoutent à cette même peur. J. G. Frazer fait remarquer qu'en Europe on attribue fréquemment la grêle et les orages aux sorcières ; aussi, les feux qui chassent ces dernières servent-ils *ipso facto* de talisman contre la grêle et la foudre. De même, en Allemagne et probablement ailleurs, on accuse ces êtres maléfiques de

(1) Cf. article *Psychic Science and Occultism among the Laplanders*, in *Occult Review*, 1924.
(2) L. Lévy-Brühl, *La mentalité primitive*, p. 167.

provoquer, par leurs machinations, des maux d'yeux et des coliques ; c'est pourquoi sans doute, les gens sautent par dessus les feux de joie pour éviter la colique, et regardent fixement les flammes pour se préserver la vue. Dans les provinces baltiques, les fortes bourrasques printanières qui soufflent du nord et du nord-est, apportent fièvres et rhumatismes. Or, les paysans de la région déclarent que ces maux sont le fait des sorciers et des sorcières de Finlande. C'est en particulier durant les trois jours dits de la Croix, que les habitants sont dans les transes : l'une des dates fatales tombe à la veille de l'Ascension, et l'on se garde bien de sortir de chez soi, de peur que les vents de Laponie ne vous frappent de mort. Une chanson esthonienne dit à ce sujet :

Vent de la Croix, puissant et rapide !
Dur est le coup de tes ailes déployées !
Vent farouche et lugubre d'épreuves et de détresse,
Tu portes les sorciers de Finlande dans ton souffle [destructeur].

Au Danemark et en Norvège, des feux sont allumés la veille de la saint Jean sur les routes, aux endroits découverts, sur les collines, pour éloigner les sorcières qui, cette nuit-là, arrivent de tous côtés et volent vers le Blocksberg, où demeure la Grande Sorcière. La veille de la Toussaint marque elle-même une date fatidique : c'est la nuit de passage entre l'automne et l'hiver. Or, ce ne sont pas uniquement les esprits des trépassés qui planent alors invisibles dans les ténèbres : c'est le moment où les sorcières sont affairées dans leurs besognes néfastes ; les unes chevauchent des balais dans les airs, d'autres galopent

le long des sentiers sur des chats mouchetés, transformés pour cette occasion en coursiers noirs comme des corbeaux (1).

L'auteur Merina C. Razafimino, conte une bien jolie anecdote, se rapportant aux pratiques si généralisées, de bruits faits pour purifier l'air des créatures mauvaises : « Je me rappelle encore la remarque qu'un vieillard nous a faite, à mes jeunes camarades et à moi, quand nous répétions les sons des clairons de l'infanterie coloniale :

« Ah ! dit-il, vous aussi, vous apprenez à chasser les esprits !

— Comment cela ? avions-nous répondu.

— Vous êtes encore enfants et ne comprenez rien. Vous ne savez pas que ces soldats qui viennent jouer de très bonne heure leur *bingona* (corruption de bugle) au pied des arbres font fonction de chasseurs d'esprits. Remarquez qu'ils choisissent les lieux ombragés, le long des vallées, pour jouer de leurs instruments, et ce sont justement les endroits que les esprits préfèrent habiter. » C'est ainsi qu'un vieux Merina païen interprétait, aux environs de 1898, les sonneries des clairons français. Nous, les jeunes, ayant déjà une autre mentalité, nous avions compris que c'était à cause du soleil que les soldats avaient choisi les heures matinales et les lieux ombragés ; lui, il y voyait un moyen d'expulser les esprits des ancêtres des Hova etdes Vazimba (2).»

C'est que les Blancs eux-mêmes sont considérés comme des sorciers aux influences occultes neuves ; d'où la peur qu'ils inspirent. Nous avons déjà vu

(1) Cf. *Le rameau d'or*, pp. 605, 606, 75, 584, 592.
(2) *La signification religieuse du Fandroana*, p. 13.

qu'on leur adresse un culte, que les offrandes qu'on leur présente revêtent en fait le caractère de sacrifice, et nous savons que le sacrifice est le plus souvent un témoignage de l'effroi éprouvé. Les Blancs sont aussi pris pour des morts qui reviennent parmi les vivants, et cet élément n'est point fait pour diminuer la terreur qu'ils inspirent aux non-civilisés, lors des premiers contacts.

Avouons, pour terminer, que l'analyse reste impuissante à faire comprendre l'effroi de ceux qui vivent sous la terreur perpétuelle des puissances occultes : l'horrible ne se définit pas ; il s'éprouve. Longtemps j'ai moi-même étudié du dehors et en sceptique, les sentiments que je me suis ici appliqué à restituer dans leur nature et dans leurs origines. Mes yeux devaient être ouverts dans les circonstances suivantes : un jour, à Madagascar, j'avais invité deux indigènes cultivés à passer avec moi la soirée. La conversation roula d'abord sur quelques ouvrages que je leur avais prêtés, et qu'ils avaient lu avec profit comme je pus m'en rendre compte. Puis nous en vînmes à parler de l'un de mes serviteurs gravement malade : « C'est la sorcière qui a empoisonné son manioc ! » affirmèrent-ils. Or celle qu'ils appelaient ainsi était la mère d'une femme de charge. Je me rappelai certains détails troublants : le dit serviteur, habituellement en parfaite santé, vigoureux aussi, avait souffert d'étranges douleurs au ventre, contre lesquelles un remède particulièrement énergique avait été prescrit par le médecin. « D'ailleurs, poursuivirent mes interlocuteurs, on ne vous comprend guère de tolérer une sorcière dans votre maison. Bien des ennuis vous sont venus de là, s'il faut vous le dire !... » Je revis en effet les rivalités sourdes,

devinées plutôt qu'observées, entre mes gens ; je m'expliquai que certains d'entre eux parlaient de donner leur congé ; que l'un avait insisté pour que lui fut attribuée une chambre sous le toit, avec une porte cadenassée ; je compris la mauvaise marche du service imputable à cette mésentente...

Mes visiteurs, cependant, poursuivaient : « Et puis cette sorcière en attire d'autres, très certainement. Elles viennent alors dans la cour, frapper aux portes, jeter des pierres dans les fenêtres. C'est toujours vers minuit qu'elles font cela. Et jamais vous ne pouvez les joindre, car elles sont nues et leur corps est enduit de graisse... » De leur part, je crus à une plaisanterie. Mais non ; ces paroles m'étaient dites le plus posément du monde, avec un accent de vérité qui frappait (2). Une certaine angoisse perçait dans la voix, cependant ; et la voix continuait : « Elles dansent la nuit sur les tombeaux. N'essayez pas de les prendre : elles sont insaisissables... certaines, d'ailleurs, sont mortes, dit-on ; et c'est seulement leur ombre que vous voyez ! »

Puis ce furent des aventures extraordinaires, des récits fantasmagoriques... En parlant, mes jeunes amis se laissaient glisser à la confidence ; et tout d'un coup je sentis, du fond d'eux, à peine voilée, surgir une terreur folle, une angoisse inexprimable, qui me saisit... Je sentis passer en moi la peur du Merina : c'est quelque chose d'atrocement mystérieux ; une sensation qui fait évoquer *la Horla* de

(2) A quelque temps de là, M. G. Mondain me confirma ces randonnées nocturnes : une sorcière venait allumer le toit de chaume de sa maison, construite au pied d'un talus. Malgré mainte embuscade il ne put jamais saisir la coupable. Un soir, pourtant, il la reconnut : c'était une vieille domestique.

Maupassant, ou bien cet affreux conte du même auteur intitulé : *Sur l'eau.*

Qu'on veuille bien considérer d'ailleurs que de tels états d'âme, exaltés jusqu'à la panique, sont aggravés du fait d'un profond retentissement collectif et prennent facilement une allure d'épidémie : « La peur des sorciers a sévi, au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle, en France et dans d'autres contrées de l'Europe, comme une véritable épidémie ; elle était devenue contagieuse et, par un singulier constraste, en même temps qu'elle se répandait, allaient se multipliant ceux qui étaient hantés de l'idée d'évoquer le diable, ou en proie à des hallucinations, dans lesquelles ils s'imaginaient le voir et le toucher, converser avec lui dans des assemblées de sorciers. Le mal était surtout intense dans des pays où les prédications religieuses entraînaient la crainte des démons, car c'était cette crainte qui faisait naître les sorciers et suscitait les procès contre eux (1). »

Nous touchons ici l'âme humaine, individuelle et collective, avec notre âme toute nue : c'est l'instinct animal avec ses frayeurs qui se cabre ; l'instinct affolé, submergeant toute logique et repoussant, de ses forces décuplées, les spectres de sorciers et les horribles imaginations de sabbats, où persiste la vision écœurante des morts et de Satan.

(1) Alex. Tuetey, *La Sorcellerie dans le pays de Montbéliard au XVII^e^ siècle,* d'après des documents inédits, p. VI.

CHAPITRE VI

La volupté de l'horrible

Si la peur des puissances occultes est un facteur considérable dans la mise hors la loi du sorcier, c'est aussi qu'elle se manifeste par un goût malsain de l'étrange, la recherche d'un plaisir de mauvais aloi dans des pratiques contre-nature et, en général, par une volupté de l'horrible sous ses aspects les plus variés. Ainsi se constitue, autour du sorcier, une clientèle où l'on fait ses délices de sentiments de répulsion. Nous touchons ici à une dépravation toujours plus avide de dépravation ; nous enregistrons un glissement vers les bas-fonds qui se fait gloire d'être tel. L'occulte, dans ses pratiques les plus repoussantes, s'est détourné des voies normales d'évolution, pour satisfaire à ce mystérieux instinct que les Allemands appellent *Schadenfreude*, la joie du dommage. La dégénérescence humaine est ici poussée à son comble et, à bout d'anathèmes, on voudrait s'arrêter pour s'apitoyer, redresser, guérir. Pourtant, des siècles moins éclairés n'ont pu atteindre à une telle compréhension, et les stigmates demeurent indélébiles, que de telles misères ont laissés sur l'occulte.

Les sorciers ont traversé tant de vicissitudes que

leur sensibilité en est émoussée. Il leur faut des sensations fortes, pour les besoins d'une vie affective désormais désaxée. A la longue, ils se piquent au jeu ; ce sont des vicieux qui doivent multiplier les doses pour arriver à se satisfaire. Seul l'anormal peut les contenter, dès lors; — une orgie d'anormal, à laquelle ils s'adonnent avec frénésie, jusqu'à devenir des fanatiques de ces représentations inédites et condamnées. Pour eux, le frisson de dégoût est devenu jouissance. Nous voici, en leur compagnie, dans un milieu de déséquilibrés, qui devient très tôt un centre d'attraction pour les psychopathes.

Au moment où nous écrivons ces lignes, les quotidiens sont remplis des exploits du vampire de Düsseldorf, dont la nature est particulièrement propre à nous mettre dans l'état d'esprit que requiert la compréhension du présent chapitre. Le *Journal des Débats*, que nul n'accusera de spéculer sur le sensationnel, publie, en date du 18 novembre 1929 l'entrefilet suivant :

« La police vient à peine de déterrer, sur les propres indications du meurtrier, les restes de la dix-neuvième victime du mystérieux assassin de Düsseldorf, qu'on annonce la disparition et le meurtre probable d'un enfant de 8 ans, dont on a perdu toute trace depuis vendredi soir. Les parents ont reçu hier matin une carte avec ces simples mots : « Je suis perdu. »

« D'autre part, une nouvelle communication de l'assassin présumé, parvenue hier matin, à un journal de Düsseldorf, annonce un nouveau crime. La carte dont il s'agit, rédigée en termes incohérents, est certainement l'œuvre d'un détraqué ou d'un sadique. Il y est dit notamment : « Suis de nouveau ici. Je bois du sang. La prochaine victime a

« été..., etc. » Ces bribes de phrases, écrites pêle-mêle, dans tous les sens, sont accompagnées d'un petit croquis avec indication du lieu où doit se trouver un cadavre. Les graphologues, consultés, déclarent que toutes les communications reçues par la police ou les rédactions de journaux, émanent de la même personne.

« Ces nouveaux faits ont porté à son comble la terreur qui règne à Düsseldorf, et l'émotion s'étend à toute l'Allemagne.

« A Düsseldorf même, une véritable psychose du crime s'est emparée de la population, ce qui complique encore la tâche de la police. Partout, on croit voir l'assassin et les autorités, ainsi que les journaux, reçoivent de nombreuses lettres, reflétant le désarroi moral dans lequel les sinistres exploits de l'inconnu ont plongé la population. C'est ainsi, par exemple, qu'une femme a adressé à la police des vers glorifiant l'assassin. »

Psychose du crime, désarroi moral allant jusqu'à l'exaltation de l'assassin..., une telle mentalité collective relève nettement de la pathologie. Le Dr. G. Dumas note, à la suite de P. Janet, l'état très particulier du sujet vis-à-vis de ses obsessions : « Il paraît les subir passivement, écrit-il, mais, en réalité, il les entretient et les fait durer ; il en a comme un besoin maladif (1). »

D'après le *Journal des Missions Evangéliques*, certains indigènes de la Nouvelle-Zélande font montre d'un semblable état d'esprit. Ils n'aiment rien tant que de se raconter des histoires épouvan-

(1) Dr G. Dumas, *Traité de Psychologie* II, Pathologie mentale, p. 989.

tables (1)... La cruauté ,ou le plaisir de faire souffrir, se retrouve sans cesse dans les guerres que se livrent les tribus : « Les vainqueurs sucent lentement le sang des blessés qui sont tombés dans le combat, en s'attaquant aux parties du corps qui sont le plus sensibles... On ne peut douter un instant que les habitants de la Nouvelle-Zélande ne soient cannibales ; mais en cela, ils ne sont pas tant excités par le désir de se rassasier de chair humaine, que par un penchant vraiment diabolique pour le meurtre (2)... »

Nous sommes donc en présence d'un état de choses généralisé ; pourtant, dans la magie et l'occultisme, on le trouve marqué avec une force toute particulière.

Dans la région Congolaise, l'initiation des sorciers donne lieu à des scènes épouvantables. Entre autres épreuves, on impose au candidat de pratiquer un sacrifice humain, dont la victime est désignée parmi ses plus proches parents, mère ou première fille le plus souvent. Celle-ci est immolée au-dessus du tronc coupé d'une euphorbiacée, arbrisseau dont coule une sève visqueuse et narcotique : « Quand artères et veines sont vidées et que la victime a cessé ses derniers soubresauts, on mélange sève et sang : le néophyte boit le premier, puis tous lui succèdent tour à tour, et l'on ne cesse que lorsque la coupe est entièrement vide. Le corps exsangue de la victime est alors disposé sur un bûcher, rôti légèrement, et partagé en autant de morceaux qu'il y a d'assistants, généralement douze. La chair est aussitôt dévorée, mais les os soigneusement mis à part : remis de nouveau sur le bûcher, on attend qu'ils

(1) Année 1838, p. 386.
(2) *Ibid.*, 1838, p. 393.

soient presque carbonisés : ils sont alors de nouveau retirés, partagés en douze. Les traces du hideux festin sont soigneusement effacées, et chacun rentre au village : les os de la victime, réduits en poudre fine, serviront à confectionner de puissants sortilèges. » Comme dernière épreuve, un cadavre humain, femme, captif ou enfant volé, est lié à l'apprenti-sorcier poitrine contre poitrine, tête contre tête, bouche contre bouche, et les deux corps sont descendus avec précautions au fond d'une fosse recouverte ensuite de branchages. Pendant trois jours entiers, le néophyte reste dans cette position ; il arrive qu'il devienne fou avant l'expiration du délai ! Puis se succèdent pour lui trois journées d'épreuves, au cours desquelles dans sa case, mais toujours lié au cadavre qui maintenant se putréfie, il ne peut manger et boire qu'en se servant de la main droite du mort.

L'épreuve ayant pris fin au bout de six jours, « on détache le patient et on le lave d'eau lustrale, on lui peint le corps entier de poudre rouge et d'huile (baza), et il exécute au milieu de la clairière une danse sacrée. On lui apporte alors le mort. Avec le couteau des initiations, il détache le poignet et, prenant la main du cadavre, exécute une nouvelle danse. Cette main est mise ensuite à sécher, et il s'en servira désormais pour certaines opérations magiques. Ce sera un puissant fétiche ». (On en rapprochera la Main de Gloire de notre Moyen-Age, décrite plus loin.)

M. Raoul Allier, à qui nous empruntons les détails de l'initiation (1) qui vient d'être exposée, fait

(1) Rapportés par le P. Trilles, *Semaine d'Ethnologie religieuse*, 2e session, pp. 179, 183, 184.

ensuite mention d'une horrible affaire qui s'est déroulée de décembre 1917 à août 1918, devant le tribunal du Bas-Cavally (Afrique Occidentale Française). Il s'agit d'un sacrifice humain dont fut victime le mari d'une sorcière qui le livra à la confrérie d'initiés. Après les palabres d'usage, le malheureux fut étendu à terre, le cou au-dessus d'un trou disposé exprès pour recueillir le sang, puis égorgé comme un mouton. « Il fut ensuite découpé en morceaux que les assistants se partagèrent, au moins ceux qui avaient déjà donné quelqu'un à la société (1). »

Sans atteindre forcément à ce raffinement de sadisme, la plupart des sorciers se complaisent dans la souillure. Les pires désordres caractérisent, chez les primitifs comme dans notre Moyen-Age, les cérémonies de sorcellerie. « Celles-ci ne se célèbrent jamais sans une hantise morbide de ce que la vie sociale du clan ou de la tribu réprouve (2). » L'ardeur sacrilège ne ménage pas les objets les plus sacrés. A Madagascar, les sorcières vont danser la nuit sur les tombeaux, crime atroce entre tous : on le verra plus loin en considérant la sanction qu'il entraînait.

Le commerce des sorciers avec les morts est particulièrement fécond en visions horribles. La sorcellerie a partie liée avec les trépassés. Déjà quand Sextus Pompérius a recours à la divination, la veille de la bataille de Pharsale, c'est vers les tombeaux qu'il se dirige pour y trouver l'infâme sorcière qui lui prêtera ses offices. Le poète Lucain nous la montre ranimant pour lui un cadavre laissé sans sépulture. Au Moyen-Age, on ne se contente pas de faire appa-

(1) Cf. *Le Non-Civilisé et nous*, pp. 122-127.
(2) R. Allier, *Le Non-Civilisé et nous*, p. 119.

raître les morts ; on les déterre pour se livrer sur eux à de répugnantes opérations. Au Sabbat, les couples se partagent des charognes, des chairs de pendus, des cadavres de nouveau-nés ou d'enfants non baptisés. Ce sont les cimetières et les gibets qui fournissent aux sorcières les reliefs de leurs festins avec les démons ! Ces repas macabres s'accompagnent de poèmes diaboliques. C'est bien cette horrible anthropophagie que visait la Loi Salique à l'article 3 du titre XLVII.

Ainsi, très tôt, l'évocation des morts est compromise par d'intolérables associations d'idées.

Aux représentations qui viennent d'être rapportées, se rattachent celles qui ont trait au vampirisme. A Madagascar, d'étranges rumeurs courent sur les sorciers *mpaka-fo* et *mpaka-ra*, preneurs de cœur et preneurs de sang. Le bourjane attardé, craint d'être saisi par un de ces monstres. Tout naturellement ces représentations maladives de toute une collectivité, ont aussi atteint la réputation des blancs à qui l'on prête des goûts semblables. Un vieux malgache m'a raconté qu'à Tananarive même (quartier d'Ambatovinaky), le boulanger Salomon s'était vu offrir par un indigène un enfant, pour la satisfaction des besoins sadiques supposés chez lui. Dénoncé à la police, ce père fut condamné à mort ou aux travaux forcés. Quant à celui qui faisait l'objet d'un tel marchandage, Ranavalona III l'accueillit au palais et le nomma Itrabonjy (= tratra vonjy : atteint par le salut).

Empruntons à Ch. Renel cet autre exemple au sujet des preneurs de sang : « En 1913, un médecin français, chargé d'étudier la diffusion et la prophylaxie du paludisme, faisait des expériences aux

environs de Tananarive, et il prélevait, pour ses analyses, une goutte de sang sur chacun des enfants de certaines écoles. On avait eu soin de faire expliquer par les instituteurs le but de ces recherches. Pourtant les gens des campagnes s'émurent et des rumeurs étranges commencèrent à circuler : on prenait le sang des petits malgaches pour fabriquer des ody malfaisants, et le médecin était *mpaka-ra*. Il fallut interrompre les expériences (1). » A force de se complaire dans l'horrible, l'imagination collective a enfanté des représentations qui orientent en ce sens toute perception.

Mais c'est encore au Moyen-Age européen qu'il faut en revenir pour sonder l'abîme de ces imaginations. Parmi les accessoires de la sorcellerie, voici l'horrible Main de Gloire, annoncée plus haut, et surtout utilisée dans les vols. C'est la main d'un pendu que l'on a coupée puis enveloppée dans un bout de linceul. Après l'y avoir pressée, on la place dans un vase de terre, où on la saupoudre avec du salpêtre, du poivre long, etc., soigneusement pulvérisés. Au bout de quinze jours, la main est exposée au soleil de la Canicule ou mise à sécher dans un four chauffé à la fougère et à la verveine. Elle constitue alors un chandelier destiné à tenir une chandelle faite de graisse de pendu, de cire vierge, de Sisame et de Ponie. Ce funeste instrument a le don d'immobiliser les gens chez qui l'on va voler. Nous le croyons sans peine.

Pour oindre la fourche qui sert de monture aux sorciers et sorcières se rendant au sabbat, un onguent

(1) *Bulletin de l'Académie malgache.* Nouvelle série, t. II, année 1915, p. 40.

dit graisse des sorciers est préparé avec du sang de chauve-souris, de la râpure de cloches et de la suie, dans le chaudron traditionnel. L'onction s'accompagne d'une horrible consécration. Un tableau de Hans Baldung, *Consécration de la Fourche* (1514), nous présente en outre une sorcière élevant vers le ciel un plateau chargé d'ossements, tandis qu'une autre égrène un chapelet où l'on voit, en guise de grains, des grelots, deux dés à jouer et le crâne minuscule d'un fœtus. Dans *Le départ pour le Sabbat* (1514), le même artiste montre la plus vieille sorcière offrant sur un plat les membres d'un enfant (1).

Les personnages de ces scènes qu'a multipliées l'estampe, sont nus le plus souvent. Des ossements figurent parmi les signes cabalistiques ; le rituel poignard est fiché dans le sol. Çà et là, suivant les cas, des hiboux, des chauve-souris, des chats, des crapauds et des boucs. Ces animaux, surtout les derniers, sont d'ailleurs souvent des incarnations de sorcières, car celles-ci peuvent adopter les formes les plus diverses. Dans son effrayante *Transformation des Sorciers*, Goya évoque ainsi quatre hideux sorciers qui se muent en bêtes, l'un étant déjà devenu loup.

Grillot de Givry note, ce qui n'est plus fait pour nous surprendre, que le sabbat « excitait parmi toutes les classes de la société, la plus haute curiosité », et que « nombreux étaient ceux et celles qui cherchaient à s'y introduire » ; mais, ajoute cet auteur, « il leur était souvent fort difficile de trouver le parrain voulant bien se charger de les initier aux

(1) Cf. Grillot de Givry, *Le musée des Sorciers Mages et Alchimistes*, pp. 43-44.

cérémonies préparatoires et de les présenter à l'assemblée, car les privilégiés du Sabbat cachaient généralement fort jalousement leur secret. La possession de l'onguent sans lequel le voyage à travers les airs n'était pas possible, était un secret précieux et fort difficile à obtenir ». Ainsi une curiosité malsaine ajoutait un frisson nouveau à cette volupté de l'horrible. D'ailleurs certains sabbats étaient publics, et nombre de gravures nous les montrent fréquentés par des gens de qualité richement vêtus : ceux-ci se voilaient ou se masquaient pour n'être point reconnus ; mais pour tous, quel inédit effroyablement délicieux, que celui-là !

Il ne suffit pas aux femmes de se lancer dans ces pratiques démoniaques ; il faut qu'elles y compromettent les enfants : on devine le regain d'une émotion défendue, quand il est ainsi donné de souiller l'innocence ! Les petits sont présentés au Diable qui les rebaptise à sa façon et les marque de sa griffe ou de sa corne. Comme les novices ne peuvent encore participer aux rites les plus substantiels, ils gardent les troupeaux de crapauds. A l'occasion, ils seront liés par des unions incestueuses.

Les orgies et le libertinage le plus éhonté se donnent libre carrière au sabbat. Tantôt des diables affreux vêtus de bleu, avec des bonnets surmontés de plumes de coq, se livrent aux actes que l'on devine (1), tantôt sorciers et sorcières satisfont sans le moindre scrupule, leurs passions lubriques. D'après le témoignage de l'une de ces hallucinées, « sur la fin, l'on dansait une danse de deux à deux, en laquelle on se changeait, etc. (2) »

(1) *Procès d'Henriette Pillard*, 1654.
(2) *Procès de Calhin Tournier*, 1618.

Comme Satan tient avant tout à justifier son titre de Roi du Mal, souvent, au sabbat lui, ou ses affiliés, non contents d'exciter leurs adeptes contre les pauvres humains, leur ordonnent de troubler les éléments et de déchaîner des tempêtes qui portent dans les campagnes la ruine et la dévastation. Certaine de ces sorcières raconte que, lorsqu'elle se rendait à la *Goutte benoist* près d'une fontaine, où se réunissaient les gens d'Etobon et des villages voisins, les diables leurs maîtres les forçaient de battre l'eau avec des bâtons blancs, en prononçant ces mots : *gresle, gresle, va tomber sur les bois ou les grains...*, alors se formait une sorte de vapeur ou fumée qui s'élevait dans les airs et retombait sous forme de grêle (1).

C'est donc bien d'une volupté de faire le mal qu'il s'agit ici, d'une délectation d'instincts mauvais, le sabbat délivrant ses adeptes de l'intolérable contrôle de la conscience collective. A. Tuetey en vient à se demander « si ces assemblées nocturnes n'existaient qu'en rêve dans les imaginations maladives et surexcitées, ou si des femmes crédules et ignorantes qui s'adonnaient avec frénésie aux pratiques de la sorcellerie, n'étaient pas dupes de quelque imposteur et ne se laissaient pas entraîner dans certaines réunions secrètes, de nature à favoriser le libertinage et l'impiété (2) ». La chose ne semble pas douteuse, étant donné le caractère réaliste de certaines confessions lors des procès de sorcellerie. Même volupté sacrilège à l'égard des sentiments religieux. On a déjà vu que les néophytes sont rebaptisés de façon à ce que soient détruits

(1) *La sorcellerie dans le pays de Montbéliard au XVII^e siècle*, p. 92.
(2) *Ibid*,

chez eux les, effets du baptême chrétien. En outre, pour entrer dans le pacte diabolique, il faut marcher sur la Croix. La dépendance à l'égard de Satan se marque également par le rituel baiser au derrière. L'imagination maladive, dans son orgie blasphématoire, n'a laissé subsister aucun respect humain. Ce qui révèle un parti-pris bien arrêté à cet égard, c'est ce fait qu'en toute occasion la sorcellerie prend l'envers des représentations courantes : selon le Conseiller F. de Rémond, lors des cérémonies tenues au Puy-de-Dôme la veille de la saint Jean, le signe de la Croix se fait de la main gauche ; une messe noire est dite, où l'officiant tourne le dos à l'autel ; la chappe qu'il revêt est noire et sans croix ; une rondelle de rave noircie tient lieu d'hostie.

On peut se demander si ce n'est pas pour canaliser un tel débordement sacrilège que l'Église, au Moyen-Age, tolère la Fête des Fous, vestige de l'ancienne saturnale grecque : « Devant l'autel, sur la table de communion, écrit C. Lenient (1), s'étalent pêle-mêle les boudins grillés, les saucisses, les jeux de cartes et les jeux de dés. En guise de parfums, le cuir des savates fume dans l'encensoir. Le texte même de l'office divin... devient l'objet d'une interminable parodie..., mélange confus de quolibets, de coq-à-l'âne, d'alleluias grotesques, de latin bouffon..., un indescriptible charivari de miaulements, de cris, de sifflets..., etc. Quelques jours après, l'église, purgée de toutes ces impuretés, lavée, nettoyée, reprenait son aspect accoutumé ; Dieu redevenait le maître de son autel : le flot de la folie humaine avait passé ! »

Une représentation collective caractérise bien

(1) *La satire en France au Moyen-Age*, p. 422.

ce qu'a de contagieux et d'impératif à la fois, le besoin de souillure : sorciers et sorcières ont été marqués par le Diable à quelque partie secrète de leur corps ; et ce sont de douloureuses démangeaisons en ce point, qui avertissent les intéressés d'avoir à se rendre au sabbat. Il y a là un indéniable symbolisme par quoi s'objective un transfert de sensations.

Terminons ici ce chapitre, volontairement écourté, du fait que chaque mention en est propre à heurter le lecteur. Rien de beau, rien de pur n'en impose au blasphémateur sortilège, qui fait ses délices de la souillure et cherche toujours un frisson nouveau dans ce qui répugne à autrui.

A l'époque la plus sombre de son histoire, la sorcellerie semble avoir été le signe de ralliement de ce qu'il peut y avoir de plus vile dans une humanité désaxée. Or, ce que cet état de choses peut traduire de malsain procède essentiellement, comme on l'a vu, de la peur des forces occultes. Il arrive ainsi que certains sentiments particulièrement puissants se dédoublent afin de recevoir le maximum possible de satisfaction, à l'heure même où ils sont le plus profondément lésés. Quoi qu'il en soit de cette remarque de psychologie générale, il demeure que l'occulte porte désormais des stigmates indélébiles, non seulement pour s'être à une certaine époque abandonné à cette volupté de l'horrible, mais pour l'avoir cultivée avec un raffinement de sadisme comme une fin en soi.

Désormais les lois fatales qui régissent l'association des états de conscience, joueront immanquablement contre des représentations mal oubliées, que l'homme normal ne saura jamais évoquer sans un sursaut de dégoût.

CHAPITRE VII

Un Monde de Ténèbres

Nulle démarcation nette n'apparaît entre démons et dieux dans les religions de l'ancienne Grèce ; les deux termes sont employés indistinctement pour désigner la divinité. Il y a d'ailleurs de bons et de mauvais démons, ces derniers étant souvent confondus aves les esprits des trépassés. Dans la hiérarchie, les démons tiennent le milieu entre les hommes terrestres et les dieux de l'Olympe : ils sont faits d'une substance impure où le divin s'est trouvé souillé par l'alliage humain ; pourtant le fait même qu'ils ont en eux du divin, les qualifie pour le rôle d'intermédiaires entre l'homme et la divinité, ainsi que le spécifie Platon dans le *Banquet* ; enfin, la place qu'ils occupent dans la hiérarchie, les désigne pour habiter l'espace compris entre ciel et terre. Ils interviennent fréquemment dans notre monde, surtout comme génies tutélaires : le démon de Socrate en particulier est demeuré célèbre. D'ailleurs, même dans notre Moyen-Age, pourtant si sombre, on rencontre encore de bons démons, tels ceux qui, en l'absence de la ménagère, s'introduisent dans les maisons pour faire la cuisine et le ménage, et emmaillotter le marmot ; ou dans les ateliers, pour y ache-

ver le chef-d'œuvre des ouvriers candidats à la maîtrise ; ou même dans les cathédrales en construction, qu'ils aident à terminer. On les voit sur certaines gravures seconder partout les artisans ; ils vont jusqu'à lancer des ponts... Il leur arrive bien d'exiger l'âme du premier usager, mais cette prétention ne peut guère diminuer le mérite qui s'attache à leur désintéressement. Et puis il est si facile de tromper ces bons diables !

C'est en face de semblables génies auxiliaires et tutélaires, qu'on vit se constituer, naturellement, selon E. Durkheim, « une classe de génies malins qui permirent aux hommes de s'expliquer les maux permanents dont ils eurent à souffrir... C'est un principe religieux qui est considéré comme la source de la vie ; il était donc logique de rapporter à un principe du même genre tous les événements qui troublent la vie ou qui la détruisent.

« Ces esprits nuisibles semblent bien avoir été conçus sur le même modèle que les génies bienfaisants... (1) » En Chaldée, les bons génies avaient le dessus, du fait que les démons demeuraient incarcérés dans le centre de la terre et leur garde confiée à la vigilance d'esprits gardiens. Ce n'est qu'en inspirant les mauvais sorciers, que ces êtres mauvais réalisaient des maléfices (Maspéro). De même, pour les Pères de l'Église, dans la consultation des soi-disant oracles, ce sont les démons qui font prophétiser à tort et à travers les prêtres et les prêtresses. Ainsi une solidarité dans le mal s'établit très tôt entre sorciers et démons. Ceux-ci ne sont d'ailleurs, on l'a vu, que des intermédiaires. C'est donc plus loin,

(1) *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, p. 403.

qu'il faut rechercher leur inspiration maléfique. Si E. Durkheim dit vrai lorsqu'il prétend que les esprits nuisibles ont été conçus sur le même modèle que les génies bienfaisants, il convient de pousser plus avant ses inductions, et de déclarer que les mauvais génies supposent eux-mêmes des dieux malfaisants, par opposition aux dieux providence des groupes considérés.

Or il se trouve que la conception de divinité maléfique, des plus répandues, prend son point de départ chez les sorciers le plus souvent : les indigènes des îles Marquises, par exemple, croient en un *Mana* ou Dieu souverain qui « se distingue par son extraordinaire habilité à tuer les hommes, au moyen de certaines conjurations dont il possède le secret. Au fond, ce Dieu — c'est nous qui soulignons — *n'est autre chose, selon eux, que l'esprit d'un tana ou magicien qui a quitté ce monde*, et qui passe pour posséder un pouvoir surnaturel ; et pourtant, durant leur vie, ces *tana* ne sont ni beaucoup craints ni beaucoup respectés ». A cela on peut répondre que la mort apporte, avec de nouveaux attributs et de nouveaux sujets de rancune, l'accroissement d'un pouvoir malfaisant. « Lorsqu'un *tana* meurt, poursuit l'auteur, son esprit *(Kuhaue)* monte au ciel *(aki)*, où il se sustente en mangeant du fumier, et d'où cependant il exerce un certain empire sur les hommes et sur les éléments. Comme ces *tana* ont été très nombreux, les dieux de Nuuhiva sont par conséquent en fort grand nombre, et chaque tribu ou clan a ses divinités particulières. Ils n'ont pas l'idée d'attribuer des perfections morales à de pareils dieux, aussi toutes les fois que les missionnaires leur parlaient des attributs de Jehovah, leur langage

leur était inintelligible (1). » Ce qui surprend ici, c'est l'absence de représentations comportant même un minimum d'éléments favorables. Même situation chez les Bassoutos qui « vivent sans Dieu et sans espérance du monde... » Certes, ils ont conservé quelques traditions confuses d'un être suprême, mais elle n'exerce sur eux aucune influence religieuse : « Morimo est un *homme* (2) éternel, tout puissant, infiniment sagace et rusé, *porté naturellement* au mal — c'est encore nous qui soulignons — et d'autant plus terrible qu'il fait servir ses attributs à l'exécution des desseins les plus pernicieux (3). Sous un autre nom, c'est l'Arimane des anciens Persans (4). Heureusement pour le bien de l'humanité il est relégué dans les entrailles de la terre, et s'occupe peu des mortels : aussi n'est-il pas nécessaire de chercher à le fléchir par des prières. Les faiseurs de pluie ont seul le droit de lui offrir une espèce de culte. Ils connaissent dans le désert des cavernes profondes où l'on peut voir Morimo et converser avec avec lui (5). »

Ici nous n'en sommes déjà plus à cette absence d'un minimum d'éléments favorables dans la conception de la divinité, qui nous étonnait dans le cas

(1) *Journal des Missions Evangéliques*, année 1835, pp. 314-315.
(2) La langue Sichuane, comme toutes les langues muettes, est très pauvre en mots théologiques et métaphysiques. Nous disons chaque jour que Dieu est un *homme* saint, pour *Etre* saint, parce que les Bassoutos n'ont pas l'idée abstraite d'Etre.
(3) Cette idée de la perversité naturelle de Morimo a surtout prévalu chez les Bassoutos ; elle n'existe pas à ce degré chez les Batlapi ; chez eux, Morimo est aussi puissant pour faire le bien que pour faire le mal, et il a autant de penchant pour l'un que pour l'autre.
(4) Una le Morimo, *Vous êtes Dieu*, est une expression proverbiale pour dire, vous êtes un méchant. Chez les Batlapi cette expression signifierait : « Vous êtes puissant ou sage. »
(5) *Journal des Missions Evangéliques*, année 1835, pp. 41-42.

précédent. Les notes au bas de la page tempèrent en effet l'absolu du texte, et l'on peut même se demander si elles n'ont pas été ajoutées après coup, sur la remarque que le tableau avait été, pour des besoins apologétiques de la religion nouvelle proposée, trop poussé au noir. Quoi qu'il en soit, Morimo, pervers chez les Bassoutos, apparaît comme équitable chez les Batlapi ; méchant chez les uns, il devient puissant ou sage chez les autres. L'exemple est instructif : il nous fait assister à la genèse de représentations telles qu'en connaît l'humanité depuis les temps les plus reculés, celles ayant trait à un principe du bien opposé à un principe du mal.

Le conflit entre les deux constitue l'élément le plus précieux des théologies. Max Muller rapporte le cas de ces indigènes d'Australie occidentale, chez qui des moines bénédictins cherchèrent vainement pendant trois ans des symptômes de religion. Or, ces primitifs croyaient pourtant en un créateur tout puissant appelé Motogon et en son adversaire, Cienga, l'auteur du mal... Mais voilà : Motogon était mort ou en décrépitude et Cienga ne leur valait que des calamités. A quoi bon un culte dans ces conditions ?

Le récit de la chute dans la Genèse, (Genèse, III : 1-13) nous montre dans l'auteur du mal un mystérieux tentateur : le Serpent. Celui-ci se retrouve d'ailleurs dans toutes les mythologies : en Égypte, dans l'Inde, en Perse, en Chaldée ; « partout, écrit le Professeur A. Westphal, il personnifie la puissance nocturne, malfaisante, le mauvais principe, le génie opposé à la gloire de la divinité et au bonheur des hommes. On peut dire de lui qu'il est la figure la plus ancienne par laquelle l'humanité dans son

enfance a désigné la puissance mystérieuse du mal ». Le narrateur hébreu de la Genèse semble donc s'être borné à « ordonner et à rétablir dans leur portée véritable des traditions conservées à l'état rudimentaire dans les diverses races de l'humanité (1) ».

A vrai dire, la Bible présente une évolution dans ses enseignements relatifs à la personnification du mal : l'Ancien Testament mentionne particulièrement l'existence d'êtres de perdition (*schêdîm*, de *schoud* = nuire, perdre) et le Nouveau Testament, celle de démons. Le nom de ces derniers, δαιμόνια, constitue un emprunt des Juifs au monde gréco-romain ; mais pour les juifs, les divinités païennes ne représentent plus qu'un culte interdit par Jahvé, parce que procédant de sortilèges et de la magie. C'est ainsi que le livre de Baruch (IV, 7) dénonce dans les démons les idoles du paganisme. Il s'agira longtemps d'ailleurs, pour les Hébreux, d'êtres réels ; ce ne sera guère qu'après Osée que leur existence apparaîtra comme fictive. Quoiqu'il en soit, nous voici en présence d'un premier élément d'interdit introduit au nom de Jahvé parmi les gentils.

Après l'exil se généralise, chez les juifs, la croyance en un chef des démons : Haschatân ou Satan, être invisible, puissant et redoutable. C'est dans le prologue du livre de Job (I, 7 ; II, 2) que pour la première fois il se caractérise nettement ; mais comme il ne joue en l'occurence que le rôle d'un messager soumis à Dieu, on ne peut guère voir en lui qu'un gardien des mœurs. Chez le prophète Zacharie (III, lss.), Satan est devenu le contradicteur de Jahvé et le persécuteur d'Israël. Enfin, lorsqu'il

(1) Alexandre Westphal, *Jéhovah*, p. 52.

veut, selon le premier livre des Chroniques (XXI, lss.), dresser David contre Dieu, il se qualifie décidément comme l'adversaire de Jahvé et de son peuple. On assiste alors à une évolution de la pensée religieuse juive, qui met en relief Satan, l'ennemi mortel des hommes et de Dieu ; d'où les développements démonologiques du Talmud, de l'historien Josèphe et du Nouveau Testament. Mais dans une effervescence des esprits telle qu'elle se produit alors, les divergences sont inévitables..., et voici l'hérésie.

Manès (né en 216 avant J.-C.) devait mettre en valeur l'opposition entre un dieu des ténèbres et un dieu de lumière, placés sur un pied d'égalité. L'influence de son enseignement devait prolonger ses effets jusqu'au xve siècle ; la croyance au Diable, affirmée par les Écritures, s'en trouva renforcée d'étrange façon.

D'un côté, en un âge de morale répressive, l'Église insistait sur le caractère horrible de l'Enfer, contrepartie du Paradis ; elle préparait ainsi, dans les imaginations populaires, des représentations relatives à un royaume, dont le trône ne pouvait être occupé pertinemment que par Satan. Le Diable, intronisé de la sorte, rallia les êtres maléfiques sans chef. Jusqu'alors, le monde de la sorcellerie était demeuré amorphe : il lui manquait un principe organisateur. Chose curieuse, il appartenait à l'Église et aux hérésies d'y apporter les éléments qui feraient cesser le chaos. Les sorciers sortirent de l'ombre et prirent place dans la société nouvelle qui s'opposait à celle des enfants de Dieu.

Ainsi, dans nos civilisations, la conception d'un monde de Ténèbres semble procéder d'au moins quatre séries essentielles d'éléments : un enseigne-

ment biblique dégageant progressivement la notion d'un Prince du Mal, ennemi mortel des hommes et de Dieu ; l'aggravation de celui-ci par l'hérésie manichéenne qui en fait un être incréé comme Dieu même, et puissant au même titre que lui ; les exigences d'une morale essentiellement répressive, qui matérialise ses sanctions par la vision d'un Enfer, placée en regard de celle d'un Paradis ; enfin l'apport chaotique et louche d'une fraction dévoyée de la Magie. Satan arrive à l'heure où l'Enfer s'allume, et trouve des légions de sorciers prêtes à l'entendre. C'est ainsi que l'Occulte va lier son sort à celui du Prince du Mal et des Enfers.

L'influence de celui-ci, déjà dénoncée par Jésus et les Apôtres, est précisée par les Pères de l'Église. A vrai dire, les attributs de Satan s'amplifient de façon dangereuse, si l'on songe au primat de Dieu et de son Église. Du Malin procèdent la tentation, la calomnie, le péché sous toutes ses formes, en particulier l'orgueil. Le « dieu de ce siècle » (*Saint Paul*, 2 Cor. IV, 4) se voit attribuer par les Pères, tout ce qui s'oppose à l'avancement du bien : les persécutions, les hérésies, les maux physiques, le paganisme, sa mythologie, ses cultes..., et même la philosophie païenne.

Certes, l'Église Catholique insistait sur ce fait que la victoire finale reviendrait à Dieu, et montrait dans le Diable un vaincu que la Croix suffisait pour écarter. Pourtant l'existence même du Malin était article de foi et l'architecture, à défaut du livre indéchiffrable pour le vulgaire, allait populariser l'effigie du Prince des Ténèbres : gouttières, gargouilles, tympan des portails, meubles de sacristie vont présenter, dans un réalisme effrayant, le Démon, ses accolytes,

le jugement dernier, l'Enfer, son gouffre et ses supplices.

Le théâtre religieux du Moyen-Age figure l'enfer par une gueule de dragon éclairée par des flammes et d'où sort de la fumée ; du sous-sol montent les plaintes des damnés et les hurlements des démons.

La littérature de l'époque traduit une atroce représentation de l'enfer. Quand, dans La Divine Comédie, Dante descend avec Virgile dans l'entonnoir aux neuf gradins, il progresse toujours vers plus d'horreur. Voici, tout au fond, Lucifer : « Combien je me sentis frissonner et défaillir, ne le demande, lecteur ; point ne l'écris, parce que toute parole serait faible...

« L'empereur du royaume douloureux, depuis le milieu de la poitrine sortait de la glace : et plus de proportions ai-je avec un géant,

« Que n'en ont les géants avec ses bras : vois donc ce que doit être le tout, pour correspondre à cette partie.

« S'il fut aussi beau qu'il est maintenant hideux, après avoir élevé les sourcils contre son créateur, bien doit de lui procéder tout deuil.

« Oh ! quelle merveille ce me fut, quand je vis trois faces à sa tête : l'une devant et celle-ci était rouge :

« Des deux autres qui s'y joignaient au-dessus du milieu de chaque épaule, et s'unissaient à l'endroit de la crête,

« La droite paraissait entre jaune et blanche ; et la gauche, à la vue, était telle que ceux qui viennent des lieux d'où le Nil descend.

« Au-dessous de chacune sortaient deux grandes ailes proportionnées à un tel oiseau : jamais sur la mer, je ne vis pareilles voiles.

« Elles étaient sans plumes et ressemblaient à celles des chauves-souris : de leur battement s'engendraient trois vents :

« Et tout le Cocyte en était gelé. De six yeux il pleurait, et sur trois mentons, goutte à goutte, tombaient les pleurs et la bave sanglante.

« De chaque bouche, avec les dents, comme broie le maque, un pécheur il broyait, de sorte qu'ainsi il en tourmentait trois.

« A celui de devant la morsure n'était rien près des griffes, l'échine parfois restant tout entière dépouillée de la peau... (1) »

Après la vision de l'artiste, l'évocation populaire signée de l'homme d'église : « Dans l'Enfer, un diable crie à l'autre: frappe, escorche, tue, assassine promptement, mets vistement celuy-là sur les charbons, jette celuy-ci dans les fournaux et chaudières bouillantes. Et les *filles vaines* auront entre leurs bras un très-cruel dragon enflammé comme feu ou si tu aimes mieux, un diable en forme de dragon lequel, avec sa queue serpentine leur liera et enchaînera les pieds les jambes et embrassera tout leur corps avec ses cruelles griffes, mettra sa bouche baveuse et puante sur la leur, vomissant dans icelle, flammes de feu et soulphre avec de la poison et venin..., etc. (2) »

Enfin la science de la démonologie a fait de tels progrès que la voici en mesure de nous renseigner avec précision, non seulement au sujet de Satan, mais de ses satellites. Des statistiques sont même publiées : selon Jean Wier qui fut au XVI^e siècle médecin du duc de Clèves, il y en avait sept millions

(1) *La Divine Comédie*, chant XXXIV.
(2) Abbé François Arnoux, *Merveilles de l'Autre Monde*. Rouen, 1622.

quatre cent neuf mille cent vingt-sept, sous la direction de soixante dix neuf princes. D'après *Le Cabinet du Roy de France*, publié en 1581, les sorciers, ayant dressé un inventaire et un catalogue très exact des noms de démons, auraient trouvé septante deux princes et sept millions quatre cent cinq mille neuf cent vingt démons. Selon d'autres auteurs, il existerait six légions de démons comprenant soixante six cohortes, lesquelles contiendraient chacune six cent soixante six compagnies de six mille six cent soixante six individus, soit un produit de un milliard sept cent cinquante huit millions soixante quatre mille cent soixante seize démons, etc. (1)

Le rôle des animaux dans ce monde des Ténèbres fait également l'objet de spéculations d'autant plus importantes, que la faculté de se changer en animaux appartient en commun aux diables, aux sorciers et aux sorcières. L'iconographie de la sorcellerie semble, avec tous ces éléments, procéder de la plus lugubre démence. Il a été question plus haut du sabbat. Précisons maintenant que tous les sorciers n'y vont pas.

Parmi eux, certains seigneurs ont à leur merci une cour hargneuse et bruyante de démons qu'ils font paraître à volonté. Dante cite le cas du célèbre astrologue du XIII^e^ siècle, Michel Scotto, qui se faisait servir par des esprits, des mets volés à la cuisine des rois et même du Pape ; Benvenuto Cellini, dans ses mémoires qui font revivre le XVI^e^ siècle, conte ses aventures avec un prêtre nécromant sicilien qui, à deux reprises, fit apparaître dans le Colisée, des légions démoniaques. Au XVII^e^ siècle, le Dr. de La Martinière nous dit que les Lapons,

(1) D'après G. de Givry, *Le Musée des Sorciers*, p. 124.

bien que de religion luthérienne, demeurent presque tous sorciers et adhèrent au Diable. De même les Islandais possèdent des trolles, diables familiers qui les servent, leur donnent l'alarme en cas de besoin, évoquent les vivants et les morts et font, en toute occasion, preuve d'une réelle sollicitude. Salomon ne convoquait-il pas aussi dans son palais pavé de cristal, ses djinns et ses démons, en même temps que les pauvres, les chefs d'armée, les savants et les docteurs de la Loi ? La Bible laisse à entendre que le fastueux monarque s'écarta des voies du Seigneur. Les bruits les plus étranges sont répandus sur sa mort par les apocryphes et les traditions populaires. S'il reste douteux qu'il soit éternellement damné et chaque jour dévoré par dix mille corbeaux, il ne semble pas moins qu'il mourut dans le péché au service des faux dieux. A travers les âges, des auteurs persistent à lui attribuer les manuels de sorcellerie, dits Livres ou Clavicules de Salomon. Certains princes de l'Église suspects de sorcellerie, en particulier le pape Honorius III, semblent jouer un rôle de complice dans la mise en œuvre de ces documents, d'origine si inquiétante. Il est vrai que, lorsque l'historien juif fait remonter à Salomon les formules magiques d'exorcisme employées au temps de Jésus, il prête au passé hébraïque les maladies de sa propre époque ; ce n'est pas un démon qui tourmente Saül (I, Samuel, XVI, 14), mais un esprit émanant de Jahvé lui-même.

Les hommes d'église insistent à l'envi sur ce caractère démoniaque de la sorcellerie. Dans ses *Esquisses Sénégalaises* (1853) le P. Boilat dit avoir appris par expérience, que le mensonge et la supercherie qui s'avèrent chez les marabouts, les devins et les sor-

ciers — confondus, on le voit, dans un même anathème — doivent être signalés comme diaboliques.

Le Diable ne se contente pas de se rendre aux invocations qui lui sont adressées, ou de se soumettre aux injonctions qu'il reçoit des princes de la sorcellerie ; il sait aussi s'insinuer et au besoin s'imposer. Ceux par exemple qui oublient leurs devoirs envers Dieu s'exposent aux coups du Malin, telle cette religieuse romaine citée par saint Grégoire le Grand dans ses *Dialogues*, qui mordit dans une laitue sans rendre grâces et fut aussitôt possédée. « Chacun, écrit l'auteur de l'*Imitation*, devrait donc être toujours en garde contre les tentations qui l'assiègent, et veiller et prier pour ne point laisser lieu aux surprises du démon, qui ne dort jamais, et *qui tourne de tous côtés, cherchant quelqu'un pour le dévorer* (1). » On sait la lutte que soutint Luther contre l'Esprit des Ténèbres, et comment elle culmine dans le jet, par le réformateur, de son encrier à la face de Satan, lequel semble bien n'avoir pas été tué sur le coup, ainsi qu'un humoriste l'a prétendu ! C'est surtout pour se protéger contre toute surprise que la piété catholique a prévu les chapelets, scapulaires et médailles diverses ; c'est pour en délivrer les possédés qu'elle a prévu la cérémonie de l'exorcisme. Effrayante et compliquée pendant longtemps, celle-ci se réduira par la suite, dans le rituel catholique, à un exercice de prière et d'exhortation... Les démons vaincus sont d'ailleurs invités à signer un acte de sortie en bonne et due forme, ce qui permet de constater, disons-le en passant, que certains d'entre eux font des fautes d'orthographe !

(1) *Imitation de Jésus-Christ*, I, XIII, I.

Ce sur quoi il convient d'insister, c'est sur ce fait que le possédé, même malgré lui, est considéré comme sorcier ; le plus souvent, il est dénoncé aux magistrats qui lui font partager le sort affreux que l'on verra.

En fait, une étude quelque peu approfondie des phénomènes désignés sous le vocable de possession, aboutit à la considération des pratiques occultes sous toutes leurs formes. Le Rev. J.-L. Nevius D. D., a publié dans son ouvrage *Démon Possession and allied Themes*, les résultats d'une enquête ouverte par ses soins auprès des missionnaires protestants sur la possession démoniaque en Chine. Dans sa réponse, le Rev. T. Richard précise au sujet de la nature des esprits obsédants, qu'il s'agit bien, pour les chinois, de l'âme des trépassés (1), appelées généralement *Kwei* et considérées comme des « Génies » et même comme des dieux *(Shin)* — les chrétiens indigènes traduisent : démons. On conçoit par ailleurs que l'observation des cas de possession conduise à des pratiques divinatoires, dont le but est de déceler l'esprit obsédant ; celles-ci s'observent en fait dans les sociétés les plus diverses. En outre, les exorciseurs étant forcément des puissances occultes, de nouveaux phénomènes « supra-normaux » viennent compliquer les cas considérés. Les informateurs du Dr. Nevius font connaître que les exorciseurs se sentent parfois battus par une main invisible : que des briques, des pierres tombent sur eux du ciel... ou des toits ! Tantôt ils sont souillés de boue de la tête aux pieds, tantôt précipités dans un fleuve et

(1) Chap. V, p. 62.

noyés. Aussi n'osent-ils s'aventurer sans amulettes et force talismans (1).

Nous trouvons, dans ce fait que l'ensemble des pratiques de la magie réapparaît dès qu'une branche de la sorcellerie est considérée, une épreuve contraire précieuse, en ce qui concerne la proposition importante du présent ouvrage, sur l'indifférenciation originale dans le domaine de l'occulte. C'est aussi pour une bonne part à cet état de choses, que l'on doit ces associations d'idées qui ne manquent jamais de militer contre le supranormal. Le drame profond de l'occulte est là.

La substance même du sorcier est identique à celle du démon ; c'est parce que cette dernière est volatile que le sorcier flotte si on le jette à l'eau : l'ordalie se base sur cette propriété dans les procès de sorcellerie. Dans l'épreuve de la balance, on remarque également que les sorciers sont légers par nature. Ces rapprochements ne manqueront pas d'être rappelés lors des modernes séances médiumniques, où les sujets subissent une diminution de poids qu'on enregistre en s'entourant, semble-t-il, des plus grandes garanties. Encore une association qui se retournera contre l'occulte, en enveloppant la sorcellerie et le moderne spiritualisme dans une même réprobation, celle-là même qui s'attache aux œuvres démoniaques.

(1) Cf. Une excellente étude sur *l'obsession et la possession dans l'Extrême-Orient et dans les Pays Civilisés* in *Revue Métapsychique*, n° 3 (Mai-juin 1929) et 5 (septembre-octobre 1929), par M. C. de Vesme.

CHAPITRE VIII

Le Crime de Sorcellerie

La notion d'un crime de sorcellerie apparaît dès l'instant où le magicien s'oriente dans la voie du maléfice.

Tout d'abord, c'est la peine du talion qui le sanctionne. Des haines violentes grondent sourdement autour du sorcier chez les non-civilisés ; mais elles n'osent pas toujours se manifester, par crainte de représailles terribles. Que les esprits se libèrent de cet effroi, et la colère l'emporte : « une foule en délire se rue sur l'homme devant lequel on a tremblé... Ces explosions de rage sont la réaction naturelle de la peur. Celle-ci ne raisonne pas ; elle ne critique rien ; elle provoque les pires actes ; par une contagion irrésistible, elle soulève en un instant des foules dont rien ne peut maîtriser la fureur (1). »

On a mentionné plus haut le crime que constituent, à Madagascar, les danses de sorcières sur les tombeaux dont on sait le caractère sacré. Un rapprochement intéressant peut être fait au sujet de ce sacrilège, avec les dispositions de la loi de Solon (2), qui

(1) Raoul Allier, *Le Non-Civilisé et nous*, p. 129.
(2) Plutarque, *Solon*, 21.

interdisait aux étrangers l'approche du tombeau ; il était impie de toucher, même par mégarde, une sépulture : c'était troubler le repos des manes. Prises sur le fait, les sorcières malgaches étaient assommées à coups de pilons. Les cadavres étaient alors, châtiment suprême, privés de la sépulture dans le tombeau de famille ; on les enterrait la tête tournée vers le Sud, direction vers laquelle on jette toutes choses souillées. Les vieux Merina continuent, de nos jours encore, à considérer les sorcières comme des ennemies de la société ; ils ne comprennent pas la mansuétude dont font preuve à leur égard les français qui les envoient... à l'hôpital.

Selon Macdonald, le mot sorcier, dans les collectivités qu'il a observées, implique avant tout l'idée de cannibalisme, les sorciers tuant leur victime pour la manger. M. Junod écrit de son côté : « La sorcellerie est un des plus grands crimes que l'homme puisse commettre. Elle équivaut à l'assassinat ; elle est même pire que le meurtre, car une vague idée d'anthropophagie s'ajoute à la simple accusation de meurtre... Un sorcier tue des êtres humains pour se repaître de leur chair. » Le sorcier est d'ailleurs d'autant plus dangereux qu'il ne sait pas ce qu'il fait, ignorant même parfois jusqu'au fait qu'il est sorcier (1). D'où les affreuses pratiques d'ordalie que l'on sait.

Morts, les sorciers poursuivent leurs crimes si l'on n'y prend garde. Aussi a-t-on soin de les mutiler avant de les mettre à mort et de détruire ensuite leurs cadavres, ce qui implique évidemment que le principe malin est annihilé en même temps que le corps.

(1) L. Lévy-Brühl, *La mentalité primitive*, pp. 277 à 279.

Le fait est que, dans certaines tribus, l'autopsie permet de découvrir cet élément.

Il arrive pourtant que des sorciers ignorés poursuivent leurs méfaits une fois décédés ; alors, après les avoir identifiés, on déterre leur cadavre — qui, habituellement se conserve bien — puis on le détruit, le plus souvent par incinération.

En résumé, chez les non-civilisés, ce sont surtout des crimes de sacrilège, d'homicide accompagné parfois de cannibalisme, et en général tous maléfices, qui viennent se classer sous le titre de sorcellerie. L'ensemble de ces représentations suppose une mentalité pour laquelle aucun malheur n'est dû à ce que nous appelons des causes naturelles. En ce sens, toutes les sociétés vivant sous le signe de la magie pourraient communier dans cet aphorisme d'un Congolais : « On ne tombe malade et on ne meurt que par le fait d'un sorcier. »

Dans nos civilisations, même à une époque reculée, la sorcellerie apparaît très tôt comme une complicité louche, avec les esprits d'un au-delà dont le concept se précise. Déjà la réputation des *stryges*, des *lamiae* et *veneficae*, des goètes et des enchanteurs, était mauvaise dans le monde grec et romain. Mais c'est dans la Bible que l'on voit nettement apparaître la sorcellerie comme un chapitre de démonologie, le sorcier devenant objet de répulsion, parce que considéré comme serviteur et allié des anges du mal, conjuré avec eux contre Dieu.

« Ne vous tournez point vers ceux qui évoquent les esprits, ni vers les devins ; ne les recherchez point, de peur de vous souiller avec eux. Je suis l'Éternel, votre Dieu. » (*Lévitique*, XIX, 31).

« Si quelqu'un s'adresse aux morts et aux esprits,

pour se prostituer auprès d'eux, je tournerai ma face contre cet homme, je le retrancherai du milieu de son peuple. » (*Lévitique*, XX, 6.)

« Si un homme ou une femme ont en eux l'esprit d'un mort ou un esprit de divination, ils seront punis de mort ; on les lapidera : leur sang retombera sur eux. » (*Lévitique*, XX, 27.)

« Lorsque tu seras entré dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne, tu n'apprendras point à imiter les abominations de ces nations-là. Qu'on ne trouve chez toi personne qui fasse passer son fils ou sa fille par le feu, personne qui exerce le métier de devin, d'astrologue, d'augure, de magicien, d'enchanteur, personne qui consulte ceux qui évoquent les esprits ou disent la bonne aventure, personne qui interroge les morts. Car quiconque fait ces choses-là est en abomination à l'Éternel ; et c'est à cause de ces abominations que l'Éternel, ton Dieu, va chasser ces nations devant toi. Tu seras entièrement à l'Éternel, ton Dieu. Car ces nations que tu chasses écoutent les astrologues et les devins ; mais à toi, l'Éternel, ton Dieu, ne le permet pas. » (*Deutéronome*, XVIII, 9-14.)

Tel est, dans son essentiel, l'enseignement de la Bible au sujet des pratiques occultes. Sa netteté n'a pas manqué d'exercer une profonde influence sur les multitudes de lecteurs fervents, pour qui la parole de Dieu est sacrée ; aussi convient-il de lui accorder un rôle capital dans la prohibition de l'occulte.

A la vérité, l'interprétation de ces textes a valu de grosses difficultés à l'Église enseignante : devait-on comprendre, par exemple, que les esprits défunts communiquaient réellement des messages aux

vivants ? Une telle proposition eût encouragé les pratiques condamnées ! L'explication courante fut que, sous le couvert des trépassés, c'était le Malin qui parlait.

Remarquons d'ailleurs que la nécromancie est particulièrement visée par la loi mosaïque. Évoquer les morts est un crime abominable. Un héros biblique devait en faire la triste expérience et les Saintes Écritures nous la relatent avec des détails édifiants : Saül, qui pourtant « avait ôté du pays ceux qui évoquaient les morts et ceux qui prédisaient l'avenir », eut recours à une nécromancienne, en des circonstances particulièrement dramatiques : saisi de crainte à la vue du camp des Philistins, il avait en vain consulté l'Éternel par des songes, par l'urim, par les prophètes. C'est alors qu'il dit à ses serviteurs de lui chercher une femme qui évoque les morts. « Ses serviteurs lui dirent : Voici, à En-Dor il y a une femme qui évoque les morts. Alors Saül se déguisa et prit d'autres vêtements, et il partit avec deux hommes. Ils arrivèrent la nuit chez la femme. Saül lui dit : Prédis-moi l'avenir en évoquant un mort, et fais-moi monter celui que je te dirai. La femme lui répondit : Voici, tu sais ce que Saül a fait, comment il a retranché du pays ceux qui évoquent les morts et ceux qui prédisent l'avenir ; pourquoi donc tends-tu un piège à ma vie pour me faire mourir ? Saül lui jura par l'Éternel, en disant : l'Éternel est vivant ! il ne t'arrivera point de mal pour cela. La femme dit : Qui veux-tu que je te fasse monter ? Et il répondit : Fais-moi monter Samuel.

« Lorsque la femme vit Samuel, elle poussa un grand cri, et elle dit à Saül : Pourquoi m'as-tu trompée ? Tu est Saül ! Le roi lui dit : Ne crains rien ;

mais que vois-tu ? La femme dit à Saül : je vois un Dieu qui monte de la terre. Il lui dit : Quelle figure a-t-il ? Et elle répondit : C'est un vieillard qui monte, et il est enveloppé d'un manteau. Saül comprit que c'était Samuel, et il s'inclina le visage contre terre et se prosterna.

« Samuel dit à Saül : Pourquoi m'as-tu troublé en me faisant monter ? Saül répondit : Je suis dans une grande détresse : les Philistins me font la guerre, et Dieu s'est retiré de moi ; il ne m'a répondu ni par les prophètes, ni par des songes. Et je t'ai appelé pour que tu me fasses connaître ce que je dois faire. Samuel dit : Pourquoi donc me consultes-tu, puisque l'Éternel s'est retiré de toi et qu'il est devenu ton ennemi ? L'Éternel te traite comme je te l'avais annoncé de sa part ; l'Éternel a déchiré la royauté d'entre tes mains, et l'a donnée à un autre, à David. Tu n'as point obéi à la voix l'Éternel, et tu n'as point fait sentir à Amalek l'ardeur de sa colère : voilà pourquoi l'Éternel te traite aujourd'hui de cette manière. Et même l'Éternel livrera Israël avec toi entre les mains des Philistins. Demain, toi et tes fils, vous serez avec moi, et l'Éternel livrera le camp d'Israël entre les mains des Philistins.

« Aussitôt Saül tomba à terre de toute sa hauteur, et les paroles de Samuel le remplirent d'effroi... (I *Samuel*, XXVIII, 3-20.)

La terrible prophétie devait se réaliser : la bataille engagée le lendemain, les Israélites furent vaincus et Saül succomba ainsi que trois de ses fils.

A quoi attribuer, par ailleurs, la répulsion généralisée qu'inspire la nécromancie ? Déjà nous en avons signalé maints éléments dans ces pages. On pourrait assez bien résumer les sentiments ici enga-

gés, en parlant d'un universel tabou de la mort : celui-ci traduirait les interdictions touchant à la mort, aux funérailles, au cadavre, aux personnes et aux objets qui ont été en contact avec lui, à son voisinage, à ses relations. On pourrait citer, à l'appui de cette assertion, l'existence universelle de rites de purification. Ajoutons enfin que les sorciers évoquent de préférence les morts malfaisants.

Un autre problème considérable est posé par l'interdiction mosaïque : l'inspiration du prophète digne de ce nom procède de l'Éternel — directement ou par l'intermédiaire de ses bons anges. — Pour reprendre un mot de Jésus, « tout le reste vient du Malin ». L'inspiration authentique ne saurait se confondre ni avec la voix des trépassés, ni avec les insinuations des démons, ni en général, avec les émanations du Monde des Ténèbres.

Le critérium semble des plus nets. Dans la pratique, pourtant, il n'en est pas ainsi : Les ânesses du père de Saül, s'étant un jour égarées, le jeune homme est envoyé à leur recherche avec un serviteur. Afin de retrouver leur chemin, les deux voyageurs vont s'adresser à l'homme de Dieu qu'il faut rétribuer. Comme Saül hésite, le serviteur insiste : « Venez, et allons au voyant ! Car celui qu'on appelle aujourd'hui le prophète s'appelait autrefois le voyant ». Or il se trouve que l'homme de Dieu est Samuel lui-même, qui va oindre Saül...

Ainsi la prophétie constitue une profession rétribuée : Samuel n'est « qu'un voyant de petite ville, inconnu de Saül et auquel on offre quelques sous pour retrouver un objet perdu » ; le fait est que c'est à lui que la tradition biblique attribue l'institution du prophétisme, au point que Jérémie associe son

nom à celui de Moïse (*Jérémie*, XV, 1). Le gain implique la concurrence ; c'est sans doute pourquoi l'accusation de faux prophétisme est si répandue en Israël. Le prophétisme devait d'ailleurs connaître une carrière des plus agitées : les récits évangéliques, l'histoire des premiers siècles de l'Église, certaines vicissitudes des sectes protestantes en font foi.

Les Gentils exaltent eux-mêmes l'inspiration qui leur est dépourvue en partage ; ceci est vrai particulièrement des oracles si estimés des Grecs. Pour Platon, ce qui importe dans la divination, c'est l'inspiration dans l'extase : dans Phèdre, il met l'art du prophète bien au-dessus de celui de l'augure, et place le délire au-delà de la simple sagesse. Les oracles sont alors vénérés comme l'émanation de la divinité même..., jusqu'à ce que les Pères de l'Église y dénoncent des manœuvres démoniaques !

Mais comment distinguer entre ce qui vient de Dieu et ce qui n'est qu'insinuation satanique ? De part et d'autre, des miracles ! « Celse dit qu'on voit tous les jours, sur les places publiques, des hommes instruits chez les Égyptiens qui, pour quelques oboles, font des miracles merveilleux, chassent des démons, guérissent les malades par le souffle, évoquent les âmes des héros... Après quoi, il demande si, lorsqu'on voit faire cela, on doit conclure qu'ils sont les fils de Dieu, ou s'il ne faut pas plutôt les prendre pour des misérables et des méchants. » *(Origène)* (1).

A la longue, indécision et polémiques se résolvent en une lutte qui ne laisse plus en présence qu'un sacerdoce officiel procédant du vrai Dieu, et des

(1) *Contra Celsum*, I, 67.

opérateurs non qualifiés, dont les machinations sont celles de puissances occultes qu'il est urgent de condamner.

On sait quelle place considérable occupent les démons et leur chef, parmi les préoccupations des premiers temps de l'Église. Précisons ici que les dites représentations connaissent un regain d'importance et s'objectivent en un réalisme effrayant, du fait des luttes avec le paganisme. Les dieux de la mythologie sont alors considérés comme des démons usurpateurs de l'adoration due à Dieu. On en vient à croire qu'ils apparaissent sous une forme humaine, soit qu'ils s'échappent des temples païens ou d'une idole brisée.

Au VI^e^ siècle, on relève cette légende de Théophile se liant avec Satan, par un pacte qui lui assure honneurs et biens ; le saint obtient d'ailleurs de la Vierge Marie, qu'elle reprenne au mauvais ange la pièce fatale. De là procèdent, d'abord un regain du culte encore obscur de la Vierge, et la conception du pacte avec le Diable, qui va se généraliser.

Du fait de sa propagation chez les païens, le christianisme fait passer dans les rangs des démons toutes les divinités qu'il supplante officiellement. Celles-ci ont d'ailleurs des auxiliaires parmi les animaux : crapauds, rats, loups, chiens et chats noirs, corbeaux, hiboux, etc. Ces êtres sont souvent eux-mêmes des diables qui se sont déguisés pour n'être pas reconnus. La vieille superstition du *loup-garou* vient de là. Quant à la croyance au Sabbat, elle a été favorisée par le mythe celte et germain du *grand veneur* ; elle se présente en somme comme une contre-partie du christianisme : les démons et leurs suppôts humains, constituent une Église de Ténèbres dressée en face

de l'Église de Lumière. « Aux vertus ascétiques, écrit Albert Réville, elle opposait les débordements de la luxure, au culte de Dieu celui du Diable, et à la messe une cérémonie impie qu'on ne pouvait mieux désigner que par le nom du principal élément du culte juif. L'excommunié, l'hérétique, le juif et le sorcier se trouvaient donc renfermés dans la même catégorie de réprouvés et de damnés. Il faut voir dans la *Légende dorée* de Jacques de Voragine (treizième siècle) et dans les *Révélations*, souvent du dernier comique, de son contemporain l'abbé Récheaume ou Richaulacus, cistercien de Franconie, jusqu'à quel point les esprits de cette époque pouvaient se laisser absorber par cette idée fixe, du diable et de ses maléfices que l'on croyait voir partout. Rien donc n'était plus facile, dans un tel état d'esprit, que d'admettre, non seulement la possibilité de la sorcellerie, mais encore sa réalité très fréquente (1). »

Il ne faudrait pas croire, pourtant, au désintéressement absolu d'un clergé uniquement soucieux de sauvegarder l'héritage, dont la garde lui a été confiée. Si la sorcellerie se dresse en adversaire de la Sainte Église, les questions de personnes ne sont pas exclues : c'est le Sorcier lui-même qui s'oppose au Prêtre, et les deux propositions ne sont pas synonymes.

J.-G. Frazer note un « conflit radical de principe entre la magie et la religion », qui « suffit à expliquer l'implacable hostilité avec laquelle le prêtre a toujours, dans l'histoire, regardé le magicien ». Et il explique : « L'orgueilleuse suffisance du magicien, ses manières arrogantes envers les puissances supé-

(1) *Encyclopédie des Sciences religieuses*, publiée sous la direction de F. Lichtenberger, art. *Sorcellerie*, t. XI, p. 644.

rieures, sa prétention éhontée d'exercer un empire pareil au leur, ne pouvaient que révolter le prêtre révérencieux, humblement prosterné devant la majesté divine, qui devait considérer ces prétentions comme une usurpation impie et blasphématoire de prérogatives appartenant à Dieu seul. Et quelquefois, nous pouvons le soupçonner, des motifs plus bas contribuaient à aiguiser l'hostilité du prêtre. Il se targuait d'être le seul et véritable intermédiaire entre Dieu et l'homme, et sans nul doute, ses intérêts, tout autant que ses sentiments, étaient souvent lésés et froissés, par un rival qui indiquait une voie plus sûre et moins malaisée d'arriver à la fortune, que le sentier raboteux et glissant de la faveur divine (1) ».

Nous trouvons également dans ces considérations, l'explication d'un anathème qui confond les alchimistes avec les sorciers : la science de la nature même apparaît comme la manifestation d'un indépendant qui intervient, comme le Diable lui-même, dans le cours des choses créées et gouvernées par Dieu. L'alchimiste est aussi un impatient qui, à l'exemple de Faust, se donne à la magie dans sa hâte d'arriver au but. « Qu'importent les moyens, écrit en ce sens Émile Boutroux (2), pourvu qu'on réussisse à capter les puissances inconnues qui produisent les phénomènes, et à les faire agir selon ses volontés.

« Drum hab'ich mich der Magie ergeben (3). »

Au fond de ces griefs contre la magie, on retrouve en somme l'antagonisme fondamental entre l'esprit d'autorité et l'esprit de libre examen, qui se révèle « comme le grand antagonisme philosophique, comme

(1) *Le rameau d'or, ouvr. cité*, p. 49.
(2) *Science et religion dans la philosophie contemporaine*, p. 14.
(3) Gœthe, *Faust* ; C'est pourquoi je me suis adonné à la magie.

le grand antagonisme moral, politique et social (1) ».

Quant à l'autorité religieuse, sa tâche n'est pas terminée quand elle a légiféré ; il lui faut désormais interpréter, définir, et ce point de vue de l'Église catholique est parfaitement légitime en soi. Il ne suffit plus d'incriminer les faux prophètes, les inspirés du Diable, les orgueilleux qui confondent ce qui vient de leur propre fond avec les voix célestes ; il convient d'établir un critérium dont la subtilité déjouera les insinuations qui spéculent sur les cas d'espèces.

La théologie catholique distingue donc avec soin « la *révélation* proprement dite, qui est la manifestation par la volonté divine d'une vérité jusqu'alors ignorée, de *l'inspiration*, secours de Dieu qui pousse l'écrivain sacré à écrire, lui indique ce qu'il doit dire et le garde de toute erreur. Et même les théologiens romains mettent encore à part de la révélation et de l'inspiration ce qu'ils nomment l'assistance du Saint-Esprit, fondement véritable de l'autorité infaillible du pape et de l'Église. Quand le Saint-Esprit accorde son assistance à un docteur, il ne le pousse ni à prendre la plume, ni à ouvrir la bouche, selon les cas ; il ne lui apporte qu'un secours négatif, en ce qu'il ne lui laisse point proférer l'erreur ». En outre, « une proposition dogmatique vaut autant, qu'elle ait été proclamée par le pape sous l'assistance de l'Esprit (telle l'Immaculée Conception), ou énoncée dans un livre inspiré (tel le dogme de la Rédemption dans les Épîtres de Saint Paul), ou directement révélée (tels les préceptes du Décalogue) (2) ». Ces

(1) Abel Rey, *La Philosophie moderne*, p. 40.
(2) Charles Guignebert, *L'Evolution des Dogmes*, pp. 48-49.

mêmes préceptes sont d'ailleurs interprétés par l'Église enseignante.

Désormais les poussées du Monde des Ténèbres sont contenues ; les agents démoniaques décidément écartés, et faciles à dépister à l'occasion. Des retours offensifs vont bien s'esquisser sous le couvert de la vieille distinction entre le Bien et le Mal, et au nom de la Justice même. On confond les pratiques de la magie avec celles du paganisme, jusqu'à ce qu'un traitement identique soit appliqué aux sorciers et aux hérétiques. Est-il admissible pourtant, de menacer de mort les devins et les mages, comme le fait en l'an 357 la loi de Constance II ? Sous l'empereur Valens, une bonne vieille guérit la propre fille de l'empereur ; or le souverain, pour toute récompense, la fait mettre à mort ! De même les mathématiciens sont menacés de mort et Saint Augustin dénoncera en eux les suppôts de Satan ! Condamnera-t-on aussi les sorciers qui, à l'aide surtout des *Clavicules de Salomon*, se font forts de maîtriser les démons ? Ici, l'Église répond que l'évocation des démons est prohibée, qu'elle se pratique au nom du Diable ou en celui de la Divinité ; ce n'est donc plus une question d'inspiration ? Allons plus loin : les papes eux-mêmes donnent dans la sorcellerie : Léon le Grand et Honorius se voient attribuer l'*Euchiridion* et le *Grimoire* ; Sixte-Quint est accusé par les Espagnols d'avoir vendu son âme au Diable pour être élevé au pontificat... Le fait est qu'une longue période s'écoule, où la confusion des esprits est grande ; dans l'ensemble, l'Église, en dépit d'hésitations, de compromissions et de fausses manœuvres, s'applique à projeter la lumière dans le chaos des représentations collectives ; elle est tenue d'ailleurs à certains

ménagements envers les puissants de ce monde, en particulier envers les souverains qui sont eux-mêmes souvent compromis dans les pratiques de magie. Elle ne manquera guère l'occasion, pourtant, de dénoncer la sorcellerie et de la réduire à l'impuissance. Grâce à son autorité souveraine, surtout, elle va préciser, renforcer et orienter de puissants mouvements d'opinion, dont la réaction contre l'occulte fera de celui-ci un crime.

Une analyse de la solidarité mécanique ou par similitudes, permet à E. Durkheim de préciser « qu'un acte est criminel quand il offense les états forts et définis de la conscience collective », ce dont feront foi les caractères mêmes de la peine. Ainsi l'opposition de la conscience collective ne dérive pas du crime ; c'est elle qui le constitue ; « il ne faut pas dire qu'un acte froisse la conscience commune parce qu'il est criminel, mais qu'il est criminel parce qu'il froisse la conscience commune. Nous ne le réprouvons pas parce qu'il est un crime, mais il est un crime parce que nous le réprouvons (1) ».

On conçoit dès lors qu'une autorité puissamment constituée, en précisant, en renforçant, et en orientant des représentations collectives déjà hostiles à la sorcellerie pour les raisons qu'on a vu, puisse faire énormément pour l'élimination de celle-ci. C'est par là en effet que l'Église a porté ses coups les plus rudes à l'occulte.

L'accusation la plus courante fut celle d'avoir signé un pacte avec Satan. Elle devait être l'instrument de ceux qui, par intolérance, jalousie ou vengeance, tenaient à se débarrasser d'un ennemi autre-

(1) E. Durkheim, *De la Division du Travail social*, pp. 47-48.

ment inexpugnable. Est-il besoin de rappeler le cas de Jeanne d'Arc ? Mais ce fait que, pour atteindre un adversaire, le plus sûr moyen est de l'accuser de sorcellerie, montre à quel point le crime s'est défini.

Le pacte avec Satan se traduit par un stigmate laissé par le diable sur la peau de son nouveau sujet ; aussi verrons-nous l'examen du corps de l'accusé faire partie de la procédure dans l'établissement du crime de sorcellerie. C'est ainsi que le 11 mars 1660, l'autorité judiciaire ordonne que l'accusée Élise Guyon, de Desandans sera « par le maître exécuteur de la haulte justice visitée en toutes les parties de son corps, pour veoir et recognoistre si elle se trouvera marquée de la marque et du charactère duquel le dyable a coustume de marquer les sorcières et les sorciers, et suivamment qu'elle sera mise et appliquée à la question et torture, tant ordinaire qu'extraordinaire, pour tirer de sa bouche la confession de ses crimes et maléfices ». Or, de fait, le 13 mars, l'exécuteur Jacob Fleurdelys, ayant procédé à cette visite, trouva « à certain endroict au dessoulz du dos une marque comme une petite cicatrice, au milieu de laquelle paroissoit un petit point noir, dans lequel ayant mis l'épingle, elle ne sentit rien, et l'ayant retirée, il n'en sortit ni sang, ni eau ».

Voici encore un autre exemple : le sieur Claude Pasquier, chirurgien de Baume, ayant examiné en présence des officiers de Justice, le corps de Jeannette Claudine Burgeard, veuve de Jean Parette, déclara sous la foi du serment, avoir découvert à l'extrêmité de l'omoplate droite, une tache blanche insensible, et « que c'estoit la vraye marque des sorcières ».

Rien n'est plus édifiant que d'enregistrer les pro-

grès dans la répression, pour suivre l'évolution des états forts sous-jacents au crime de sorcellerie.

D'abord ce ne sont que des amendes, la prison, l'expulsion ; mais rapidement l'on s'achemine vers une persécution féroce.

Au XIVe siècle, la répression est encore toute locale ; son caractère horrible n'en est pas moins qualifié déjà : c'est en 1275 qu'est brûlée à Toulouse la première sorcière. Or, ce qui montre la rapide accentuation de la campagne entreprise, c'est que, un demi-siècle plus tard, la destruction des sorciers est de règle dans la région : de 1320 à 1350, quatre cents sorciers sont mis à mort dans la seule ville de Carcassonne.

En 1484, le pape Innocent VIII lance la bulle *Summis desiderantes affectibus*, qui sera plusieurs fois confirmée par ses successeurs, et d'où procède une répression généralisée à toute la chrétienté. Il semble que l'Inquisition l'ait sollicitée. Quoi qu'il en soit, l'assimilation officielle est faite désormais, entre le crime de sorcellerie et la *depravio haeretica* : les sorciers seront poursuivis avec la même rigueur que les hérétiques, par les inquisiteurs. Ceux-ci établissent alors, sous le titre de *Malleus maleficarum*, — ou Marteau des sorcières, — un traité et un code de procédure spéciale. « Après avoir démontré dogmatiquement la réalité de la sorcellerie et appuyé leur démonstration sur les témoignages des Pères et sur des faits d'expérience, les auteurs déroulent la procédure qu'il faut suivre. Les dénonciations sans preuves sont admises ; même les infâmes, même les ennemis personnels de l'accusé sont admis comme témoins. Le juge n'est pas tenu de nommer les dénonciateurs. Les débats doivent êtres sommaires autant

que possible. Le défenseur, s'il y en a un, n'en saura pas plus que l'accusé et ne devra pas le défendre avec trop d'insistance, s'il ne veut pas devenir suspect à son tour. L'aveu de l'accusé doit être obtenu par la torture, ainsi que la déclaration de toutes les circonstances accessoires. On peut lui promettre la vie sauve, quitte à ne pas tenir cette promesse (textuel), si, à cette condition, les aveux sont plus complets et plus prompts. Le juge doit prendre toutes les précautions pour que l'effet des tortures ne soit pas neutralisé par quelque charme caché en un endroit secret du corps de l'accusé ; il doit même éviter de regarder la sorcière en face ; car on en a vu que le diable avait douées d'un tel pouvoir, que le juge, après avoir rencontré leur regard, ne se sentait plus la force de les condamner. Quand enfin le sorcier ou la sorcière sont dûment convaincus, on les livre au bras séculier qui doit les exécuter *sans phrases* (1). »

Voici maintenant un rapide aperçu des hécatombes ordonnées : en 1485, quatre-vingt-cinq sorcières périssent sur le bûcher dans le seul district de Worms ; en 1523, plus de cent sorcières sont brûlées dans le diocèse de Côme. Dans l'Allemagne du Sud, on va jusqu'à brûler des enfants d'un à six ans ! En 1659, on relève le chiffre de neuf cents suppliciés dans le diocèse de Würzbourg, six cents dans l'évêché de Bamberg. Un juge se vante en 1697, d'avoir fait exécuter neuf cents sorciers et sorcières en quinze ans. Ces quelques exemples pris au hasard, ne doivent pas faire illusion sur ce qui se passe dans l'Europe entière, particulièrement à Genève, à Bâle, à Ham-

(1) A. Réville, *art. cité*, p. 645.

bourg, à Vienne, à Ratisbonne, en Espagne ; en Écosse, sous Marie-Stuart ; en Angleterre, sous son fils Jacques Ier ; en France, depuis Henri II, etc. C'est seulement vers la fin du XVIIIe siècle que tombe cette fièvre meurtrière.

Le bûcher est loin d'avoir été le seul instrument de supplice : on donne la question au moyen du fer rougi, de l'eau bouillante ; par l'immersion dans l'eau froide qui a horreur des sorciers, du fait qu'elle a servi jadis pour leur baptême ; on utilise surtout les horribles tenailles ou le collier garni de pointes, que l'on resserre après chaque réponse négative. Pour mettre à mort les sorciers, non seulement on les brûle, mais on les étrangle, on leur fait avaler de l'huile bouillante, on les fait périr par le feu en commençant par la pointe des pieds...

Ce qui est infiniment curieux, et qui montre à quel degré de suggestion mentale ces temps-là étaient parvenus, c'est que, en dépit du caractère épouvantable du châtiment, et même sans question préalable, nombre d'accusés avouent les crimes les plus étranges: ils ont fait dépérir telle personne en lui jetant un sort ; entretenu des relations intimes avec les démons ; entrepris des chevauchées nocturnes dans l'espace... Les juges eux-mêmes prennent ces déclarations pour argent comptant. « La sorcellerie persista des siècles, constate le Dr. Gustave Le Bon et durant cette longue période aucun doute ne s'éleva dans l'esprit des magistrats sur l'existence des cérémonies diaboliques qu'on leur racontait. Pas un ne se demanda, quel motif entraînait tant de personnes à vendre leur âme au diable, pour des plaisirs aussi médiocres que celui d'aller manger des cadavres la nuit sur une lande déserte. Comment le doute

eût-il pu d'ailleurs naître, les coupables avouant leur crime ? Aussi étaient-ils brûlés sans remords. Dans le seul duché de Lorraine, 400 sorciers périrent par le feu en vingt ans (1). »

Combien de malheureux furent ainsi victimes de la crédulité et de l'ignorance populaire, dans une ambiance qui retirait à la Justice elle-même tout caractère de protection à l'égard des innocents ! « Rien n'est plus curieux, rien n'est plus saisissant que l'interrogatoire de l'un de ces malheureux, accusés d'entretenir commerce avec le démon ; aux yeux des juges, tout prévenu était coupable, et du moment que la voix publique avait flétri quelqu'un du nom de *sorcier*, rien ne pouvait le laver du soupçon entré dans les esprits, toutes dénégations, toutes protestations demeuraient inutiles. Les juges, avec l'entêtement des gens superstitieux et crédules, revenaient sans cesse sur le même sujet et ne lâchaient le patient assis sur la sellette, que lorsqu'ils lui avaient arraché l'aveu d'un crime le plus souvent imaginaire. On ne sait ce que l'on doit plus admirer, ou la sottise de ceux qui interrogeaient ou la bêtise de ceux qui répondaient. Une fois que l'autorité judiciaire avait mis la main sur quelque démoniaque, elle ne lâchait plus sa proie, et lorsqu'un de ces hallucinés, brisé par des angoisses épouvantables, affolé par la perspective d'un supplice horrible et la menace des peines éternelles, venait à succomber dans sa prison, tout n'était pas fini, cette même autorité judiciaire, s'acharnait après son cadavre et lui refusait même une sépulture chrétienne (2). » Voici un exemple

(1) Dr Gustave Le Bon, *Les Opinions et les Croyances*, pp. 281-282.
(2) A. Tuetey, *La sorcellerie dans le pays de Montbéliard, au XVIIe siècle*, pp. 23-24.

entre mille : en Juillet 1640, à la suite d'une enquête dans la seigneurerie de Granges où nombre de sorcières avaient été signalées, l'une d'elles, Jeanne Petitjean, étant morte en prison des suites d'une crise convulsive, son corps fut jeté à la voirie (1).

En 1675, Louis XIV, malgré de vives résistances, en particulier celles du parlement de Rouen, remplace la peine de mort par celle de la réclusion. Cette nouvelle loi tombe elle-même en désuétude, le crime visé cessant d'être éprouvé comme tel.

De nos jours enfin, le code pénal ignore le délit de sorcellerie ; il ne connaît plus que les délits de fraude, d'abus de confiance ou d'escroquerie, dont la sorcellerie peut certes avoir été le prétexte, mais sans jamais être considérée en soi dans la détermination de la peine.

Les dispositions du droit répressif évanouies, l'empreinte laissée jadis dans la conscience collective par les états forts, est lente à s'effacer. Nous en trouvons la trace non seulement dans la réprobation qui continue de s'attacher à l'occulte, mais dans les usages du Folklore.

Dans l'Europe chrétienne, l'ancienne coutume de détruire ou de chasser d'imaginaires sorciers et sorcières, a survécu jusqu'à nos jours. C'est ainsi que dans certains villages de Calabre, on inaugure le mois de Mars par l'expulsion de ces sorcières que l'on sait rôder de tous côtés ; la cérémonie se répète à intervalles réguliers. En Albanie, on opère la veille de Pâques ; en Silésie, le vendredi saint ; dans l'Europe centrale, la veille du premier mai, nuit de Walpur-

(1) Cf. Procès-verbal aux Archives Nationales, fonds Montbéliard, K 2030.

gis, où la puissance de ces créatures nuisibles atteint son maximum ; entre Noël et l'Épiphanie en Silésie, où la fumée âcre de résidus de pins éloignera sorciers et mauvais esprits ; le jour de la Saint Sylvestre en Bohême, où les jeunes gens formés en cercle font trois salves en l'air contre les sorcières. Les Slaves du Sud lancent dans l'espace des roues et des disques enflammés, des torches, des balais et des serpes ; ils tirent contre les nuages noirs de grêle que chevauchent les êtres maléfiques, cependant que des chaises sont fichées dans le sol, les pieds en l'air, afin que les sorcières s'y rompent le cou en tombant. Au pays de Galles, les feux de Mai ou de la Saint-Jean protègent contre la sorcellerie, les terres où de bonnes récoltes croîtront. Dans le Poitou, bergères et enfants font passer dans les flammes des rameaux de bouillon blanc, pour protéger le bétail contre les influences maléfiques. Dans les Ardennes, des chats sont grillés au-dessus des feux du premier Dimanche de Carême, cependant que les bergers poussent à travers la fumée, leurs troupeaux qui sont de la sorte protégés contre la sorcellerie.

Il semble bien que ce dernier genre d'holocauste ait un caractère de substitution, ce qui nous permet d'enregistrer un adoucissement dans les représentations collectives : après avoir brûlé les sorciers, on a brûlé leurs effigies, comme en Souabe le premier Dimanche de Carême et dans le canton de Lucerne, chaque maison fournissant le combustible ; c'est alors que se sont répandus les sacrifices d'espèces animales ayant participé aux opérations de sorcellerie ; enfin on en est venu à une simple protection, parfois de pure forme, par des plantes comme le sorbier et surtout le gui, — ce dernier ne poussant pas en

terre, les sorcières n'auraient aucun pouvoir sur lui. Est-ce de là que provient la coutume de répandre à profusion le gui lors des Noëls qu'on veut joyeux ? Dans l'affirmative, il est certain que les couples anglais qui échangent un baiser sous la touffe traditionnelle, ne songent guère aux puissances maléfiques dont ils se protègent inconsciemment... Pas plus d'ailleurs que le bâilleur qui porte sa main devant sa bouche, ne se souvient que ce geste lui évite l'intrusion d'un démon !

Tandis que l'Église pourfendait l'occulte, le rationalisme scientifique a sapé ses positions, et contribué plus efficacement que les bûchers, semble-t-il, à faire tomber le crime de sorcellerie dans le domaine des idées mortes. Mais précisément parce qu'elle n'est pas hostile en soi, cette action générale ne relève pas de la présente enquête. La science digne de ce nom ne se pose en effet ni pour ni contre qui ou quoi que ce soit. Elle *est*. Le pire de son attitude, au regard des partisans, réside précisément dans sa superbe indifférence.

Les résultats de l'indépendante action des savants ont été sans doute de réduire l'occulte, de le confiner ; mais il n'y a eu là que simple contre-coup d'une évolution orientée vers d'autres fins. Pas d'hostilité directe, pas de rancune ; pas d'attentats à la réputation, pas de stigmates. Décidément *non*, la science ne s'est pas enrôlée contre l'occulte.

Supplanté pourtant, celui-ci d'une part s'est réfugié dans une métaphysique religieuse, d'autre part a voulu disputer à la science le terrain que celle-ci avait conquis sur lui. C'est alors, seulement, que la science a répondu par une fin de non-recevoir, et que l'on a pu se rendre compte que les savants, dans le privé, n'avaient cure de croiser le fer avec des condamnés d'hier.

LIVRE III

Les stigmates

CHAPITRE IX

Le Mouvement d'idées autour du Spiritisme

Le spiritisme se présente à l'observateur comme une religion reposant essentiellement sur cette assertion, qu'il est possible de communiquer avec les esprits des morts par l'intermédiaire de médiums. « Les instructions données par les Esprits d'un ordre élevé sur tous les sujets qui intéressent l'humanité, les réponses qu'ils ont faites aux questions qui leur ont été proposées, ayant été recueillies et coordonnées avec soin, constituent toute une science, toute une doctrine morale et philosophique sous le nom de *Spiritisme. Le spiritisme est donc la doctrine fondée sur l'existence, les manifestations et l'enseignement des Esprits* (1). »

Les chapitres qui précèdent nous font comprendre dès l'abord, que le spiritisme se rapporte à des phénomènes qui sont de tous les temps et de toutes les sociétés ; pourtant, la doctrine spirite elle-même remonte à l'année 1848. Elle prend son point de départ dans l'interprétation de phénomènes de raps qui s'observèrent dans une maison hantée de Hydesville, dans l'état de New-York. D'abord notés par

(1) Allan Kardec, *Le spiritisme à sa plus simple expression*, pp. 10-11.

un premier occupant, les bruits attirèrent l'attention des sœurs Catherine et Marguerite Fox, filles de John Fox qui était venu s'y installer ensuite. Les raps semblant avoir un sens, un sieur Isaac Post imagina de converser, par le moyen d'un alphabet, avec les forces inconnues qui se disaient des esprits. Le *spiritual telegraph* était inventé. En outre, comme les transmissions s'opéraient en présence des demoiselles Fox, il en découla cette notion de la présence nécessaire de médiums. Un premier contrôle s'établit, qui permit aux sœurs déjà célèbres de tirer profit de leur don. Par la suite, l'une d'elle se maria et se rétracta publiquement ; l'autre se maria et se rétracta elle aussi. Enfin Marguerite et Catherine revinrent sur ces mêmes rétractions... Mais l'impulsion était donnée ; d'autres médiums s'étaient révélés ; les tables tournaient et parlaient ; le succès du *modern spiritualism* était foudroyant. Des cercles se fondaient ; des congrès se réunissaient en Amérique, en Angleterre, en Allemagne, en France.

Chez nous, le *modern spiritualism* s'appellera *spiritisme*. Le nom diffère, mais au fond, la chose est la même. Pourtant, on peut relever certaines divergences qui semblent bien participer de l'atmosphère spéciale à chaque milieu. L'Angleterre, imprégnée d'enseignement biblique, rejette, dans ses croyances « spiritualistes », la réincarnation que professent les premiers adeptes français du spiritisme ; or il se trouve précisément, que ceux-ci ont subi fortement l'influence des réincarnationnistes Fourier et P. Leroux.

Remarquons aussi que les Anglais, adeptes de l'intuition, éprouvent à un degré bien moindre que es Français, avides de logique, le besoin de systé-

matiser l'enseignement des esprits en un corps de doctrines. Peut-être convient-il de faire entrer aussi en ligne de compte l'influence en France d'une intelligence synthétique, en la personne du lyonnais Hippolyte Rivail, depuis lors devenu célèbre sous le nom d'Allan Kardec, qu'il prétendait avoir été sien dans une existence antérieure. Dans *Le Livre des Esprits*, Allan Kardec exposa le côté philosophique de la Doctrine : immortalité de l'âme, nature des Esprits et leurs rapports avec les hommes, les lois morales, la vie présente et future, l'avenir de l'humanité, le tout selon l'enseignement des Esprits supérieurs, par le moyen de médiums. Nous disons : Esprits supérieurs, car à côté de ceux-ci il y a aussi, d'après Allan Kardec, des Esprits de bas étage, à qui l'on ne doit que des communications légères, vulgaires, triviales et même grossières, où se révèle une grande perversion. *Le Livre des Médiums*, manuel pratique et expérimental, est destiné à guider médiums et évocateurs ; il expose l'enseignement spécial des Esprits sur tous les genres de manifestations, les moyens de communiquer avec l'invisible, le développement de la médiumnité, les difficultés et les écueils que réserve la pratique. La « trilogie fondamentale » se complète par *L'Evangile selon le Spiritisme*, qui considère le côté moral de la doctrine, établit la concordance entre l'enseignement du Christ et celui du Spiritisme, explique les maximes et en prévoit l'application selon les circonstances de la vie. L'enseignement d'Allan Kardec se précise encore dans une série d'autres écrits des plus populaires eux aussi : *Le Ciel et l'Enfer* ou *La justice Divine selon le Spiritisme*, *La Genèse*, *les Miracles et les Prédictions selon le Spiritisme*, des *Instructions*

pratiques sur les manifestations spirites, des *Instructions* et un *Recueil de prières*. etc.

Est-ce à dire que la Doctrine soit fixée une fois pour toutes ? Ce serait méconnaître le caractère optimiste du Spiritisme, et son attachement aux idées d'évolution et de progrès, qui sont précisément celles de l'athmosphère et de l'époque où il naquit. De nouvelles communications ne manquent pas d'intervenir, ni leur aspect contradictoire de frapper les fidèles et de provoquer par là polémiques, scissions et rivalités. Tous les spirites s'accordent pourtant à affirmer le fait des communications entre ce monde et l'autre, communications faciles, réalisables à volonté et dans des conditions qui permettent une étude expérimentale des faits ; partant, une démonstration de ceux-ci. La participation du médium est une condition *sine qua non* des pratiques considérées, la médiumnité réelle selon Delanne, étant certainement causée par l'action de l'intelligence désincarnée.

Du point de vue philosophique, enfin, n'est-il pas logique de postuler au-dessus de l'homme, dans une série d'êtres créés, l'existence d'autres êtres plus perfectionnés que lui, plus intelligents et doués d'un plus grand pouvoir physique ? C'est à de telles créatures que, dans notre misérable langage, nous donnons seulement le nom d'Esprits, alors qu'elles se sont réellement élevées vers une vie plus riche, des régions plus heureuses (1).

Or le spiritisme ainsi établi, s'il soulève d'une part l'enthousiasme d'adeptes toujours plus nom-

(1) Cf. Guiseppe Lapponi, *Ipnotismo e spiritismo. Studio medico-critico.* — Cité par le Dr J. Grasset : *L'Occultisme hier et aujourd'hui*, p. 233.

breux, connaît d'autre part une hostilité qui ne désarme pas. Que lui reproche-t-on ?

Au point de vue physiologique, de menacer gravement l'équilibre mental ; il s'agirait là de véritables ravages qui feraient de ces pratiques une calamité publique. Les médiums, dit-on, passent de l'hystérie à la neurasthénie ; les évocateurs, sur une pente glissante, évoluent vers la démence, et déjà des centaines de spirites ont fini à la maison de fous. Les dangers de la pratique du supranormal pour l'équilibre mental, sont affirmés par des autorités hautement qualifiées : Duhem, A. Marie, Viollet, Levi-Valensi... Admettons-en la réalité, répondent les spirites ; mais ces dangers sont-ils particuliers à nos pratiques ? L'étude des phénomènes de pathologie mentale, le contact journalier d'étudiants et de docteurs avec les aliénés qu'il leur faut observer n'a-t-il pas quelquefois de semblables résultats ? Les recherches de pathologie ont elles connu des stigmates de ce fait ? Sinon, c'est donc une querelle de partisans que l'on cherche ? D'autre part, il est notoire que les expériences instaurées dans le domaine de l'occulte sont susceptibles d'apporter une contribution précieuse à la médecine. Qu'il suffise de citer, à l'appui de cette affirmation, la remarquable étude de M. le Dr. E. Osty, parue dans la *Revue métapsychique* de Mars-Avril 1929 sous le titre : *Ce que la médecine doit attendre de l'étude expérimentale des propriétés psychiques paranormales de l'Homme.* Voici d'ailleurs, à titre d'indication, les conclusions de l'auteur : « Nous pouvons légitimement supposer que les faits d'auto-connaissance de l'organisme et d'auto-action sur l'organisme jusqu'à ce jour constatés, ne donnent pas la mesure de ce qui sera obtenu

quand on saura solliciter avec précision et efficacité les puissances surnormales latentes dans le psychisme.

« Alors les moyens de suggestion actuellement en usage dans la pratique médicale — lesquels s'adressent pour ainsi dire à la surface du psychisme et ne déclanchent à peu près jamais l'action de ses puissances profondes — ces moyens, à résultats infidèles et généralement précaires, sembleront avoir été les timides et confuses tentatives d'une époque où l'on ne connaissait presque rien du psychodynamisme humain.

« Il y a bien des probabilités pour que le génie de l'homme parvienne un jour à connaître et à utiliser le foyer intelligent de vie, qui se manifeste exceptionnellement et fragmentairement parce qu'on ne sait pas encore le mettre en jeu.

« Tôt ou tard l'homme exploitera *la source du miracle* existant en lui. Aux énergies physiques et chimiques extérieures auxquelles il s'adresse pour guérir, il ajoutera l'énergie intérieure vraisemblablement plus puissante, parce qu'elle est intelligente et bien placée pour agir ; parce qu'elle est, peut-être, véritablement la vie. »

M. le Dr. E. Osty ne manquera pas de nous reprocher la confusion que nous semblons établir entre la « science » métapsychique et la « religion » spirite, au profit de cette dernière. Les choses seront rétablies dans les pages qui suivent. Il n'en demeure pas moins que le spiritisme ne se fait pas faute d'utiliser, pour ses argumentations, les éléments que la méta-

(1) Dr E. Osty, *Ce que la médecine doit attendre de l'étude expérimentale des propriétés psychiques paranormales de l'Homme*, p. 76.

psychique met à sa disposition. C'est là une situation de fait. Enfin, les confusions entre les deux domaines sont de règle en Angleterre où, de l'aveu de Sir Oliver Lodge lui-même, la métapsychique se montre beaucoup moins circonspecte qu'en France et postule facilement l'intervention des désincarnés (1).

Au témoignage du Dr. E. Osty, qu'il nous soit permis d'ajouter celui du Dr. Maxwell. Cet auteur voit précisément dans la psychothérapie, le domaine commun aux sciences psychiques et médicales. A côté des cures exclusivement suggestives, il convient de mentionner les cures dites magnétiques. Et ici métapsychique et médecine prennent place dans une tradition que marquent les ouvrages de Paracelse, d'Agrippa, de Robert Fludd, William Maxwell, des deux Van Helmont, de Mesmer, Deleuze, Puységur, du Potet, de Rochas, J. Kerner, Esdaile, Braid, Charcot et des maîtres des écoles de la Salpétrière, de Nancy et de Bordeaux. La psychothérapie n'est pas nouvelle en effet et les traitements, dans les stations anciennes, comme Epidaure et Héliopolis sont comparables à ceux de notre Lourdes moderne (2). Ce dernier rapprochement ne manquera pas de heurter les catholiques. Dans sa très remarquable *Histoire critique des événements de Lourdes*, M. Georges Bertrin insiste sur ce fait que la suggestion, comme d'ailleurs le recours à des forces inconnues, sont incapables de rendre compte des guérisons. L'auteur a même à l'adresse des adver-

(1) *Why I believe in personal immortality*, Cf., préface de l'édition française.
(2) Cf., article du Dr Maxwell intitulé *Métapsychique et médecine dans la Revue métapsychique*, n° 1, janvier-février, 1929.

saires du surnaturel ces réflexions sévères : « J'ai peur que beaucoup d'entre eux ne connaissent assez mal cette thérapeutique suggestive dont ils voient partout les effets » (1). Mais, comme dirait R. Kipling, ceci est une autre histoire...

J'avoue avoir été frappé du procès instauré contre le spiritisme au nom de la santé mentale, et m'être aussi rendu compte qu'il ne suffisait pas d'invoquer les conquêtes précieuses pour la médecine, des sciences occultes sur un autre point, pour calmer les inquiétudes soulevées à propos d'une question précise : la pratique du spiritisme risque-t-elle vraiment d'ébranler les cerveaux ? Je me suis donc rendu à la Maison des Spirites, 8, rue Copernic, à Paris, où j'ai été fort aimablement reçu. Après m'avoir communiqué le programme des travaux, on m'y a fait remarquer à quel point le contrôle des entrées était strict. Voici d'ailleurs les stipulations du réglement intérieur de la maison à ce sujet :

« L'admission aux séances n'est accordée qu'après étude des ouvrages appropriés.

« Le directeur des séances et la personne préposée à la délivrance et à la vérification des cartes d'entrée ont seuls qualité pour juger de l'opportunité d'accorder ou même de supprimer, lorsqu'elle a été donnée, cette faculté d'admission. »

On ne peut que féliciter l'administration intéressée de cette sage décision, qui dénote un réel souci de la santé mentale des adeptes. Mais il ne s'agit, en tout ceci, que de la maison de Paris. Or, le spiritisme a partout des adeptes ; il est notoire que ceux-ci se

(1) Georges Bertrin, *Histoire critique des événements de Lourdes*, p. 181.

réunissent souvent de façon clandestine. Qu'advient-il alors des précautions qui, tout à l'heure, nous rassuraient ? Il semble qu'elle se bornent à trier sur le volet une clientèle de partisans, si nous en croyons la chronique suivante, que publie à titre « strictement documentaire » la *Revue métapsychique* (1) et dont voici l'essentiel :

« L'AFFAIRE DE MANTES (Psychologie collective).

Les débuts de l'affaire « remontent à la fin de l'année 1922 :

« A cette époque-là, un article parut dans le *Bulletin de la Société Psychique de Nancy*. Il relatait de prodigieux phénomènes de matérialisation, dus à un bonhomme tout simple, jardinier de son état, incapable de tricherie, et doué d'un extraordinaire pouvoir médiumnique. « Les expériences de matériali-« sation si complètes et si indiscutables, affirmait « l'auteur de l'article, qui ont été réalisées à Mantes-« la-Jolie, marqueront le point culminant des « preuves de la survie. »

« Un tel article fut le soliveau dans la mare aux grenouilles. Il atteignit croyants et sceptiques. En peu de temps l'existence du groupe de Mantes fut connue du monde entier.

« Des personnes de quelque notoriété voulurent voir pour conclure. Il en vint de partout. Du Japon, de l'Australie, de l'Amérique. Un certain nombre fut éliminé, en raison de leur scepticisme trop notoire. Les reçus n'ont jamais rien écrit, que je sache, pour affirmer la réalité des manifestations qu'il leur fut donné d'observer.

(1) N° 5, septembre-octobre 1929, pp. 491-496.

« Naturellement, les journalistes se ruèrent sur un sujet d'articles aussi merveilleux. Là encore, il y eut un tri sévère...

« Cette attitude de méfiance à l'égard de visiteurs si difficilement admis, devait forcément éveiller des doutes. Ceux-ci ne purent que s'accentuer à l'ouïe de certaines confidences chuchotées en catimini.

« Avec le temps, nous eûmes toutes les preuves — sauf celle du flagrant délit public, — permettant d'affirmer que ces merveilles n'étaient que très grossière supercherie, à laquelle se laissaient prendre des personnes bien préparées à être convaincues, et d'esprit mal armé pour juger sainement la production de ces sortes de phénomènes.

« Une légitime suspicion découlait du fait que la Directrice des séances s'était toujours refusée à tout contrôle *direct* du médium pendant que les matérialisations s'opéraient.

« Le jardinier-médium Blaise restait absolument libre de ses gestes, et disposait à son gré d'un cabinet noir pour ses déguisements.

« Tel était le résumé des confidences reçues jusqu'en juin 1928 ; on avait ajouté qu'il fallait montrer patte blanche pour pénétrer dans ce Saint des Saints, et que c'était d'ailleurs quasi-impossible.

« Sur ces entrefaites, poursuit le narrateur, deux de mes amis suisses, férus de spiritisme, sollicitèrent et obtinrent l'autorisation d'assister à la septième séance solennelle des assises spiritiques. Un empêchement imprévu les obligea soudain à y renoncer, et comme ils devaient venir me serrer la main en passant, ils m'en avertirent aussitôt, et me proposèrent d'aller à leur place avec un ami.

« Cette circonstance me plongea dans des réflexions

profondes ; l'idée me vint que l'occasion était trop belle pour la laisser échapper, que c'était le moyen unique de voir de près l'incomparable médium et d'assister à ses merveilleuses performances. Mon ami J. Masson, rédacteur au *Journal*, mis au courant de cette possibilité, et curieux de l'occulte, se montra ravi de m'accompagner, même en cas de risque ; car le métier veut ça...

« C'est ainsi que le samedi 16 juin 1928, nous partions pour Mantes-la-Jolie, où la séance avait lieu à 20 heures et demie...

« A la porte de la maison indiquée, une grande et forte femme à cheveux blancs paraît attendre quelqu'un. Elle semble pétrie de volonté pure. Elle nous dévisage. Nous nous présentons. Elle nous accueille avec ces paroles de bienvenue :

« Vous êtes en retard, Messieurs (en effet, il était « 20 h. 31). Et les esprits détestent cela. Montez « quand même ! Vous êtes les derniers ! »

« Nous entrons. Un escalier raide. Au premier étage, la salle des séances, tendue de noir, où flottent des vapeurs d'encens. Une vingtaine de personnes figées. Et, en effet, trois seuls sièges vides : les deux qui nous ont été réservés au deuxième rang, et, en face du fauteuil du médium, celui de la Directrice.

« Au plafond, trois lampes rouges répandent une lumière avare.

« Maintenant, dans une immobilité muette, nous attendons les événements. Mais nos yeux enregistrent l'ambiance.

« Devant la fenêtre, qu'il masque au trois quarts, un piano ouvert.

« Dans le fauteuil, le médium, petit, mais solide,

osseux ; une moustache barre sa figure. Pieds et mains de travailleur de la terre.

« Derrière lui, l'habituel cabinet noir, un angle de la pièce fermé par deux rideaux noirs, glissants sur une tringle.

« Subitement, l'esprit-guide Campana se manifeste par la voix de Blaise. Il échange quelques propos avec la Directrice, et s'efface bientôt pour laisser place à d'autres.

« Survient Joséphine, la défunte épouse du jardinier, que la mort prit il y a 8 ans. Elle ne dit rien.

« Un Égyptien, trépassé voici trente siècles, la suit. C'est un médecin qui donne une consultation, ou plutôt des conseils anodins.

« D'autres se manifestent, que nous n'arrivons pas à percevoir, et que la Directrice salue au passage : Voici Jeanne d'Arc ! Voici Napoléon ! Voici Jésus !

« La société est choisie, et il eût été vraiment dommage de ne pas venir !

« Ne voyant rien, je pense ; est-ce que l'ambiance agirait ?

« Je me représente la mère douloureuse, farouche, à qui la Mort inflexible a ravi son unique trésor. Je la vois, baignée de larmes, désespérée, auprès du cercueil de cette enfant de 18 ans, enlevée en pleine jeunesse, en plein rayonnement. Je devine sa haine contre la tombe qui lui a arraché sa fille. Puis le miracle... indicible : « Ma fille vit ! Ma fille peut revenir ! Mon enfant m'est rendue ! » Et des abîmes du désespoir, la mère orpheline renaît au bonheur !

« Comment va nous apparaître la jeune fille, ou plutôt son fantôme ? Je tâche de me figurer son idéale matérialisation : Fine, légère, radieuse, angé-

lique, enveloppée d'impalpables voiles blancs...

« J'en suis là de mes réflexions, quand derrière les rideaux, des gémissements, des plaintes étranges retentissent. On dirait d'une femme qui donne le jour à un être. De l'intérieur du cabinet les rideaux sont tirés. Une forme empaquetée de blanc, le visage voilé de noir, paraît. L'impression est plutôt pénible. Mais la mère a reconnu sa fille. Vibrante de bonheur, elle tend les mains vers elle et s'écrie : « Ma fille ! Ma chérie ! Mon enfant ! »

« Madeleine embrasse sa mère, et lui parle avec une voix de fausset. Madeleine frappe sept notes au piano et distribue des fleurs. Cet hôte de l'au-delà s'approche de nous en se dandinant de façon grotesque. Elle s'incline. L'étoffe blanche qui la recouvre, trop étroite, s'écarte et me permet de voir... des pantalons, des godasses, des bretelles !

« Et l'odeur ! L'odeur respectable d'un travailleur de la terre, le samedi soir. La fraude est patente.

« D'un geste, j'empoigne le bras du fantôme, (velu et musclé, entre parenthèse) et Masson le saisit au collet. Nos fortes lampes de poche jettent leur clarté sur la figure du fraudeur. Un cache-moustache couvre la lèvre supérieure. Masson l'arrache et le cuir mal rasé, la moustache, le visage épouvanté de Blaise apparaissent à nos yeux.

« Imposture ! Duperie ! » crions-nous. Mais aucun des assistants qui devraient voir l'abominable truquage ne bouge. Aucun n'a l'air scandalisé.

« La voix de la directrice s'élève :

« Saisissez-les », dit-elle. « Empêchez-les de sortir. »

« Aussitôt, les 8 membres du cercle se jettent sur nous, comme saisis de folie furieuse, comme une meute de chiens sur le cerf aux abois. Des cris furieux

retentissent : « A mort, les espions ! A mort ! « Tuons-les ! crevons-leur les yeux ! »

« Les chaises sont brandies contre nous comme des massues. Les souliers travaillent nos jambes. Les stylos pointent vers nos figures.

« Nous sommes à un cheveu de la mort, dans cette demeure des résurrections ! Nous le sentons, nous le savons. Que l'un de nous tombe, il sera vite massacré à coups de talons. Aussi nous nous défendons, à deux contre dix-huit, de toute la puissance de notre instinct vital.

« Après 5 minutes de lutte cruelle, Masson peut atteindre la porte de la chambre, et se précipiter dans le raide escalier, au bas duquel se trouvent deux hommes avec des barres de fer. Un bond à la Douglas, une mêlée épique, il dévérouille la porte et jaillit dans la rue en criant : « A l'assassin ! Au secours ! »

« Instantanément, fenêtres, volets sont clos comme par magie. (Il ne faut pas s'attirer des ennuis, n'est-ce pas ?)

« Masson continue de hurler au secours. Sa voix porte jusque dans la pièce où depuis des minutes, longues comme des siècles, je soutiens seul une lutte désespérée. Le timbre autoritaire de la Directrice domine le tumulte : « Ne le tuez pas ! Ça ferait une « sale histoire ». Il se produit un flottement. J'en profite pour atteindre la porte et gagner l'escalier. A ce moment encore, un des adeptes m'envoie un coup de pied dans la colonne vertébrale, à la briser. Enfin, nous sommes dans la rue vide, sourde, muette, les vêtements en lambeaux, meurtris du haut en bas, ayant, par miracle, échappé à l'épouvantable ruée de fanatiques saisis d'une rage meurtrière, et heureux d'avoir encore nos yeux et nos membres intacts.

« Pendant 8 jours, nous fûmes courbaturés, chaque mouvement pour s'asseoir ou se lever, se coucher ou marcher, occasionnant de lancinantes douleurs. Pendant des semaines, des menaces de mort nous poursuivirent par téléphone, pendant des mois, des calomnies furent publiées dans les revuettes ou journaux « ad hoc », et notre seule consolation était d'avoir exposé notre vie pour la vérité... »

Il est évident que de tels incidents ne sont pas faits pour relever le prestige des recherches psychiques ; nous reconnaissons volontiers qu'ici, comme c'est d'ailleurs la règle en pareil cas, toute une collectivité se trouve injustement incriminée par la faute de quelques énergumènes. Cependant, le fait que de tels événements sont possibles — et ils sont fréquents, sinon aussi dramatiques, — nous fait toucher du doigt un point faible du spiritisme : l'organisation de la Maison des Spirites est un idéal dont sont fort éloignées certaines sections de fidèles disséminés, où les excès les plus dangereux peuvent se donner libre cours.

La religion spirite, comme il a été dit, a bien ses livres saints, dont certaines pages révèlent une haute élévation morale, mais elle ne se borne pas à en user comme les églises de leurs textes sacrés : dès l'instant où il s'agit d'une religion expérimentale, les fidèles mettent l'accent sur le contrôle auquel on les invite ; la plupart savent d'ailleurs se satisfaire à bon compte, mais dans des conditions lamentables, et partant des plus néfastes pour leur raison.

Au point de vue moral, on reproche au spiritisme de développer une tournure d'esprit qui porte l'adepte à s'abandonner aux influences de l'au-delà, abdiquant de la sorte sa raison et sa volonté, cédant à des

suggestions impossibles à contrôler, et dont l'influence ne saurait être limitée.

Les spirites répondent que bien au contraire, les assurances qu'ils apportent sur l'existence d'une vie éternelle radieuse, viennent remédier au doute et au désespoir ; que les croyants, ébranlés jadis dans leur foi, trouvent chez eux de nouvelles raisons d'espérer. C'est donc une invincible volonté de vivre, que le spiritisme dispenserait à ses adeptes. Il « adoucit l'amertume des chagrins de la vie ; il calme les désespoirs et les agitations de l'âme, dissipe les incertitudes ou les terreurs de l'avenir, arrête la pensée d'abréger la vie par le suicide ; par cela même il rend heureux ceux qui s'en pénètrent, et c'est là le grand secret de sa rapide propagation (1) ».

Nous ne nous étonnons donc pas que la guerre mondiale ait marqué une recrudescence des pratiques spirites. Dans un ouvrage récent (2), le Dr. Heinrich Schole nous fait entendre la voix d'outre-Rhin. Selon lui, les terribles ravages de la tuerie ont incité les familles en deuil à chercher l'établissement d'un contact avec les morts ; souvent aussi, d'étranges coïncidences entre un cauchemar à l'arrière et une catastrophe sur le front ont accrédité la foi en la possibilité de communications parapsychiques... En 1929 à l'occasion de l'Armistice, s'est tenue à l'Albert Hall de Londres la cérémonie spirite habituelle présidée par Sir Arthur Conan Doyle. Plus de sept mille personnes y ont assisté et lorsque le président a demandé à ceux qui avaient eu des communications avec les esprits des soldats morts, de se lever, à peine

(1) Allan Kardec, *Le Spiritisme à sa plus simple expression*, p. 14.
(2) *Okkultismus und Wissenschaft, Göttingen*, 1929.

un millier d'hommes et de femmes sont restés assis (1). Est-il besoin de rappeler les expériences de Sir Oliver Lodge avec son fils Raymond ? On connaît moins les raisons qui ont influencé le Dr. Lucien Graux, l'auteur de *Réincarné*, *Hanté*, *Initié*, etc... L'éminent érudit est venu au spiritisme dans la tranchée. Si l'hypothèse réincarnationniste l'a retenu au point de l'amener à méditer d'écrire des livres pour la répandre, c'est non seulement pour s'être alors nourri des ouvrages procédant d'Allan Kardec, mais pour avoir enquêté sur tout ce qui, sous des formes diverses, représente le spiritisme depuis les temps antiques, dans les Védas, dans les propos prêtés à Bouddha, dans les religions de la Chine et du Japon, dans les enseignements ésotériques de l'Égypte et de l'Hellade. Il s'est reporté aux Évangiles, à la Bible, au Talmud, au Koran. Partout il a découvert l'idée de la survie, chez Platon, chez Virgile et tant d'autres. Il l'a poursuivie chez les occultistes de toutes catégories, chez les théosophes... (2)

C'est que, non satisfait d'embellir les perspectives de vie par la démonstration d'une spiritualité qui fut jusqu'ici un article de foi, le spiritisme ne veut pas être une doctrine de partisan : Allan Kardec le montre indépendant de toute forme de culte et de tout dogme particulier. C'est aux incrédules surtout qu'il s'adresse ; c'est eux qu'il aide à se rapprocher des églises auxquelles il sait s'adapter : Dieu, l'existence de l'âme et de son immortalité, le jugement outre-tombe, telles sont les grandes affirmations auxquelles il se borne. Il est aussi des

(1) *Journal des Débats* du 12 novembre 1929.
(2) Cf. *La Revue Spirite*, Juillet, 1929, p. 321.

assertions qu'il condamne comme immorales et périmées, telles l'éternité des peines, le feu matériel de l'enfer, la personnalité du diable, etc...

Le mouvement d'idées et de sentiments que nous tâchons à restituer ici, trouve son écho sur le terrain scientifique où viennent se mesurer les adversaires. C'est dire que les discussions sont loin d'y être sereines.

CHAPITRE X

Le débat porté sur le terrain scientifique

Quelques allusions ont été faites, dans le chapitre précédent, à la distinction entre spiritisme et métapsychique. Dès Janvier 1869, trente-six membres de la *Société dialectique* de Londres, se réunissaient pour procéder, sur la proposition d'Edmunds, à une étude scientifique des phénomènes médiumniques, Le résultat le plus patent des séances fut l'éveil d'une vocation notoire, celle de William Crookes, déjà célèbre par sa découverte du thallium (1863) et ses travaux sur la spectroscopie, l'astronomie et la météorologie. Le savant directeur des *Chemical News* et du *Quarterly Journal of Science*, allait inaugurer la période dite scientifique, du spiritisme. On évoluerait vers des recherches expérimentales prudentes, précises, dédaigneuses des théories et laissant de côté en particulier toute mystique religieuse, toutes considérations spiritualistes ou théosophiques. La métapsychique était née. Ainsi conçue, elle devait de plus en plus se désolidariser du spiritisme. Les raisons ne lui manquaient pas.

D'abord, le spiritisme est compromettant de par son souci apologétique. « Que d'admirables expériences, s'exclame M. Ch. Richet, ont été... déna-

turées, déformées, par le perpétuel et dangereux souci de constituer les bases d'un dogme nouveau ! » et il ajoute « La religion spirite est l'ennemie de la science. S'il fallait une religion, nous dirions que c'est celle de la vérité, de la vérité toute nue, sans parure, et sans verbiage. Constatons les phénomènes, tâchons de les relier ensemble par une théorie quelconque, aussi vraisemblable que possible, mais ne sacrifions jamais la théorie aux faits, lesquels sont certainement vrais, tandis que la théorie est probablement fausse (1). »

L'éminent professeur ne manque aucune occasion d'insister sur cette idée ; c'est ainsi que, lors d'une conférence donnée en 1926 à l'Institut Métapsychique International, il répétait : « Il ne faut pas être trop crédule, parce que dans nos études l'extrême crédulité a fait beaucoup de tort à notre belle science. Ça été la faute de beaucoup de spirites. Le spiritisme est une très noble théorie qui, à certains égards peut parfaitement se défendre, mais c'est une de ces hypothèses, que Claude Bernard appelait hypothèse de travail. Voilà tout (2) ».

Et voici le credo scientifique dont se satisfait M. Ch. Richet : « Il y a..., autour de nous, d'innombrables et puissantes vibrations, celles-là peut-être que les sensitifs peuvent percevoir, qui nous entourent de leur réseau inextricable. Qui sait si les choses, qui nous paraissent inertes, ne dégagent pas des effluves inaccessibles au vulgaire, capables d'émouvoir l'organisme des sensitifs et de leur révéler, en de rapides éclairs, quelques fragments de la réalité qui nous encercle ?

(1) Charles Richet, *Traité de Métapsychique*, p. 14.
(2) *Les conférences en* 1926, *Les phénomènes de la métapsychique*, p. 11.

« Et alors, je me contenterai d'un mot, pour vous indiquer le but de la métapsychique, c'est l'étude de ces vibrations inconnues.

« C'est tout un monde vaste et imprévu qui va s'ouvrir à nous (1). »

Les spirites seraient ainsi, pour une bonne part, responsables de ce fait que la science métapsychique est encombrée d'expériences mal faites et d'observations mal prises. Une littérature considérable s'est amassée, qui doit être compulsée par les chercheurs, mais dont le dépouillement est pourtant décevant au possible, à cause du peu d'éléments sûrs qu'il met à la disposition d'une science digne de ce nom.

Certains vont jusqu'à déclarer que la seule solution possible consisterait à faire table rase du passé. « Nous accumulons... dans les archives du supranormal, déclare M. René Sudre, tout un tas de faits peu sûrs, fortement suspects et que cependant des collectionneurs imprudents opposent aux inductions raisonnables tirées des observations modernes. C'est là une mauvaise méthode qu'il faut répudier complètement pour établir la métapsychique sur des bases solides. » Il faut faire « table rase du passé (j'entends de ce passé lointain qui paraît avoir si peu de points de contact avec le présent) » et procéder à un inventaire des observations modernes (2).

La difficulté vient de ce que les phénomènes à constater sont d'une nature fortement émotionnelle ; elle se fait sentir même à des esprits cultivés ; à

(1) Fin de l'allocution prononcée à l'*Institut Métapsychique International*, le 20 mars 1927.

(2) René Sudre (Paris), *La méthode expérimentale en métapsychique* in Compte rendu du *III^e Congrès International de Recherches psychiques*, tenu à Paris en septembre-octobre 1927, p. 266.

plus forte raison à des gens simples, nerveux et facilement suggestionnés. Le caractère collectif des enquêtes amplifie encore les chances d'erreur. Selon le Dr. Gustave Le Bon, les savants seraient eux-mêmes des plus faciles à tromper, les seuls observateurs compétents étant les prestidigitateurs dont la fonction normale est de créer des illusions. Certes le berger et le savant diffèrent immensément au point de vue intellectuel, mais ils sont souvent assez voisins par leurs éléments affectifs et mystiques. En fait, « dans le cycle de la croyance, la crédulité est sans limite et l'esprit cultivé aussi réceptif que celui du parfait ignorant (1) ».

Si d'ailleurs il était question d'effectuer un triage dans la documentation parapsychique, il y aurait lieu de pousser les recherches dans les directions les plus diverses : de se demander par exemple comment s'est constituée la mentalité du témoin qui souscrit, avec la ferveur d'un fidèle, aux propositions du supranormal ; par quel processus un savant formé à l'école de sa spécialité, adapte son acquis au nouveau credo accepté par lui et répudie l'homme qu'il fut, tout en se déclarant plus fidèle que jamais à son propre passé ; dans quelle mesure un psychisme anormal se reflète dans les assertions de tel chercheur. L'observation psychologique des adeptes, comme d'ailleurs celle des médiums, serait ici des plus édifiantes. Quelle est la part jouée par la fraude, consciente ou non, dans les découvertes ? Celle du hasard et des coïncidences ? En un mot, si l'on prend comme

(1) Dr Gustave Le Bon, *Les Opinions et les Croyances*, pp. 304 et 327.

N. B. — Au sujet du problème de logique ici soulevé, on pourra consulter deux bons ouvrages : Ivor Tackett, *Evidence of Supernatural*, et M. K. Bradby, *The Logic of the Subconcious Mind.*

devise de désocculter l'occulte, que resterait-il de rationnel et d'assimilable à la science après cette épuration? (1).

La métapsychique en est donc encore à se faire accréditer : le mysticisme, les croyances religieuses, les états morbides de l'organisme psychique et physique dont s'accompagnent les phénomènes qu'elle étudie, créent autour de ces questions « un halo de crédulité, de charlatanisme, de fanatisme, de spéculation indécente qui suscite l'appréhension des savants et les éloigne (2) ».

Cette situation devait se marquer d'une manière émouvante, lors du *IIIe Congrès International de Recherches Psychiques*. Celui-ci se tint à Paris dans les locaux de la Sorbonne ; et l'un des orateurs de noter avec mélancolie : « Nous sommes dans la Sorbonne, mais hélas la Sorbonne n'est pas là ! Je crains fort que les suggestions de M. Driesch touchant les possibilités logiques de l'hypothèse spirite l'éloignent davantage. Jamais le spiritisme n'a trouvé, jamais il ne trouvera audience dans l'Université française. J'espère au contraire que notre Université finira par reconnaître la métapsychique (3). »

Ainsi la métapsychique, s'étant dégagée des compromissions spirites, devrait son salut à sa position de juste milieu ? Ce serait mal connaître en vérité la psychologie des partis, où le centre qui se croit sage, a souvent le don de s'attirer les récrimi-

(1) Cf. la remarquable contribution du Prof. Joseph Jastrow intitulée *The Animus of Psychical Research* in *The Case for and against Psychical Belief*, édited by Carl Murchison, Clark University, Worcester ; Mass., 1927, en particulier, pp. 301-302.
(2) Prof. Rocco Santoloquido, *Autour de l'Institut Métapsychique International*. Causerie faite à l'I. M. I., le 20 mars 1927, p. 14.
(3) Compte rendu officiel, p. 265.

nations des extrêmes. C'est un destin auquel on n'échappe guère. Pris entre des « négateurs » endurcis qui « ne leur ménagent ni les brocards ni les attaques brusques », et une critique peu encourageante du côté spirite (1) lui-même, les métapsychistes ont un sort peu enviable en vérité. Il semble qu'ils n'aient guère à espérer d'appui, que du côté de certaine philosophie spiritualiste, qui se tient à l'écart de toute religion. C'est donc en vain qu'ils ont renié le spiritisme d'où ils procèdent, pour s'attirer les bonnes grâces de la science. Non pas que dans leurs rangs ne figurent des savants — des noms célèbres feraient opposition à semblable assertion : Sir William Crookes, Sir Oliver Lodge, Reichenbach, Russel Wallace, Lombroso, William James, Schiaparelli, Fr. Myers, Zöllner, A. de Rochas, Ochorowicz, Morselli, Sir William Barrett, Ed. Gurney, J. Grasset, G. Flammarion, Charles Richet, Daniel Berthelot, H. Driesch..., et tant d'autres — mais le *corps* scientifique lui-même, oppose aux tentatives de reconnaissance de la métapsychique comme science, une fin de non recevoir.

Nous avons soulevé plus haut le problème logique, capital en vérité, et il nous est apparu que les conditions générales de la recherche constituaient un lourd handicap. Si maintenant nous passons aux conditions particulières des soi-disant expériences — il est fait de ce mot un usage terriblement abusif,— nous sommes arrêtés par des obstacles non moins difficiles à surmonter.

On demande souvent aux assistants une attitude de recueillement, un sincère désir de considérer avec

(1) P. Mainage, *Immortalité* (entretien sur le problème de la survivance), p. 120.

sympathie les faits dont la production est cherchée. Sauf exception, l'obscurité est indispensable, et l'on comprend que cette prétention ouvre la porte à tous les abus ; partant, aux protestations des hommes de science. Le rôle de l'obscurité est d'ailleurs des plus difficiles à justifier. Au Dr. Gustave Le Bon qui réclame la lumière blanche pour des expériences de lévitation, Papus objecte que, selon ses propres expériences, le pouvoir indispensable à la production d'un phénomène en pleine clarté est quarante cinq fois plus fort que pour la production du même phénomène à la lampe phosphorescente de Crookes ou à la lumière rouge des photographes. Qu'à cela ne tienne, réplique Harduin (il s'agissait de gagner un prix (1)) : le médium, dans une chambre éclairée à la lumière rouge, soulèvera une table ; puis, la lumière blanche étant faite, on demandera à ce même médium de soulever de même façon un objet quarante cinq fois plus léger. Ainsi la quantité de fluide dépensée sera la même, et le médium gagnera assez facilement les deux mille francs promis. C'est tentant (2) ! Le ton cavalier, qui est celui d'un humoriste, montre que les phénomènes en question ne sont pas pris au sérieux. Une telle ironie fait plus de mal qu'une réfutation scientifique en règle.

Ne nous étonnons donc pas que des efforts soient tentés dans le but d'éliminer cette obligation de l'obscurité. Crookes lui-même n'avait-il pas affirmé que l'obscurité ne constituait point une condition indispensable à la production des phénomènes ? Or ceux qui ont eu l'occasion d'observer les phéno-

(1) Cf. *Le Matin*, mars, avril et mai 1908.
(2) Rapporté par le Dr J. Grasset, *L'occultisme d'hier et d'aujourd'hui : Le merveilleux préscientifique*, pp. 417-420.

mènes primitifs des médiums *novices*, non encore démoralisés par les « séances noires », confirmeraient cette assertion. Il serait constaté, de plus, que les phénomènes les plus puissants (au point de vue dynamique) ou les plus étonnants, seraient produits *justement* à la lumière *la plus forte* et par des médiums *novices*. « J'avais observé moi-même, déclare l'Ingénieur Pierre Lebiedzinski, de Varvosie, entre autres, une armoire pesant plus de 100 kilogs se déplacer sur un tapis, à la lumière du jour ou, dans les mêmes conditions, un papier se mouvant sous un tapis et se montrant à demande du côté voulu, le médium étant assis sur une chaise placée sur le *même* tapis ; une cravate apportée et nouée à un crochet de lampe au plafond de la chambre, à la lumière du jour (le médium Mlle Tomczyk). J'ai vu plusieurs fois en pleine lumière du jour, disparaître et réapparaître des objets, tenus par le médium dans une de ses mains, glissée derrière le rideau ou bien introduite dans une boîte munie de manche, le corps du médium demeurant toujours visible et éclairé par la lumière du jour, ou bien par une lampe (le médium Stefka B.).

« De même, les fantômes de ce médium, visibles et palpables, se promenaient et causaient à la lumière diffuse mais suffisante pour voir l'heure à la montre (1). »

Les « expériences » aboutissent donc à des conclusions contraires ? Papus déclare que la lumière blanche prive les médiums du meilleur de leurs moyens ; le rapporteur du III[e] Congrès prétend juste

(1) Ingénieur Pierre Lebiedzinski (Varsovie). *Contribution au problème du meilleur rendement des médiums*, in *III[e] Congrès International de Recherches Psychiques*, Paris, septembre-octobre 1927, p. 108.

le contraire. Mais non, voici la conciliation : c'est que « les médiums ont la conviction que la production des phénomènes à la lumière exige d'eux un effort spécial. Lorsqu'alors un médium se trouve dans un cercle qui lui permet de travailler dans l'obscurité, il se déshabitue peu à peu de faire cet effort spécial, et perd graduellement sa capacité primitive de produire des phénomènes à la lumière, et parfois même il se met à tricher en profitant de l'obscurité (1) ». Toutes ces subtilités déconcertent évidemment le témoin de bonne foi. La conclusion qui s'impose alors à celui-ci, en règle générale, est qu'il y a dans tout cela fraude plus ou moins habile. Et c'est précisément ce qui a amené le Dr. Gustave Le Bon à proposer que le contrôle soit remis aux prestidigitateurs. C'est ainsi qu'il institua avec le concours de la puissante publicité du *Matin*, le prix de deux mille francs mentionné plus haut : il s'agissait de soulever un corps sans contact ; mais cette expérience de lévitation devait s'accomplir en plein jour, dans le laboratoire du Professeur Dastre, à la Sorbonne, en présence de deux prestidigitateurs, d'un photographe chargé de cinématographier les détails de l'opération, et enfin de quatre membres de l'Académie des Sciences, chargés simplement de constater dans quelles conditions s'étaient réalisés les phénomènes (2).

L'annonce du prix valut au Dr. Gustave Le Bon la réception de plusieurs centaines de lettres, mais cinq médiums seulement se présentèrent pour gagner les deux mille francs. Ayant eu connaissance des conditions qui viennent d'être indiquées, tous

(1) Même étude, p. 109.
(2) Dr Gustave Le Bon, *Les Opinions et les Croyances*, p. 209.

les cinq promirent de revenir, mais aucun ne reparut !

Précisément, le fait qu'un médium est la plupart du temps indispensable aux recherches métapsychiques, constitue un nouvel obstacle à celles-ci et non des moindres. Que sont ces médiums ? Dans son *Traité de Métapsychique*, M. le Professeur Ch. Richet les définit en ces termes : « des individus, à inconscience partielle ou totale, qui disent des paroles, accomplissent des actes, font des gestes, paroles, gestes, actes qui semblent soustraits à leur volonté, et paraissent indépendants de leur intelligence. Pourtant ces phénomènes inconscients sont intelligents, systématiques, parfois coordonnés avec une merveilleuse pénétration. Donc tout de suite il s'agit de chercher si les phénomènes inconscients sont dus à une intelligence *humaine*, ou à une intelligence *surhumaine* (1). » N'est-ce pas là un pseudo-problème ?

N'insistons pas sur l'élément fraude qui est devenu un lieu commun en la matière. Ne retenons pas davantage la tendance des médiums à battre monnaie de leurs « dons ». Ce sont les descendants des sœurs Fox ! Le fait est que la mentalité du médium est généralement déplorable. « Inconscience partielle ou totale » a dit M. le Professeur Ch. Richet. — Ignorance, mentalité médiocre, déclare le Dr. A. Hesnard, qui complète ainsi son édifiant diagnostic : le médium, le plus souvent une femme, « offre toujours les symptômes (convulsions, anesthésies, pharyngospasme, etc...) et l'état mental constitutionnel (suggestibilité, mythomanie) de la névrose hystérique ; celle-ci habituellement chez lui en pleine culture. Il a souvent été pris en flagrant délit de fraude

(1) P. 46.

(consciente ou inconsciente) (1) ». Pour P. Janet, les médiums sont tout simplement des malades. J. Maxwell est frappé par la fréquence, chez eux, d'une tache sur l'iris. Ils présentent aussi de la dyspepsie, de la céphalée, des insomnies, un caractère ombrageux, une instabilité mentale qui se marque par la faculté de désagrégation. C'est en somme à ce dernier trait que l'on reconnaît le médium, à cette faculté qu'il possède, de présenter une succession de personnalités délirantes influant sur son état second. Quelquefois, l'état second n'est pas marqué et le malade éprouve simplement un sentiment de dépersonnalisation. On passe de la sorte insensiblement de l'hystérie aux troubles conscients de la personnalité, qui relèvent de la neurasthénie. Le Journal d'Amiel constitue un excellent exemple de ce dernier genre. L'obsession offre des troubles analogues : les obsédés se font l'effet d'être doubles, et sentent en eux deux pensées se combattant, l'une qui est bien la leur et cherche vainement à raisonner, l'autre qui leur est en quelque sorte imposée et qu'ils ont à subir (2).

Quant aux impressions auditives et verbales dont sont « favorisés » les médiums, elles seraient seulement le fait d'hallucinations dans une psychose chronique ; ici encore, il semble que pareils troubles impliquent un minimum d'altération de la personnalité. Un certain nombre des « hallucinations sont vraîment des perceptions sans objet, en ce sens que les malades croient entendre des paroles prononcées par des interlocuteurs invisibles à une distance précise et que,

(1) Dr A. Hesnard, *L'Inconscient*, p. 100.
(2) Régis, *Précis de psychiatrie*, p. 115.

tout en projetant leur voix sur un plan qui n'est pas tout à fait celui de la sensation auditive véritable, ils leur attribuent le maximum de réalité, d'objectivité et d'extériorité spatiales (1) ».

On comprend désormais que la métapsychique soit menacée dans son existence même lorsque, soucieuse de se dégager des compromissions du spiritisme, elle spécifie qu'elle n'est pas « une étude du surnaturel, mais une étude de l'anormal (2) ». Certes elle se donne ainsi droit de cité dans le système des sciences, mais en s'annihilant elle-même, car elle se résorbe *ipso facto* dans la pathologie mentale.

Si maintenant elle prétend non seulement à l'observation du médium, mais à son utilisation dans un but de recherches parapsychiques, elle lie, à un degré plus ou moins avancé, son sort à celui du spiritisme abhorré par le fait que « tous les médiums sont au fond des spirites ». Ils attribuent en effet les manifestations dont ils sont l'objet à des êtres mystérieux qui ressemblent à l'homme, tout en lui restant invisible ; c'est-à-dire qu'ils en viennent tout naturellement à croire aux esprits. Si on ravissait aux médiums cette croyance, on les priverait paraît-il d'un grand appui, et ce serait accomplir une œuvre défavorable aux investigations (3).

En résumé, la métapsychique, après avoir aidé à combattre le spiritisme, est à son tour menacée dans

(1) Dr G. Dumas, *Pathologie mentale* in *Traité de Psychologie*, t. II, p. 899.
(2) Prof. Louis Favre, *La place de la métapsychique dans la classification des sciences* in *Compte rendu du IIIe Congrès International de Recherches psychiques*, 1927, p. 280.
(3) Ingénieur Pierre Libiedzinski, *Contribution au problème du meilleur rendement des médiums*, Compte rendu du IIIe Congrès, pp. 103, 104, 110.

son existence, soit qu'elle fasse à la science officielle des concessions qui tendent vers l'absorption pure et simple du champ de ses recherches par des disciplines déjà existantes, en particulier la pathologie mentale, soit que, dans un mouvement de réaction, elle en revienne à des pratiques où elle partage ce même discrédit, qu'elle a aidé à jeter sur le spiritisme.

CHAPITRE XI

Sens profond du procès instauré

Il est à peine besoin de noter que le réquisitoire dressé au nom de la science n'atteint guère le spiritisme ; en fait, c'est la métapsychique qui en est la première victime, dès l'instant où elle ne prétend qu'à la vérité ; en sorte que ses efforts contre les spirites se retournent contre elle-même : le spiritisme est une religion, en effet ; à ce titre il repose essentiellement sur un acte de foi. Or, se placer sur le terrain religieux, c'est se mettre sous le signe protecteur de la tolérance, de même que c'est appeler la contradiction, que de se poser en homme de science. Nous avons aussi constaté, dans le chapitre IX, que les spirites ne sont guère en difficulté, quand il s'agit de se justifier des reproches qu'on leur adresse du point de vue moral.

Situation paradoxale que celle-ci : c'est le spiritisme que l'on vise, même à travers la métapsychique, et c'est la métapsychique que l'on atteint... avec ses propres armes souvent.

Les deux chapitres qui précèdent, nous ont aussi permis d'apprécier l'importance de l'offensive dirigée contre l'occulte, des points les plus divers : physiologistes, médecins, aliénistes, moralistes, logi-

ciens, savants de tous ordres accablent le supranormal de leurs critiques, de leurs sarcasmes ou de leur méprisante indifférence. La violence même de cette action s'explique mal, si l'on met en regard les raisons invoquées : elle fait désirer un complément d'enquête sur ce point même. On pourrait en dire autant des propos tenus, et dont l'introduction au présent ouvrage s'est fait l'écho.

Ne serait-ce pas que les arguments échangés entre partisans et contempteurs de l'occulte, et que les deux chapitres précédents ont rapportés, constituent seulement une façade à l'usage du public ? Le fond du débat ne semble pas être volontiers dévoilé, si tant il est dit qu'il soit toujours conscient chez les intéressés. L'exemple de ce qui se passe pour les médiums va nous fournir une illustration de cette remarque essentielle.

On instruit leur procès du point de vue de la pathologie mentale, et l'on insiste sur leur besoin de simuler, de mentir, de frauder ; sur leur cupidité... mais ces tares que l'on exagère volontiers, ne sont-elles pas tout simplement celles d'un malade qu'il faut plaindre ? L'idée d'irresponsabilité n'est-elle pas entrée dans nos mœurs, et ne tient-elle pas dans notre code une large place ? Or, Ch. Richet s'est plaint de ce que l'on ait pour les médiums les pires sévérités. A remarquer aussi que, lorsque l'occasion se présente de se passer du médium pour la constatation du fait occulte, elle n'en est pas saisie avec plus d'empressement pour cela, par les détracteurs des pratiques en question. En 1637, rapporte C. de Vesme dans son *Histoire du spiritualisme expérimental*, le Père Lejeune, jésuite, se montrant « étonné de la façon dont « s'ébranlait une

« grande hutte, occupée par un petit homme qui, « avec une apparence de sincérité, dit qu'un grand « vent impétueux entrait à l'intérieur », reçut l'assurance que, s'il voulait bien entrer dans la hutte, il deviendrait voyant à son tour ; mais le Père déclina l'offre (1) ». Combien n'imitent pas le geste du Révérend Père ! En temps ordinaire, on les voit protester contre les conditions déplorables dans lesquelles se réalisent les phénomènes supranormaux ; mais qu'un concours exceptionnel de circonstances leur fournisse la chance inespérée d'opérer des constations irréfutables, ils s'abstiennent. Il y a donc autre chose que les objections avouées ; celles-ci procèdent donc de plus loin ? Elles ne sont donc que manifestation décente d'un sentiment plus profond, difficilement révélé ? Le spirite qui discute avec un profane doit souvent avoir cette impression que, même s'il réfutait par A+B les arguments qu'on lui oppose, l'état de choses qu'il déplore ne réaliserait pas le moindre progrès pour cela. Il demeurerait, en dernière analyse, le « oui... mais... » de ceux qui ont une idée de derrière la tête. C'est cette impression qui s'est imposée à l'auteur de ces lignes, qui n'est point spirite, mais qui a voulu en avoir le cœur net et a procédé, pour ce faire, à l'enquête dont ce livre est sorti.

Ce que l'on reproche au médium, au fond ? ne serait-ce pas son nom et les associations d'idées que celui-ci éveille ? Le mot de *médium* est « exécrable », avoue Ch. Richet ; il fait partie d'un « patois hideux ». Il est bien dommage qu'on ne puisse changer celui-ci et, en particulier, qu'il soit impossible de bannir ce

(1) Pp. 114-115.

mot de médium consacré dar l'usage, et qui signifie *intermédiaire entre le monde des vivants et le monde des morts* (1). Nous y sommes : ce terme ramène à la surface de la conscience l'ancestrale *peur du mort* ; il réveille en nos contemporains la vision écœurante qui terrifie, et fait passer en eux ce même frisson d'horreur, dont est secoué le non-civilisé que la voix nasillarde appelle dans le voisinage du tombeau ! Mais ose t-on avouer de nos jours un tel état d'âme ? Ose-t-on de même se l'avouer à soi-même ? Lui seul pourtant rend compte du *non* qui s'entête, en face des plaidoiries du spiritisme qu'il rend parfaitement vaines. L'appareil scientifique et rationnel dont on l'enveloppe ne saurait plus nous faire illusion. Nous ne jugeons pas ; nous constatons. Et la métapsychique fait fausse route, quand elle croit se concilier les faveurs du public en condamnant elle-même le spiritisme, et en montant à grands frais, des laboratoires qu'elle voudrait sympathiques aux expérimentateurs officiels ; car elle aussi a besoin de l'intermédiaire, toujours spirite, on l'a vu, qui se compromet avec les défunts. Arrière les morts !

D'ailleurs « les phénomènes animiques et les phénomènes spirites, Bozzano le fait pertinemment remarquer, ne représentent que deux aspects d'une seule activité fonctionnelle, inhérente aux facultés transcendantales de l'esprit, activité qui peut osciller de l'un à l'autre champ chez les médiums, selon leurs idiosynchrasies, combinées aux conditions de milieu.

« Ceci soit dit pour répondre à certaines critiques où il est prétendu que, si l'on admet l'explication basée sur la subconscience pour une partie des mani-

(1) *Traité de Métapsychique*, p. 43.

festations clairvoyantes, il est superflu et absurde de faire intervenir, pour l'autre partie, les esprits des décédés. Il est, au contraire, rationnel, indispensable, conforme aux règles de l'investigation scientifique, de les faire intervenir parfois (1) ». La métapsychique elle-même n'y changera rien : elle a, aux yeux du public, partie liée avec le mort qui fait peur. C'est cette peur qu'il lui faudrait extirper avant tout ; mais n'est-ce pas là une gageure ?

Et puis *l'interdit demeure sur toute pratique d'aspect évocatoire*, que la Bible et l'antiquité classique ont prononcé. Le sentiment religieux de révérence se cabre, contre tout ce qui ressemble à une violation de cet interdit. C'est un sacrilège auquel il ne consentira point. Les églises chrétiennes s'entendent pour affirmer que la partie spirituelle de notre être est soustraite, par la mort, à toute possibilité de communication avec les vivants ; et cette représentation présente de grandes garanties de pérennité, du fait qu'elle s'accorde parfaitement avec ce sentiment très fort que la présente enquête a dépisté, et qui pousse l'humanité à écarter les revenants.

Et le miracle, dira-t-on ? Certes, il est possible ; mais sa constatation relève de la théurgie ou science des choses divines, qui exerce en ceci une prérogative à laquelle tient le peuple de Dieu, qui ne demande qu'à être délivré d'une obsession. C'est le problème de l'inspiration qui se retrouve ici. Qu'on laisse juge l'Église de qui relève cette préoccupation. Dans son bel ouvrage déjà cité sur l'*Immortalité*, le Père Mainage rappelle que l'Église adresse à ses fidèles une prière instante de laisser le travail de

(1) *Des manifestations supranormales...*, pp. 71-72.

discrimination qui s'impose « à ceux qui sont qualifiés pour le faire ».

Les spirites voient dans cette politique ecclésiastique la manifestation de la crainte de concurrence, les phénomènes et pratiques spirites se réalisant hors de son sein. L'Histoire, dit l'un d'eux, nous apprend qu' « *en vertu de la foi de la conservation individuelle, une Eglise renonce aux plus petits moyens de moralisation et de propagande spiritualiste de nature générale, si cette moralisation, cette propagande spiritualiste générale peuvent l'exposer à quelque danger, en entraînant un certain nombre de ses fidèles à sortir de son sein, ou en faisant surgir des nouveautés qu'elle devra considérer comme hérétiques, ou en créant des organisations spiritualistes pouvant concurrencer celle qu'elle représente* ».

Ainsi, d'un cœur léger, les Églises constituées renoncent au parti considérable qu'elles pourraient tirer de la démonstration expérimentale et scientifique de l'existence de l'âme et de sa survivance ; elles refusent, de ce fait, « une arme formidable » contre le matérialisme envahissant, faisant passer l'intérêt de l'incolumité des dogmes et l'intérêt de conservation individuelle, avant l'intérêt général de la spiritualité et de la morale (1) !

Une telle critique néglige un important aspect de la question : les Églises se posent en gardiennes de la paix spirituelle de leurs fidèles qui cherchent en elles un refuge. Elles sont en quelque sorte mandatées en cet ordre de choses, par les instincts qu'elles perçoivent dans les troupeaux à elles confiés. Le privilège qu'elles exercent est fondé, parce qu'il répond

(1) C. de Vesme, *Histoire du Spiritualisme expérimental*, p. 251.

aux préoccupations des croyants. G. Flaubert a écrit quelque part une bien jolie page sur ces humbles églises de village, où, par les jours d'orage, deux êtres viennent chercher refuge : l'oiseau, poussé par un instinct de protection matérielle contre la fureur des éléments, et l'homme qu'anime un besoin de sécurité spirituelle, en présence des forces qu'il sent déchaînées dans la Nature. Or, parmi celles-ci, les plus redoutables de tous les temps ont été les Esprits.

Le fait est qu'il ne s'agit pas ici des seuls désincarnés que l'on sent rôder, et que l'Église contient et désarme, mais d'êtres de toute espèce. Dans son livre sur *l'Erreur spirite*, R. Guénon (1) estime que rien ne s'oppose, en principe, à ce que l'Invisible contienne une grande diversité de créatures autres que les humains, ce que tendraient à justifier les représentations ayant trait aux génies, sylvains, fées, lutins, gnômes, farfadets dont fourmille le folklore. Certains se demandent alors si les phénomènes spirites — qui, au fond, ne font pas l'objet de la négation universelle qu'on veut bien dire ! — ne s'expliqueraient pas par la libération des forces inconnues de nous-mêmes, et dont notre subconscient est le siège. Cette région de notre être est à peine explorée, fait-on remarquer, et s'étend sans doute beaucoup plus loin qu'on ne le croit généralement. H. Bergson, dans *Matière et Mémoire*, suppose dans l'univers une vaste perception neutralisée, qui ne deviendrait consciente qu'en certains points déterminés, et en particulier là où les besoins d'une action pratique se font sentir. Les consciences individuelles se trouveraient ainsi jouir d'une limitation bienfaisante, der-

(1) René Guénon, *L'erreur spirite*, Paris, 1923.

rière le voile d'un cerveau qui aide à oublier, pour que soit assurée la satisfaction des besoins de l'heure ici vécue. La mort signifierait non seulement que ce voile tombe, mais que l'être peut se réaliser intégralement, dans une vie riche de tout ce qu'il fut, se déployant hors des cadres artificiels de l'espace et du temps, et ayant perdu tout contact avec le lieu et l'instant actuels. Voilà qui ouvre toutes les possibilités à des existences infiniment variées, qui peupleraient l'univers et pourraient à l'occasion chercher à intervenir dans notre monde, par l'invasion de subconscients individuels. Évidemment, M. H. Bergson n'est pas responsable de ces prolongements donnés à ses spéculations ; mais il ne peut empêcher que certains intérêts ne cherchent un appui dans ces dernières : c'est là le sort de toute grande idée scientifique. Ainsi le concept d'évolution fut exploité par les adversaires de la Bible.

Le caractère mêlé de l'inconscient est donc signalé comme particulièrement dangereux, par les adversaires du spiritisme. On y trouverait, n'en déplaise à William James, les états inférieurs de l'être, ceux-là mêmes qui lui permettraient de se mettre à l'unisson avec ce qu'il y a dans l'univers d'éléments bas. L'issue certaine de théories qui font du moi subliminal le lieu et l'instrument de choix des rapports de l'homme avec Dieu, serait un désastre. « L'expérience religieuse par le subconscient conduit tout droit au spiritisme ou au satanisme, à la pseudo-religion ou à la contre-religion », déclare un ancien élève de l'École Normale Supérieure, hautement apprécié dans les milieux protestants (1).

(1) M. René Gillouin, *Spiritisme et spiritualité*, conférence donnée à *Foi* et *Vie*, en décembre 1923.

M. René Gillouin cite à l'appui de ces assertions, des témoignages émouvants. Voici celui de Papus : « Personnellement, dit celui-ci, nous possédons une série de lettres très instructives, émanées de malheureux médiums qui se sont livrés de tout leur pouvoir à l'expérimentation et qui sont aujourd'hui obsédés dangereusement par des êtres qui se sont présentés à eux sous de faux noms. » Un occultiste de l'école de Papus, Marius Decrespe, insiste sur la certitude où l'on est du danger : « Plusieurs sont devenus fous pour avoir voulu pousser trop loin leurs expériences... Ce n'est pas seulement son bon sens qu'on risque, c'est sa raison tout entière, sa santé, sa vie, et quelquefois même son honneur... La pente est glissante : d'un phénomène, on passe à un autre, et bientôt on n'est plus maître de s'arrêter. Ce n'est pas sans motif que jadis l'Église défendait toutes ces diableries. » Voici enfin le témoignage de M. Godfrey Raupert, ancien membre de la Société de Recherches Psychiques de Londres : après avoir expérimenté pendant de longues années, il confesse que l'impression qu'il a rapportée de ses études est celle de dégoût. Il sent maintenant qu'il est de son devoir de mettre en garde les spirites contre les êtres de l'autre monde. Certes, les spirites peuvent être animés eux-mêmes par des motifs élevés, mais « en définitive ils mettent les hommes et les femmes dans un état de passivité qui ouvre les portes mystiques de l'âme à des esprits mauvais ; dès lors, ces esprits vivent aux dépens de ces hommes, de ces femmes à l'âme faible, et les poussent au vice, à la folie, à la mort morale (1) ».

(1) *Foi et Vie*, 16 juin 1924, n° 12, Cahier B, pp. 192-193.

Pour M. René Gillouin, l'appel au subconscient pratiqué sans discernement, ne constitue pas seulement un danger individuel, mais un péril collectif. Lorsqu'un groupe de spirites se forme autour d'un médium, « il se crée peu à peu, par l'agrégation des parties obscures de leurs personnalités, une sorte d'être collectif qui bientôt les domine et les gouverne, dont ils deviennent les instruments. Cette personnalité collective demeure ouverte ; ces forces psychiques errantes dont nous parlions tout à l'heure, et qui rôdent sans cesse autour de nous, en trouvent aisément l'accès, et leur afflux provoque des phénomènes très obscurs, très mystérieux, très redoutables, pour lesquels nous n'avons encore ni mots, ni idées, mais qui présentent, sur un autre plan, quelques-unes des caractéristiques des phénomènes de la génération. Nous sommes ici sur un terrain très délicat que nous voudrions n'aborder qu'avec prudence. Le langage de la haute spiritualité a coutume de faire de nombreux emprunts au domaine de la biologie : les expressions de nouvelle naissance, de mariage mystique, de génération selon l'esprit y sont courantes. Eh bien ! les phénomènes spirites nous offrent abondamment de grotesques caricatures et de malfaisantes contrefaçons de ces sublimités, des espèces d'accouplements psychiques qui, dans l'incubat et le succubat, vont jusqu'à des manifestations physiologiques obcènes et repoussantes, et qui possèdent une sorte de monstrueuse fécondité. *Il semble qu'autour de nous des forces de toute espèce, toutes suspectes et la plupart malfaisantes, soient constamment à l'affût, toutes prêtes à s'introduire en nous à la faveur de la moindre fissure, à se greffer sur nous, et, à la façon des parasites, à se nourrir de notre*

substance (1) ». Cette greffe, pour M. R. Gillouin, aura des effets plus ou moins étendus selon la nature du terrain de culture ; mais elle est toujours dangereuse, car elle tend à se développer aux dépens du sujet dans lequel elle se sera insinuée de la façon la plus bénigne et parfois la plus engageante. « Car c'est là, poursuit l'auteur..., *un des caractères qui différencient le plus nettement les forces psychiques et les forces physiques. Les forces physiques nous écrasent tant que nous ne les connaissons pas, et, à mesure que notre science s'étend sur elles, deviennent nos dociles servantes ; mais les forces psychiques se présentent d'abord comme insinuantes et inoffensives, souples et dociles, et finalement c'est nous qui, si nous nous livrons à elles, devenons leurs esclaves, pour notre malheur et pour celui de ceux qui nous entourent* (2). »

On voit à quel point se vérifie l'une de nos précédentes assertions, à savoir que le passage du point de vue spirite au point de vue métapsychique, n'est guère susceptible d'affaiblir l'opposition contre l'occulte : il s'agit dans les deux cas de ruser avec des forces malignes qui nous assiègent, et le danger n'est pas moindre ici dans un cas que dans l'autre.

Nous avons tenu à donner de la conférence de M. René Gillouin d'importantes citations. C'est que ses propositions projettent une vive lumière sur les raisons profondes de la prohibition de l'occulte. Chez un contemporain cultivé, nous retrouvons raisonnée certes, disciplinée, mais à peine voilée, la peur des puissances invisibles dont la présente enquête a marqué le rôle.

Dans ces « forces de toute espèce, toutes suspectes

(1) Non souligné dans l'original.
(2) René Gillouin, *Op. cité*, pp. 189-190.

et la plupart malfaisantes... constamment à l'affût », on sent planer l'influence de Satan dont l'Évangile et l'Église enseignent l'existence de la façon la plus formelle. Ne revenons pas sur les textes bibliques déjà cités dans un chapitre précédent. Le *Catéchisme du Saint Concile de Trente* précise que les démons sont appelés princes à cause de l'excellence de leur nature. Il ajoute que l'Apôtre « les nomme aussi *puissances*, parce qu'ils nous surpassent non seulement par la supériorité de leur nature, mais encore par leur réel pouvoir ; puis, *maîtres des ténèbres de ce monde*, parce qu'ils régissent non pas le monde de la lumière et de la clarté, c'est-à-dire les bons et les justes, mais le monde sombre et obscur, c'est-à-dire ceux qui vivent plongés dans les souillures d'une vie criminelle, aveuglés par leurs passions ténébreuses et sans autre guide que le démon, ce prince des ténèbres ; enfin *esprits de malice*, parce qu'il y a une malice de l'esprit, comme il y a une malice de la chair... Le démon est encore appelé *le mal*, parce que sans aucune agression de notre part, il nous fait une guerre sans relâche et nous poursuit d'une haine mortelle... Voilà pourquoi nous supplions Dieu de nous délivrer *du mal* (ou du *méchant* ou du *malin*) (1) ».

A vrai dire, il est rare aujourd'hui de trouver le problème démoniaque abordé de front ; c'est pourquoi ce nous est une aubaine de voir, dans *Le Dialogue avec André Gide*, Charles Du Bos jurant « haine au respect humain », poser nettement une question à laquelle nos contemporains pensent tout bas sans en oser parler tout haut (2). Il s'agit « des relations si compliquées que Gide entretient avec le démon ».

(1) *Catéchisme du Saint Concile de Trente*, pp. 694 et 714.
(2) Cf., Charles Du Bos, *Le Dialogue avec André Gide*, pp. 279 à 315.

Or, l'existence de ce dernier n'a rien de problématique ; elle ne se présente pas uniquement comme objet de foi : elle est une « réalité éprouvée comme telle », et intervient dans le destin de Gide. Charles Du Bos reconstitue alors la courbe qu'a parcourue dans l'esprit et dans l'œuvre de Gide le thème du démon. D'abord le puritain tenté a honte de certaines faiblesses, cependant que dans la coulisse le Rusé opère sous les espèces d'une injonction pseudo-divine. D'où la jubilation des *Nourritures terrestres*. Avec Saül et ses légions de démons, c'est le *polydémonisme* qui intervient sur la scène. Enfin, la crise de 1916-1917 fait jaillir *Numquid et tu* ?... Le démon identifié, c'est un éclairage imprévu des événements antérieurs... Que viennent faire en pareille matière les objections de la logique ? Le diable « sait qu'il ne se cache nulle part aussi bien que derrière ces explications rationnelles, qui le relèguent au rang des hypothèses gratuites ». Or, le rejet de la *surnature*, trait symptomatique de notre temps, constitue certes le mobile le plus opérant dans les rares accès du rationalisme de Gide, le véritable terrain de ce dernier étant « celui de l'aperception profonde de l'essence et du mode d'action du Malin ».

Mais il y a pis : après avoir retrouvé de la sorte chez des auteurs les plus marquants de notre époque la peur des esprits et des démons, nous y constatons parfois une complaisance qui rappelle d'assez près cette volupté de l'horrible, que l'un des chapitres précédents à signalée : Gide, poursuit Charles Du Bos, éprouve une volupté non négligeable *et quelque peu composite* (1) dans le fait que le mal soit person-

(1) Passages non soulignés dans l'original.

nifié... « Dans cet ordre d'idées, *Mon cœur mis à nu* découvre dans l'homme deux postulations simultanées : l'une vers Dieu, ou spiritualité qui le pousse vers les hauteurs, l'autre vers Satan, ou animalité, qui est « *une joie de descendre* (1). » Beaudelaire (2) ajoute : « C'est à cette dernière que doivent être rapportées les amours des femmes et les conversations intimes avec les animaux, chiens, chats, etc... »

Signalons également au passage, sous la plume de Massis (3), cette constatation que Gide se tourne vers les « régions irrationnelles du moi » ; or c'est là, observe Ch. Du Bos, « que Satan intervient par définition et qu'il rencontre ses meilleurs suppôts ». Ici encore, nous retrouvons une assertion familière. « Esprit malin certes, mais *esprit*, explique plus loin notre auteur, c'est comme esprit qu'il opère, et c'est à l'esprit qu'en nous il s'adresse. » Ici se dénoue la tragédie de possession : « Si du moins je pouvais raconter ce drame, peindre Satan après qu'il a pris possession d'un être, se servant de lui, agissant par lui sur autrui. Cela semble une vaine image. Moi-même je ne comprends cela que depuis peu : on n'est pas seulement prisonnier ; le mal actif exige de vous une activité retournée ; il faut combattre à contre-sens... (4) » On reconnaît ici l'une des représentations essentielles du monde des Ténèbres.

Aussi la sagesse est de « tenir le démon pour une incontestable réalité, pour un être individuel..., extérieur à nous, mais qui ne demande qu'à entrer ». Dans sa Première Épître, Saint Pierre ne nous

(1) Passage non souligné dans l'original.
(2) Cité par Ch. Du Bos, p. 286.
(3) *Jugements*, t. II, p. 47. *Id.*, p. 287.
(4) *Numquid et tu ?...* p. 71.

montre-t-il pas le diable comme un lion rugissant qui rôde autour de nous et cherche à nous dévorer ? Mais veiller et prier ne suffit pas : *il ne faut pas « engager le dialoge avec le démon »;* il faut même éviter de « trop penser à lui ».

Nous voici en présence de l'un des principaux facteurs de la prohibition des pratiques occultes : par leur nature et leurs procédés, celles-ci constituent le moyen le plus sûr de livrer l'homme à l'adversaire. On doit s'en interdire jusqu'à la pensée, qui participe de cette « rumination du cerveau », que Gide nous présente comme un glissement sur la pente fatale.

C'est encore la question toujours renaissante de l'inspiration, qui se rencontre en ce point : « Nous touchons ici le péril central inscrit dans tout *manichéisme* et qui, débordant de toutes parts l'hérésie qui porte ce nom, s'attache à tout mouvement de l'esprit qui... aboutit à dresser Satan en regard de Dieu sur un pied d'égalité..., tout mouvement manichéen de l'esprit conduit l'être qui s'y abandonne à perdre Dieu de vue et à diviniser Satan... » Une « terrible et radicale inversion spirituelle » s'en suit, celle-là même sans doute qui nous vaut cette phrase de Gide, sur laquelle s'achève le *Journal des Faux Monnayeurs :* « Et je sens en moi, certains jours, un tel envahissement du mal, qu'il me semble déjà que le mauvais prince y procède à un établissement de l'Enfer ».

Nous quitterons, sur ce glas, André Gide et Charles Du Bos. A leur suite, nous avons pénétré dans ces régions souterraines de notre temps, où se découvre le mécanisme mystérieux d'où procèdent en fait, ces phénomènes de surface, dont nous sommes facile-

ment illusionnés. Une telle enquête se poursuivrait utilement dans les ouvrages de Dostoievsky ; dans *Le mariage du ciel et de l'enfer*, de William Blake ; *Sous le soleil de Satan*, de Bernanos, etc.

Or, il est notable que le spiritisme s'insurge à la seule mention du Diable. On a déjà relevé chez Allan Kardec la négation de son existence. Une telle attitude, pourtant, ne fait qu'accentuer la réprobation de l'occulte par les théologiens : ceux-ci attribuent au satanisme les phénomènes enregistrés, et précisent qu'en la circonstance, le Malin ne fait que se dissimuler derrière de faux-semblants.

Certes, les spirites ne sont pas les derniers à subir les effets d'une tache originelle !

CONCLUSION

Les états forts que laissent deviner les discussions de façade sur l'occulte, procèdent en réalité de représentations dépistées tout le long de la présente étude, sous le signe de la mort, de la magie noire, de l'horrible devenu volupté ; sous celui de Satan, de ses légions de sorciers et de démons, grouillant dans un Monde de Ténèbres.

Il est donc naturel qu'on retrouve de nos jours, timide mais tenace, l'interdit biblique, ecclésiastique ou social, mettant en œuvre, selon le cas, les subtilités du problème de l'inspiration, les démarches déconcertantes d'une logique affective, ou les exigences d'une science intraitable au possible.

D'instinct, la conscience contemporaine écarte les revenants : en son for intérieur, des hallucinations intolérables sommeillent, si légèrement que la moindre allusion risque de les éveiller, par le jeu fatal des associations d'idées.

Parce qu'en fin d'analyse il « vient du Malin », l'occulte est à laisser de côté, absolument. Pour notre époque, la sagesse suprême consiste non seulement à s'écarter de ses voies glissantes, mais à en éloigner de soi jusqu'à la pensée.

L'affectivité qui se traduit par la prohibition de l'occulte ne s'entame pas ; elle ne fait que s'user en même temps que les représentations collectives

d'une civilisation chrétienne même malgré soi, d'où nous tirons « la vie, le mouvement et l'être ». Et comme la présente enquête révèle que d'autres civilisations partagent, à des degrés divers, et sous un angle plus ou moins différent, cette même répulsion à l'égard de l'occulte taré, il s'avère que les stigmates dont est marqué universellement celui-ci, constituent l'un des plus frappants symboles de l'anathème divin.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION VII

LIVRE PREMIER

L'occulte souverain

CHAPITRE PREMIER. — Un Age de la Magie ?. 3
— II. — Comment on devient magicien..... 19
— III. — Le Fonctionnaire public. 35

LIVRE II

Le Sorcier hors la Loi

Remarques préliminaires sur la division du travail dans la magie..... 65
CHAPITRE IV. — La peur du Mort..... 75
— V. — Le Sorcier redouté 90
— VI. — La volupté de l'horrible. 102
— VII. — Un Monde de Ténèbres.. 115
— VIII. — Le Crime de Sorcellerie.. 130

LIVRE III

Les stigmates

CHAPITRE IX. — Le Mouvement d'idées autour du Spiritisme . 155
— X. — Le débat porté sur le terrain scientifique 173
— XI. — Sens profond du procès instauré..... 186
CONCLUSION 203

Paris-Vendôme
Imprimerie des Presses Universitaires de France

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

K. KÉPHREN

LA TRANSMISSION DE PENSÉE

Un volume in-8 .. .. 12 fr.

ELIPHAS LÉVI

HISTOIRE DE LA MAGIE

Nouvelle édition. Un volume in-8 .. .. 35 fr.

LA SCIENCE DES ESPRITS

Un volume in-8 .. .. 25 fr.

Dr G. GELEY

L'ECTOPLASMIE ET LA CLAIRVOYANCE

Un volume in-8, avec 51 planches et 103 figures .. 45 fr.

Sir OLIVER LODGE

LA SURVIVANCE HUMAINE

Un volume in-8 .. .. 16 fr.

J. MAXWELL

LES PHÉNOMÈNES PSYCHIQUES

Un volume in-8 .. .. 18 fr.

Ch. RICHET

Membre de l'Institut

TRAITÉ DE MÉTAPSYCHIQUE

Un volume in-8, avec figures .. .. 50 fr.

Impr. E. DURAND, 18, rue Séguier, Paris.